

*La liberté,  
une marche  
vers une libération  
jamais achevée.*

A. Rouet

# 2010

## Une école, chemin de liberté



### Portrait

Frédéric Murat  
Prendre  
le pouls  
du monde

### Actualités

Colloque développement durable



### Belgique

La corbeille  
porte  
ses fruits



### Réflexion

Nouvelles  
solidarités,  
nouvelle  
société



### Culture

Expositions /  
Livres /  
Multimédia

# Associations : optez pour la sécurité !

La vie d'une association n'a rien d'un long fleuve tranquille, mais peut être émaillée d'incidents plus ou moins graves. Ces risques, la GMF les accompagne depuis plus de 20 ans avec des contrats particulièrement compétitifs.



Serec Communication - Photo Getty Images - GMF Assurances : 76 rue de Prony, 75857 Paris cedex 17

## 3 questions à : Michel Thénard, président d'association

### 1- Comment est née votre association ?

Je suis professeur de latin et de grec en retraite. Avec un collègue aussi passionné que moi, nous avons eu l'idée de créer une association culturelle ayant pour objet l'apprentissage de ces langues, ainsi que l'organisation de diverses manifestations : étude et lecture des poètes et historiens de l'antiquité, voyages...

### 2- Comment vous êtes-vous lancés dans la vie associative ?

Avec beaucoup de bonne humeur, de dynamisme... et une totale méconnaissance des risques auxquels sont soumises les associations. C'est qu'aujourd'hui, rien ne doit être laissé au hasard !

## 1,1 million : nombre d'associations en France

Il faut au moins être assuré en responsabilité civile au cas où l'un de nos membres viendrait à se blesser dans notre local, par exemple.

### 3- Pourquoi avoir choisi le contrat Multigaranties Vie Associative ?

C'est le prix qui m'a interpellé. Moins de 40 € pour être parfaitement couvert, ça ne va pas mettre en péril un budget comme le nôtre. C'est important pour une petite association. Et j'apprends beaucoup de choses grâce au service d'information juridique par téléphone. J'ai notamment fait appel à ce service pour l'organisation de notre prochain séjour culturel en Grèce. S'improviser voyageur s'accompagne de risques non négligeables. Le contrat que j'ai souscrit couvre la responsabilité civile du dirigeant en cas de problème, mais les juristes de la GMF m'ont néanmoins conseillé de demander des devis à des agences de voyage plutôt que de tout vouloir gérer moi-même. En cas de souci – non respect du programme, retard ou autre – c'est la responsabilité du voyageur qui serait engagée, pas la mienne !

Pour en savoir plus : appelez le 0 820 801 061 (0,12 € TTC/mn)

## GMF Multigaranties Vie Associative : Les + qui vous protègent au mieux

Assureur du monde associatif depuis plus de 20 ans, la GMF a conçu Multigaranties Vie Associative, un contrat modulable proposé à un tarif très compétitif.

En plus d'une formule à la carte pour les associations faisant l'objet d'une étude personnalisée, deux forfaits sont à votre disposition selon la taille de votre association :

- associations jusqu'à 100 membres <sup>(1)</sup> : 39 € par an.
- associations jusqu'à 300 membres <sup>(2)</sup> : 99 € par an.

Chaque forfait comporte un ensemble de garanties indispensables (à compléter par des extensions de garanties selon les besoins) :

- un service d'information juridique par téléphone (5 consultations gratuites par an avec des spécialistes juridiques)
- la garantie responsabilité civile Vie Associative, et notamment la RC des dirigeants en cas de faute de gestion, pour manquement au devoir de conseil, du fait de l'organisation de voyages liés au fonctionnement de l'association
- la défense pénale et recours, avec l'assistance d'un avocat.

Par ailleurs, les mandataires sociaux et salariés d'associations peuvent s'assurer à la GMF et bénéficier de tous ses avantages.

(1) associations avec 3 salariés et 8 000 € de budget maximum, un local jusqu'à 50 m<sup>2</sup> et jusqu'à 5 000 € de biens contenus, dont 10% d'espèces et de valeurs.

(2) associations avec 3 salariés et 50 000 € de budget, un local jusqu'à 200 m<sup>2</sup> et 30 000 € de biens contenus, dont 10% d'espèces et de valeurs.



# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

Par Éric de Labarre p. 5

## ACTUALITÉS

Enseignement catholique p. 6

Éducation p. 16

Religion p. 21

## FORMATION

Des moniteurs en secourisme pour les collèges p. 24

## EN CAEC

Ile-de-France : une approche collaborative p. 26

## DOSSIER

Une école, chemin de liberté p. 29

## INITIATIVES

Un lycée porteur de sens p. 41

## RÉCITS

### ÉDUCATIFS D'AILLEURS

En Flandre belge, la corbeille porte ses fruits p. 44

## PORTRAIT

Frédéric Murat : prendre le pouls du monde p. 46



## PAROLES D'ÉLÈVES

La fraternité en vers et avec tous p. 48

## RÉFLEXION

Nouvelles solidarités, nouvelle société p. 50

Affectivité et autorité au présent de l'éducatif p. 52

« Nous sommes créés pour le bonheur » p. 53

Accueillez les émotions ! p. 54

Une peur et ses remèdes / L'effet-mérite p. 55

## MÉDITATION

« Une seule chose te manque » p. 56

## PLANÈTE JEUNES

À l'école des super-héros p. 59

## CULTURE

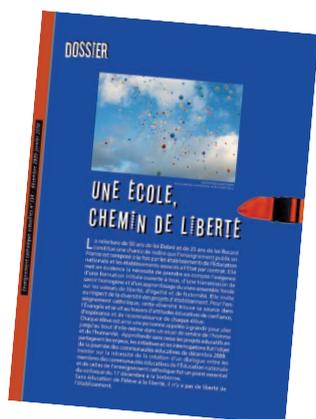
Avant la naissance et... la radiographie p. 60

Livres / Multimédia p. 62

## EN DÉBAT

Élargir les missions du lycée p. 66

Couverture : E. du Closel, G. Brouillet-Wane, D. R. Sommaire : G. Brouillet-Wane, D. R., E. du Closel, V. Voleau.



## Au centre de ce numéro : un cahier détachable

### UNE ÉCOLE, CHEMIN DE LIBERTÉ

La relecture de 50 ans de loi Debré et de 25 ans de loi Rocard constitue une chance de redire que l'enseignement privé associé par contrat avec l'État participe au service d'éducation nationale. Elle met en évidence la nécessité de prendre en compte l'exigence d'une formation initiale ouverte à tous, d'une transmission de savoir homogène et d'un apprentissage du vivre-ensemble fondé sur les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Elle invite au respect de la diversité des projets d'établissement. Pour l'enseignement catholique, cette diversité trouve sa source dans l'Évangile et se vit au travers d'attitudes éducatives de confiance, d'espérance et de reconnaissance de chaque élève.

# « Un pluralisme scolaire porteur de l'unité nationale »



## « REGARDS SUR L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE » : 10 € l'exemplaire

Nom / Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Souhaite recevoir : ..... ex. de « REGARDS SUR L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE » - Prix unitaire : 10 €.

7 € l'exemplaire à partir de 10 exemplaires (frais de port compris).

5 € l'exemplaire à partir de 100 exemplaires (frais de port non compris).

Ci-joint la somme de : ..... €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC.

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.

Publication officielle  
du Secrétariat général  
de l'enseignement catholique  
(SGEC)

Directeur de la publication >

Éric Mirieu de Labarre

Rédacteur en chef >

Gilles du Retail

Rédacteur en chef adjoint >

Sylvie Horguelin

Ont participé à la rédaction

de ce numéro >

Michel Bernard, Claude Berruer,

Élisabeth du Closel, Christiane

Durand, Véronique Glineur,

Valérie Granger, José Guillemain,

Danielle Lacroix, Bruno Lagniez,

Marie Laumont, Virginie Leray,

Yves Mariani, Patrice Mougeot,

Irène de Palaminy, Françoise

Récamier, Aurélie Sobocinski,

Isabelle Tinader.

Édition > Dominique Wasmer

(rédacteur-graphiste),

René Troin

(secrétaire de rédaction)

Diffusion et publicité >

Dominique Wasmer, avec

Géraldine Brouillet-Wane,

Jean-Noël Ravolet et Marianne

Sarkissian (commandes)

Rédaction, administration

et abonnements >

277 rue Saint-Jacques,

75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 71.

Fax. : 01 46 34 72 79

E-mail > eca@scolanet.org

Abonnement > 45 €/an

Numéro CPPAP > 0411 G 79858

Numéro ISSN > 1241-4301

Imprimeur > Vincent Imprimeries,

26 avenue Charles-Bedaux,

BP 4229 - 37042 Tours Cedex 1.

ÉRIC DE LABARRE



« Tous, tant que nous sommes, nous n'avons à nous que la minute présente ; celle qui la suit est à Dieu [...] »  
(Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe)

privilegie la recherche d'uniformité au nom du principe d'égalité.

La loi de 1959 reste pourtant un lieu de tensions. Les vifs débats suscités par le vote de la loi Carle, les difficultés pour obtenir une juste évaluation des forfaits, le sentiment de beaucoup dans l'enseignement catholique qu'une partie du service public est traitée après et moins bien que l'autre, ne sauraient être complaisamment oubliés. Une fois n'est pas coutume, la loi du 31 décembre 1959 a devancé les esprits. Mais les esprits n'ont pas tout à fait franchi le cap du 1<sup>er</sup> janvier !

Pour créer un nouvel état d'esprit, il n'est que la pédagogie de la preuve : démontrer par l'expérience que la liberté est un moyen et non une limite à la satisfaction de l'intérêt général.

Pour créer un nouvel état d'esprit, il n'est qu'une exigence : développer l'originalité des projets éducatifs, non pour construire une contre-culture, mais pour faire prévaloir, en toute hypothèse, l'engagement éducatif sur les logiques de système.

Pour créer un nouvel état d'esprit, il n'est qu'une méthode : le dialogue, l'ouverture de l'échange sur la place publique. Nous devons le faire autant que cela sera nécessaire. Ce n'est pas en nous réfugiant dans des certitudes et en nous retirant des lieux de débat que nous convaincrions ; nous ne convaincrions qu'en acceptant d'être confrontés à la contradiction, et parfois même à nos propres faiblesses ou insuffisances.

C'est bien de l'intérieur de la société commune que l'école catholique veut aujourd'hui être le témoin vif d'un nouveau civisme chrétien.

Voilà un programme qui peut nous occuper sans relâche du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre... 2010... et durant les cinquante années suivantes !

**Éric de Labarre**  
Secrétaire général  
de l'enseignement catholique

LA RÉDACTION D'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ACTUALITÉS SOUHAITE À TOUS SES LECTEURS UNE EXCELLENTE ANNÉE 2010, SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ, DU RÊVE, DE LA CRÉATIVITÉ ET DE LA RENCONTRE.

## Loi Carle : conforme à la Constitution

La Loi Carle est en parfaite conformité avec les principes constitutionnels. C'est ce qu'a jugé le Conseil constitutionnel, estimant que « le principe de laïcité ne fait pas obstacle à la possibilité pour le législateur de prévoir, sous réserve de fonder son appréciation sur des critères objectifs et rationnels, la participation des collectivités publiques au financement du fonctionnement des établissements d'enseignement privés sous contrat d'association selon la nature et l'importance de leur contribution à l'accomplissement de missions d'enseignement ». Ce jugement intervient à la suite de la saisie par un groupe de 60 députés de gauche contestant la proposition de loi relative aux financements des élèves non résidents votée le 28 septembre dernier.

En outre, le Conseil constitutionnel « écarte le grief tiré du principe de libre administration des collectivités », considérant que la nouvelle loi « n'emporte ni création ni extension des compétences en matière de contribution des communes aux frais de fonctionnement des classes élémentaires des établissements du premier degré privés sous contrat d'association ». Enfin, il rejette aussi « le grief tiré du principe d'égalité devant les charges publiques », estimant que « si l'école publique de la commune de résidence dispose des capacités d'accueil, la commune n'aura pas, sauf dans le cas des exceptions définies par la loi, à prendre en charge les dépenses afférentes à l'inscription dans une école privée située sur une autre commune ». La loi devrait être promulguée dans les jours à venir. Un décret d'application devrait suivre, précisant le sens de la référence aux regroupements pédagogiques intercommunaux qui figure dans la loi. Il ne peut s'agir, en l'occurrence, que des établissements publics de coopération intercommunale.

## Budget 2010 : les clefs

Pour la préparation de la rentrée 2010, 476 emplois sont inscrits au budget de l'Éducation nationale, largement pris toutefois par la compensation de la dotation des emplois stagiaires dans le premier et le second degré. Cent emplois seront réservés au titre du plan « Espoir Banlieues ». Parallèlement, un redéploiement volontaire de l'enseignement catholique de l'ordre de 400 emplois est envisagé.

### Déblocage des fonds pour l'accompagnement éducatif

Heureux épilogue : le ministre de l'Éducation nationale a signé la convention assurant le financement des projets d'accompagnement éducatif pour l'année scolaire 2008-2009. Le versement total de la subvention d'un montant de 8 666 850 euros a été effectué directement sur les comptes des établissements.

## Heures de délégation : vers un consensus

Le groupe de suivi sur la situation des enseignants agents contractuels de l'État a pu dégager dans le cadre de ses travaux un premier élément de consensus, qui reste encore à confirmer, à savoir la prise en compte du concept de communauté unique de travail rassemblant les personnels de droit privé et les agents contractuels de l'État d'un même établissement au service des élèves dans le cadre du projet d'établissement. D'autre part, la Fnogec<sup>1</sup> et les chefs d'établissement ont fait part de l'absolue nécessité de dégager une solution financièrement acceptable compte tenu de la situation fragile des établissements, dont un grand nombre se trouverait en cessation de paiement s'ils devaient assumer le coût de la représentation des personnels. Par ailleurs, les syndicats de salariés ont réaffirmé leur refus de toute solution qui interdirait aux enseignants de pouvoir représenter l'ensemble des personnels d'un établissement. Le travail se poursuit, notamment pour déterminer le temps nécessaire à l'exercice des responsabilités des personnels.

1. Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique.

## Budget de l'enseignement agricole : une situation difficile

À la suite d'un amendement parlementaire déposé par les sénateurs Gérard Longuet (Meuse, UMP) et Jacques Legendre (Nord, UMP), et soutenu par Françoise Férat (Marne, Union centriste), rapporteuse pour avis du budget de l'enseignement technique agricole, la restitution des emplois exigée de l'enseignement agricole privé se situerait désormais autour de 40 postes à la rentrée 2010. « C'est encore beaucoup trop pour un ensemble de lycées sous-dotés de 10 % », considère Yvon Le Norcy, secrétaire général du Cneap<sup>1</sup>. Cette suppression ne correspond pas à une déprise démographique puisque l'enseignement agricole privé enregistre une hausse de ses effectifs de 0,35 %, et que depuis cinq ans, le nombre de ses élèves affiche une grande stabilité. « En cinq rentrées, on nous aura supprimé au total 260 ETP<sup>2</sup>, relève Yvon Le Norcy. Avec la suppression de tous les suppléants et des heures de remplacement, nous n'avons plus une seule heure de marge de manœuvre depuis juin 2003. » L'heure est grave : « Nous avons déjà dû fermer des classes dans lesquelles il y avait des élèves, et si la situation persiste, nous serons contraints d'en faire autant car pour le moment ce sont les fonds propres des associations, constitués à partir des contributions des familles, qui doivent compenser ce que l'État n'assume pas », conclut Yvon Le Norcy.

1. Conseil national de l'enseignement agricole privé.

2. Équivalents temps plein.

# Responsables de Segpa : vers plus d'équité

Le 13 novembre dernier, le Cnec a voté à l'unanimité un texte d'orientation : « La Segpa et son responsable dans un établissement catholique ». Promulgué par la Commission permanente le 11 décembre 2009, il rappelle en préambule l'importance de ces classes qui s'inscrivent au cœur du projet de l'enseignement catholique dans sa volonté d'accueil de toutes les différences et affirme pleinement la place de leurs responsables. « Ce texte prend une orientation très claire : tout responsable de Segpa aura droit, dès la rentrée 2010, à une décharge d'enseignement rémunérée par l'Ogec », précise Yann Diraison. Et le texte d'ajouter que « la perte de rémunération consécutive à cette réduction du temps d'enseignement sera totalement compensée par l'Ogec ». Les partenaires sociaux devront prendre en compte le travail des responsables de Segpa pour qu'ils reçoivent une rémunération « juste ». Voilà qui devrait « mettre fin à une situation inacceptable » alors que le forfait d'externat pour les Segpa a été augmenté pour rémunérer ses responsables à mi-temps... il y a 20 ans.

## Premier degré

Face au déclin « préoccupant » des effectifs du premier degré dans l'enseignement catholique depuis plusieurs années, alors que le nombre d'élèves dans les écoles publiques progresse, la commission permanente a décidé d'engager une étude prospective. Au-delà de la seule question des effectifs, celle-ci intégrera l'équilibre du fonctionnement des établissements du premier degré ainsi que l'évolution des structures immobilières. Sa réalisation sera assurée par un groupe *ad hoc*, au cahier des charges fixé par la commission « Prospective et Développement » (Coprode). Un rapport est attendu pour l'automne prochain.

## Une charte de l'apprentissage

Le Cnec du 13 novembre dernier a plébiscité la Charte de l'apprentissage de l'enseignement catholique, adoptée la veille par la Commission permanente. « Avec cette charte, il ne s'agit pas de remettre en cause ce qui a été construit par le passé, explique Éric de Labarre, mais de créer un sentiment d'appartenance des UFA et des CFA<sup>1</sup> à l'enseignement catholique. » L'apprentissage aujourd'hui, c'est 1 400 diplômes et titres, qui vont du CAP au master spécialisé et ouvrent à 500 métiers préparés dans 1 200 centres de formation en France. L'enseignement catholique n'accueille pour sa part que 4 % des apprentis. Selon Éric de Labarre, « il reste beaucoup à faire pour que l'apprentissage devienne une priorité pour les instances de l'enseignement catholique, tant au niveau régional que national, car cette voie de formation est encore

beaucoup trop souvent considérée comme un chemin de traverse et non comme l'un des chemins habituellement offerts par l'enseignement aux jeunes en formation ». Afin de le développer, le Sgec a créé, il y a trois ans, une cellule nationale de coordination de l'apprentissage, laquelle vient de se doter d'un site : <http://apprentissage.enseignement-catholique.fr>

1. Unités et centres de formation d'apprentis.

## Éducation affective et sexuelle : avec le Cler

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique et le Cler Amour et Famille partagent des préoccupations communes quant à l'éducation à la relation affective et à la sexualité, et portent un même regard sur les valeurs de respect de soi et des autres, de liberté intérieure ainsi que de solidarité. Aussi ils ont décidé d'unir leurs efforts pour développer et améliorer cette éducation dans l'enseignement catholique.



Éric de Labarre et Jean-Eudes Tesson, président du Cler Amour et Famille.

© G. Brouillet-Vare

Une convention a donc été signée le 8 décembre 2009 entre les deux structures. Ce texte précise que le Sgec contribuera à promouvoir le Cler Amour et Famille auprès des établissements catholiques d'enseignement, notamment dans le cadre des projets d'animation pastorale. De son côté, le Cler Amour et Famille participera à la commission « Éducation affective et sexuelle » mise en place par le Sgec. Cette commission est plus particulièrement chargée d'établir, pour les interventions dans les établissements, un protocole intégrant : cahier des charges et objectifs visés, information des parents, nécessité d'un lien avec le projet d'établissement, transmission et analyse des bilans, collaboration avec les professeurs de SVT, étude des supports pédagogiques, réflexion sur la prévention de la violence, des addictions et des conduites à risques, réflexion sur les incidences de la culture numérique des jeunes sur leur éducation affective et sexuelle... En outre, le Sgec et le Cler ont décidé d'adapter ensemble l'offre de formation du Cler Amour et Famille pour la mettre à la disposition des directions diocésaines de l'enseignement catholique en s'appuyant sur des formations appropriées à divers niveaux d'intervention.

Le Cler Amour et Famille intervient depuis de nombreuses années dans les établissements catholiques d'enseignement par l'intermédiaire de ses « éducateurs à la vie » dans le cadre des obligations prévues par la loi et par le Conseil supérieur de l'information sexuelle. Il est habilité à délivrer des attestations PEV (Pour une éducation à la vie). Il est par ailleurs reconnu pour ses activités d'éducation affective et sexuelle par la Conférence des évêques de France.

► Le Cler Amour et Famille sur internet : [www.cler.net](http://www.cler.net)

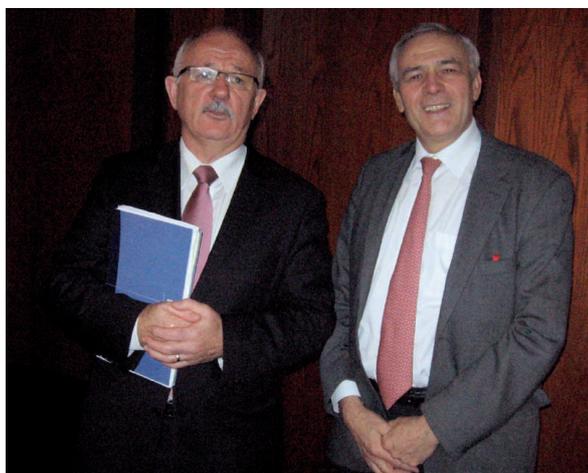
Pages réalisées par A. Sobocinski et S. Horguelin

## La démarche qualité appliquée aux Ogec

*Toujours dans le souci d'améliorer le professionnalisme de la gestion des établissements, la Fnogec présente un référentiel de bonne gouvernance à ses structures.*

Tables rondes, débats, jeux de rôle : la Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique (Fnogec) a consacré sa journée du 20 novembre dernier à présenter les règles de bonne gouvernance appliquées au fonctionnement de ses Ogec. Quelque 400 membres et présidents d'Ogec, parfois accompagnés de leur chef d'établissement, y ont découvert cet outil, emprunté à la société civile et au management d'entreprise. « Ce référentiel, modulable et ajustable, demande à être mis en œuvre en souplesse, à son rythme et en fonction des situations particulières, afin d'aider le travail des Ogec », a expliqué Philippe Vrignon, secrétaire de la Fnogec.

Adopter une démarche qualité devrait en effet permettre aux gestionnaires d'y voir plus clair dans la jungle de procédures et de contrôles administratifs. Et à mieux endosser un rôle dont ils peinent parfois à cerner les contours, alors qu'il engage pourtant leur responsabilité citoyenne, morale et... pénale. Entre feuille de route et guide procédural, cette pédagogie à destination



La bonne gouvernance, une recette pour un tandem harmonieux président d'Ogec-chef d'établissement, selon Yves-Jean Thomas (à gauche), président du Snceel, et Michel Quesnot, vice-président de la Fnogec.

des bénévoles décline donc les bonnes pratiques dans tous les champs de compétence des Ogec.

À commencer par l'organisation même de ces structures. Règlement intérieur, rapport d'orientation, organigramme avec présentation des commissions : les Ogec sont invités à formaliser par écrit leur fonctionnement. Notamment les délégations de responsabilités, précisant ainsi les rôles de chacun dans le tandem président d'Ogec-chef d'établissement. En même temps, les Ogec doivent inscrire leurs objectifs dans le projet d'établissement, la lettre de tutelle missionnant le chef d'établissement, le charisme d'une congrégation, la solidarité d'un réseau qu'ils sont invités à animer, en mutualisant les coûts de l'immobilier, par exemple. Sur le volet des « richesses humaines »,

l'Ogec, en lien avec le chef d'établissement, cosigne les contrats de travail, veille au respect des procédures de recrutement et des plans formation. Au chapitre de la gestion financière, l'Ogec, outre la réalisation des comptes annuels, prévoit les investissements futurs et analyse ses résultats en les comparant aux indicateurs Indices et EC-OL. Le tout dans un climat de transparence accru : procédures de contrôle interne, respect des obligations déclaratives, prise en compte des réclamations... Abonder à des fonds de solidarité, veiller à l'accessibilité des locaux, faire la chasse au gaspi

énergétique... La bonne gouvernance implique enfin une responsabilité sociétale. Surtout avec l'arrivée de la taxe carbone qui va nécessiter une préoccupation environnementale plus soutenue.

Tout un programme dont le comité de pilotage de la Fnogec va suivre la mise en œuvre, espérant que cet effort de clarification des missions des Ogec incitera davantage d'engagements bénévoles dans la gestion des établissements. Et que cet investissement, guidé par le référentiel de bonne gouvernance, s'intégrera plus facilement dans le paysage de l'enseignement catholique. **VL**

**Z** Renseignements et outils d'accompagnement : *Guide comptable et financier*, modèles de statuts, questionnaire d'autodiagnostic... sur [www.fnogec.org](http://www.fnogec.org)

### UNE ANIMATION TERRITORIALE AU SERVICE DU RÉSEAU

Lors de leur assemblée générale du 12 décembre 2009, les membres de la Fnogec ont renouvelé leur confiance à Jacques Giroux qui va présider la Fédération pour une année. Après un large tour d'horizon de l'actualité avec Éric de Labarre, les membres de la Fnogec ont pris connaissance du rapport d'activité. Un rapport présentant les principales actions réalisées au travers des missions d'accompagnement, d'expertise et d'observation en matière de gestion, des participations aux stratégies mises en œuvre à propos des financements publics et des réflexions sur la petite enfance, l'immobilier, la gestion sociale, la pastorale ainsi que la communication.

Si dans leur rapport d'orientation 2009-2010, les responsables de la Fnogec sont revenus sur le référentiel de gouvernance, ils ont tenu également à mettre en valeur la nécessité d'une démarche de projet. Celle-ci sera marquée par une nouvelle organisation de l'équipe à partir de trois pôles : un « pôle social » assurant le rôle de fédération employeur (convention collective et statuts de chefs d'établissement) et faisant vivre la gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences ; un « pôle compétences et expertises » au service des acteurs de terrain et plus particulièrement des Urogec et Udogec ; un « pôle vie du réseau et vie associative » dont la vocation est transversale. **GDR**

# À vingt-deux heures d'avion de Paris...

Du 27 novembre au 3 décembre 2009, la commission de l'enseignement catholique des Pays d'outre-mer, a tenu sa réunion annuelle à Taiohae et à Atuona, dans les îles Marquises, en Polynésie française.



Patrice Mougeot (3<sup>e</sup> en partant de la gauche), délégué général du Sgec, et les membres de la commission présents à Taiohae.

Les « pays d'outre-mer », anciennement « territoires d'outre-mer », sont situés dans l'hémisphère Sud, en plein Pacifique, à quelque vingt-deux heures d'avion de Paris. Il y en a en fait trois : la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna. Sur ces territoires et au Vanuatu, également partie prenante de ce dossier, l'enseignement catholique scolarise plus de 30 000 élèves.

Bien que le fonctionnement des établissements ainsi que celui des organismes associés soit calqué sur celui de métropole, il y a une forte spécificité qui repose sur le décret Mandel de janvier 1939. En effet, ce décret institue dans les TOM des conseils d'administration des missions religieuses, qui sont à la fois organismes propriétaires et responsables de la gestion des biens de toutes les missions et des établissements scolaires. Il n'y a donc dans chacun de ces pays qu'une seule et même personne morale pour l'ensemble des établissements scolaires. De fait pour la Polynésie française par exemple, lors de l'extension de la loi Debré en 1974 et 1975, seuls deux contrats ont été signés par l'évêque de Papeete pour tous les établissements scolaires, l'un pour le premier degré (toutes les écoles maternelles et élémentaires) et l'autre pour le second degré (tous les collèges et lycées). Chaque année depuis 1991, les évêques et directeurs diocésains de l'enseignement catholique des diocèses francophones de la Conférence des évêques du Pacifique (CEPAC) se réunissent pour échanger sur les organisations, spécificités et difficultés rencontrées dans leurs pays.

Même à plusieurs milliers de kilomètres de distance, les problèmes restent les mêmes : une forte demande des familles mais des difficultés pour avoir des postes d'enseignants ; le recrutement des enseignants pour faire face aux départs en

retraite ; et enfin, pour que l'enseignement continue à être ouvert à tous, la demande que l'État français, les pays, provinces et communes respectent le droit en accordant un juste financement qui permette à chaque jeune d'avoir une instruction de qualité. Une petite pensée pour nos amis du diocèse de Port-Vila, au Vanuatu, qui n'ont pu se joindre à nous. Pour aider l'enseignement catholique du Vanuatu à faire face aux grandes difficultés actuelles, les membres de la commission ont décidé de mettre en œuvre des dispositifs d'aide de tout genre, et ce, dès cette année 2010.

**Patrice Mougeot**

▶ La prochaine réunion se tiendra en décembre 2010 à Wallis-et-Futuna.

## Ouvrir des jardins d'éveil

Deux ans après le lancement d'une réflexion sur le dossier stratégique de la petite enfance, la journée nationale du 19 novembre, organisée par l'enseignement catholique, a permis de dresser un premier bilan. Alors que « l'état ne se desserre pas », comme l'a souligné Claude Berruer, adjoint au secrétaire général, et que se confirme à un horizon proche la possible suppression de la scolarisation des moins de trois ans, « comment assurer la pérennité de notre recrutement, en particulier dans nos petites écoles ? » et « quelle spécificité de nos réponses vis-à-vis des besoins des familles ? ». Cette année, l'accent a été mis sur une piste d'actualité : les jardins d'éveil. Depuis la rentrée, deux structures ont été ouvertes dans le public. L'enseignement catholique n'en compte pour l'heure aucune, mais « les choses bougent », précise Claude Berruer : neuf projets sont en attente d'accord CAF (Caisse d'allocations familiales) – au premier rang desquels celui du diocèse de Saint-Étienne avec la trans-

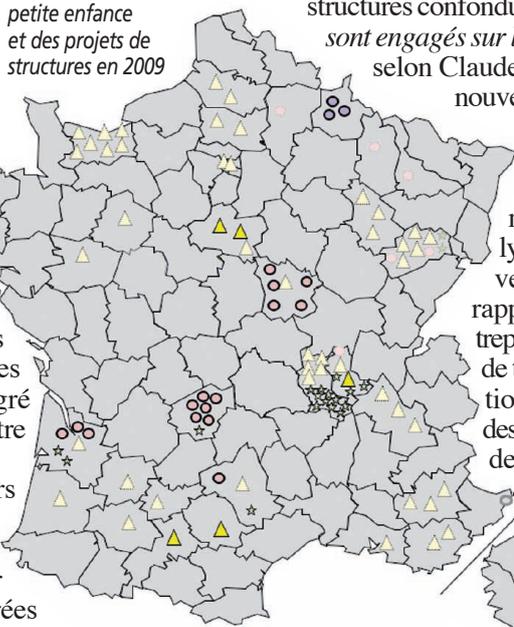
formation de ses classes-passerelles – et 46 autres se dessinent. Au total, tous types de structures confondus, « un quart des diocèses sont engagés sur le secteur petite enfance », selon Claude Berruer. Par ailleurs, de nouvelles pistes pourraient bien lever les freins à cette

dynamique éducative et sociale au travers notamment d'adossements à des lycées professionnels intervenant dans ce secteur, de rapprochements avec des entreprises souhaitant l'ouverture de telles structures, d'inscriptions de capacités d'accueil des tout-petits dans des projets de développement durable.

« Ce nouveau champ d'action est une véritable chance, estime Jean-Pierre Lemeur, adjoint premier degré à la DDEC de Saint-

Étienne. Il nous permet de nous situer dans le paysage local comme des acteurs adaptables et dynamiques. » **AS**

Répartition géographique des structures petite enfance et des projets de structures en 2009



- Légende :**
- ▲ Projet de Jardin d'éveil
  - Projet de Crèche
  - Micro-crèche
  - ★ Classe passerelle
  - ▲ Projet de Crèche
  - Projet de Micro-crèche
  - ★ Projet de Classe passerelle

Carte réalisée par la mission Actions éducatives du Sgec.

## L'UCO, labo de la mastérisation

*C'est un peu le poisson pilote de l'enseignement catholique pour la mastérisation. Forte de l'ambition de s'impliquer avec volonté et toute l'imagination voulue dans l'avenir de la formation des enseignants, l'Université catholique de l'Ouest (UCO), à Angers, accueille depuis la rentrée 1 021 étudiants dans son nouveau master « Formation et enseignement », dont 842 dans le parcours premier degré et 179 dans le parcours second degré.*

Les cinq universités catholiques accueillent cette année, 2 700 étudiants désireux de se préparer au métier d'enseignant : 2 200 pour le 1<sup>er</sup> degré et 500 pour le 2<sup>d</sup> degré. Sur cet effectif, presque la moitié, soit 1 021 étudiants, sont inscrits à l'Université catholique (UCO), à Angers. Les raisons de cette situation sont d'abord historiques. En matière de formation des professeurs, l'Ifucome<sup>1</sup> détient une longue tradition et a été, à la suite des accords Lang-Cloupet de 1992, le seul lieu en France à proposer une préparation spécifique au Cafep<sup>2</sup>, grâce à une convention passée avec l'IUFM<sup>3</sup>.

« L'enseignement catholique en Pays de la Loire a cru en ses forces, explique Bernard David, ex-directeur de l'Ifucome, chargé de la coordination de ce dossier. Il n'a pas hésité au moment des négociations à affirmer sa capacité à assurer la formation scientifique pour les futurs enseignants du second degré, là où d'autres régions ont laissé l'IUFM s'en charger. »

Dont acte. Grâce à une analyse stratégique des concours et à un travail fin, avec les étudiants, d'appropriation des concepts majeurs de leur discipline, les résultats de l'université angevine, avec 31,5 % de réussite au Cafep, voire des pics à 61 % (en lettres, par exemple), ont largement dépassé les plafonds nationaux dont la moyenne se situe entre 11 et 12 %. Quand la perspective de la mastérisation de la formation des enseignants



© UCO

Le campus d'Angers.

s'est confirmée, l'UCO n'a pas hésité non plus à se positionner très tôt dans la réflexion et la mise en œuvre de ce chantier, quitte à essayer quelques plâtres, là où l'université publique n'envisage un démarrage qu'à la rentrée 2010. Mieux encore : « Le choix a été fait de s'engager de concert avec les 8 CFP<sup>4</sup> du Grand-Ouest (4 en Bretagne, 3 en Pays de la Loire, 1 en Centre - Poitou-Charentes), chacun restant un lieu de formation initiale au professorat des écoles, mais tous relevant ensemble le défi avec l'élaboration d'une maquette commune », souligne Dominique Lecorps, directeur du nouvel institut Notre-Dame-de-l'Espérance, ancien CFP d'Avrillé, en banlieue angevine.

« Cette nouvelle formation représente clairement une chance », analyse Bernard David. Pour les étudiants, qui « bénéficieront au moins d'une qualification universitaire d'un niveau master 2 s'ils échouent aux concours du Cafep ou du CRPE<sup>5</sup> et, à l'avenir, de nouvelles passerelles vers d'autres formations ». Pour la qualité de la formation, dont « les enseignements, inscrits désormais dans une logique universitaire, pourront être nourris des résultats de la recherche ». Pour l'enseignement catholique en géné-

ral, enfin, « il y a là l'opportunité d'une présence nouvelle dans la formation des enseignants, notamment dans le second degré », affirme le responsable universitaire.

Le principal enjeu dans l'élaboration des maquettes a été de « trouver un juste équilibre entre deux logiques qui cohabitent au sein du nouveau cursus : celle de suivre une formation universitaire validée par un diplôme, le master niveau 2, et celle de préparer à un concours mais aussi de former à l'entrée dans une profession », précise Jean-Luc Bruzulier, responsable du master histoire-géographie de l'Ifucome.

Les cursus, qu'ils s'adressent aux futurs professeurs des écoles ou de l'enseignement secondaire, s'organisent en cinq unités d'enseignement professionnalisant (UEP). L'UEP 3, la plus importante en volume horaire (339 heures pour le parcours premier degré, 401 heures pour le second degré), est centrée sur la ou les disciplines d'enseignement. Les quatre autres (185 heures pour le premier degré, 123 pour le second), dédiées à la connaissance du système éducatif, aux processus d'apprentissage ainsi qu'aux gestes et postures professionnels via l'ingénierie pédagogique, sont communes aux parcours premier et

second degré, base d'une culture partagée. Avec l'UEP 5, la recherche fait aussi son entrée et marque l'importance prise par l'université dans la nouvelle formation (constitution d'un dossier de recherche en M1, rédaction d'un mémoire en M2...).

L'orientation générale du master ne souffre aucune ambiguïté : « *Nous avons fait le pari de la professionnalisation, en articulant notamment chaque UEP aux stages sur le terrain, et en accordant une grande place à la pratique réflexive* », indique Bernard David. À la tête de chaque unité, un trinôme, composé d'un universitaire et de deux formateurs d'institut suivant un principe d'équilibre régional, veille au maintien de ce cap. Encore faudra-t-il que la maquette définitive des concours évolue elle aussi dans cette direction, au risque de se retrouver en décalage si Capes et Cafep restaient sur une dominante disciplinaire...

Malgré cette inconnue qui demeure, et des tarifs bien supérieurs à ceux du public (1 000 euros contre 400), le nouveau master angevin semble avoir trouvé d'ores et déjà son audience. La filière premier degré a dû ainsi refuser, faute de place, la moitié des candidats. Et Nathalie, Anne-Sophie, Sandrine, toutes trois en M1 et se préparant à l'enseignement, ne se sentent pas des cobayes. Ce choix, elles l'ont fait « *en connaissance de cause* ».

### Proximité

« *L'enseignement catholique est le premier à avoir apporté une réponse concrète, avec des cours, des objectifs, des stages, à ce qui va devenir une obligation pour exercer le métier, c'était pure logique pour moi que de venir ici* », commence Nathalie, 28 ans, titulaire d'une maîtrise de l'université publique et suppléante à plusieurs reprises dans l'enseignement catholique. « *Je me suis dit qu'ils avaient compris quelque chose ici et j'ai voulu prendre le train en marche* », explique pour sa part Anne-Sophie, 21 ans. Si la jeune femme, dont la scolarité a croisé à la fois privé et public, a « *signé des deux mains* » la proposition de l'UCO d'un master éducation intégré

à une « *prépa* » aux concours, plutôt que de continuer sur les bancs de la Sorbonne dans un master recherche, c'est parce qu'elle voulait « *une formation en lien avec [son] choix d'être enseignante et [sa] vision de ce métier avec une véritable mise en pratique et une dimension humaine* ».

**« Il y a en permanence cette volonté que tout se passe bien, on sent vraiment qu'ils sont derrière nous. »**

Quelques salles plus loin, à la sortie de son Cafep blanc de mathématiques, Patrice, 21 ans, dont tout le parcours a été réalisé dans le privé, confie lui des motivations plus pragmatiques. « *Sensible* » à la question religieuse, il y a vu aussi une chance plus sûre d'éviter une mutation lointaine et d'obtenir un premier poste dans la région où il souhaite poursuivre ses activités associatives.

Pour tous, le choix de la Catho d'Angers, c'est aussi celui d'un « *climat* », différent de l'université d'État, et d'un suivi particulier des professeurs et des équipes chargées de la scolarité. Après la masse anonyme de la fac, Anne-Sophie savoure

les unités de travail en petit nombre qui permettent une relation personnalisée et une proximité avec les intervenants. « *Il y a en permanence cette volonté que tout se passe bien, on sent vraiment qu'ils sont derrière nous* », souligne l'étudiante.

La réussite aux concours sera bien sûr le passage obligé pour adouber et installer durablement la nouvelle formule dans le paysage de la formation initiale. « *Le défi est de taille, en particulier dans le second degré, mais il peut être relevé partout*, assure Bernard David. *Si l'ensemble des disciplines, par exemple, ne peuvent être représentées, des formations disciplinaires peuvent être décentralisées ou des partenariats envisagés avec l'université publique, tout en gardant la maîtrise de l'ensemble du master. À nous de faire preuve d'imagination.* »

**Aurélié Sobocinski**

1. Institut de formation de l'Université catholique de l'Ouest aux métiers de l'enseignement.
2. Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignant du second degré dans les établissements d'enseignement privé sous contrat.
3. Institut universitaire de formation des maîtres.
4. Centres de formation pédagogique.
5. Concours de recrutement de professeur des écoles.

## Master, encore de nombreuses clarifications à faire

Un projet de circulaire de cadrage des diplômes de master destinés aux métiers de l'enseignement est actuellement en cours de rédaction au ministère de l'Enseignement supérieur. Cette circulaire devrait insister sur la nécessité d'une répartition pertinente sur les quatre semestres avec une dominante disciplinaire en M1 et une autre plus professionnalisante en M2. En outre, la préparation au concours ne devant donc pas être l'unique finalité des formations, celles-ci devraient veiller à ouvrir à la préparation au doctorat. Ces formations devraient donc nécessairement être adossées à la recherche. D'autre part, des stages d'observation et de pratique accompagnée pourraient être mis en place au cours du premier ou du second semestre en M1. Le stage en responsabilité trouverait naturellement sa place en M2 et serait essentiellement offert aux candidats admissibles. Pour sa part, l'enseignement catholique reste très attentif aux évolutions de ces formations et à l'exigence d'une préparation professionnelle. Les candidats aux métiers d'enseignant dans un établissement catholique d'enseignement ne pourront recevoir un accord collégial que s'ils réalisent un stage dans l'un des établissements de ce réseau. Le Sgec prépare ainsi des documents pour clarifier les typologies des stages de formation et de recrutement et pour mettre en place une organisation concertée et unifiée de l'offre de stages. GDR

## Être fondateurs aujourd'hui

**Q**ue fais-tu, toi, comme fondateur, à la manière de Jean-Baptiste de La Salle ? » a lancé le frère Nicolas Capelle aux trois cents membres des communautés éducatives du réseau La Salle, réunis à Issy-les-Moulineaux, du 24 au 26 octobre dernier. Car l'intuition charismatique du fondateur des Frères des Écoles chrétiennes est « un feu, non une relique », a ajouté le visiteur provincial de France.

À l'occasion de cette traditionnelle université d'automne, conférences, table ronde et ateliers<sup>1</sup> se sont succédé sur le thème « Comment être fondateurs aujourd'hui ? ». Ils ont permis d'interroger les pratiques éducatives pour mieux les enraciner dans une communauté humaine qui accepte de s'ouvrir à la transcendance et à la parole du Christ. La théologienne Gwennola Rimbaut a ainsi invité les éducateurs à « se laisser transformer par la pratique de l'hospitalité » qui « renvoie tout simplement au mode de révélation choisi par Dieu ». Elle a relevé qu'un des enjeux pour les chrétiens était « de quitter l'habitude de vouloir imposer une lecture des Évangiles directement confessante ». Tandis que le frère André-Pierre Gauthier, lors de sa conférence, affirmait : « Le pouvoir créateur et recréateur de l'éducation tient en cela : une parole ou un regard peut mystérieusement être pour le jeune un véritable événement, dont le retentissement nous demeure souvent et heureusement caché. »

Façons de dire aussi que le charisme lasallien, apporté à l'Église, doit être plus que jamais partagé et porté par frères et laïcs. Une table ronde consacrée au débat sur « la responsabilité des laïcs dans l'Église » en a été l'illustration<sup>2</sup>. Avec comme fil rouge, pour progresser sur cette question, la nécessité, a rappelé Louis-Michel Renier, de « renoncer au cloisonnement clercs-laïcs au nom du sacerdoce commun ».

**Bruno Lagniez**

1. Sur l'intégration des jeunes handicapés, l'accompagnement des élèves décrocheurs, mais aussi les expériences des communautés Sant'Egidio, Fondacio, Vie Chrétienne, Lasallienne Frère-Laïcs...

2. Avec M<sup>gr</sup> Francis Deniau, évêque de Nevers, le théologien et membre du groupe des Dombes Louis-Michel Renier, et Dominique Quinio, directrice de La Croix.

## L'Addec en session

**D**e la transmission des valeurs à l'attachement au Christ : c'est sur ce thème que l'Addec<sup>1</sup> a tenu, du 19 au 22 novembre dernier, sa session annuelle à Poissy (Yvelines). Elle a rassemblé quelque 200 personnes – chefs d'établissement et leurs adjoints en pastorale scolaire, directeurs diocésains, délégués de tutelle... – auxquelles il a été donné de vivre trois journées riches de réflexions sur l'engagement

éducatif, de ressourcement intérieur, mais aussi de convivialité. Pour M<sup>gr</sup> Brincard<sup>2</sup> qui a ouvert la session, « les valeurs sont des balises [...], elles épousent la vague, ne lui résistent pas, mais ne changent pas de position. Pour les suivre, nous avons besoin d'un navigateur, la raison. [...] Si la raison nous guide, la Foi, l'Espérance et la Charité nous éclairent d'une lumière incandescente, d'une lumière nouvelle. » Foi, Espérance et Charité sont d'une autre nature que les valeurs, a poursuivi l'évêque du Puy-en-Velay : « Elles nous unissent à une personne, à celui qui est la Lumière et la Vie, à celui qui est l'Amour. Elles sont liens de communauté avec une personne vivante. »



Les participants à l'université lasallienne ont débattu en petits groupes sur les conférences.

D.R. « Le Christ est venu d'auprès du Père non pour condamner le monde mais, avec le Père, pour le sauver, et pour ramener à l'unité les enfants de Dieu dispersés », a souligné M<sup>gr</sup> Aumonier<sup>3</sup>. Les éducateurs doivent se le rappeler dans leur mission : « C'est une tâche et une grâce que nous recevons ensemble, dans la communion des personnes, et pour la communion des personnes, image et fruit de la communion en Lui-même. »

Autre intervention remarquable, celle de Laurent Lafforgue. Le mathématicien a pointé le contexte dans lequel s'inscrit le rôle de l'École : un contexte marqué par « une crise de la transmission »



De g. à d. : Père Jean-Bernard Plessy, secrétaire général de l'Addec, M<sup>gr</sup> Brincard et Laurent Lafforgue (de dos).

que celle-ci affecte la foi, la rationalité, la culture et la connaissance. L'acte de transmission n'en demeure pas moins légitime, et il appartient aux enseignants et aux éducateurs d'entendre la quête de sens dont les jeunes sont porteurs.

Aussi Laurent Lafforgue a-t-il plaidé pour que chacun, dans les communautés éducatives, « se mette à l'écoute de la parole de Dieu incarnée par le Christ ».

Éric de Labarre, pour sa part, a invité les établissements catholiques à « habiter et à mettre en valeur plus qu'ils ne le font aujourd'hui les espaces de liberté que leur donne la loi Debré », mettant l'accent sur la responsabilité qui pèse au quotidien sur les chefs d'établissement. « Vivre la liberté est la condition indispensable pour éduquer les jeunes à la liberté », a rappelé le secrétaire général de l'enseignement catholique. Au cours de cette même session, le père Stéphane Aumonier est intervenu sur le Centre Missionnaire de la Vie (qui permet à des étudiants de prendre une année d'approfondissement sur leur vie), Annick de Souzenelle<sup>4</sup> sur la transmission des valeurs aux jeunes, Dominique Ponneau<sup>5</sup> sur l'art comme lieu privilégié de la transcendance divine. **VG**

1. Alliance des directeurs et directrices de l'enseignement chrétien.

2. Évêque du Puy-en-Velay et président de l'Addec.

3. Évêque de Versailles et responsable de l'enseignement catholique auprès de la Conférence épiscopale.

4. Bibliste et théologienne.

5. Directeur honoraire de l'École du Louvre.

# « Le développement durable passe par les consciences »



© G. Brouillet-Waane

fréquent de resituer la réflexion dans une perspective chrétienne. Plus rare est d'entendre un haut fonctionnaire aborder le développement durable sous un angle plus spirituel. Jacques Brégeon, président du comité opérationnel d'éducation du Grenelle de l'environnement a franchi le pas : « *Le développement durable passe par les consciences. Or les sociétés sont profondément ancrées et forgées par le fait religieux. Je suis persuadé que les religions doivent s'emparer de la thématique, et trouver entre elles les chemins d'une convergence pour nous aider à gagner une vision commune.* » **EDC**

1. Par Formiris et la mission « Éduquer à l'universel » (responsable : Fulgence Koné) du département éducation du Sgec avec des Européens dans le cadre du projet Grundtvig.



© G. Brouillet-Waane

Fulgence Koné et Marika Prave (Estonie).

Il faut certainement voir dans l'affluence du public venu au colloque européen « Former et éduquer au développement durable », organisé<sup>1</sup> les 9 et 10 décembre 2009 au Secrétariat général de l'enseignement catholique, un signe prometteur. La notion de développement durable n'est certes pas nouvelle. Le signal d'alarme a été tiré il y a près de 40 ans, à Stockholm. Pour la première fois on parlait de « *la nécessité d'adopter une conception commune et des principes communs qui inspireront et guideront les efforts des peuples du monde en vue de préserver et d'améliorer l'environnement.* » Puis il y a eu Rio en 1992, Johannesburg en 2002, Kyoto en 2005 et aujourd'hui Copenhague avec un fort discours alarmiste... La prise de conscience de la nécessité d'un changement de comportement dans nos modes de développement aura donc mis un temps certain pour cheminer dans les esprits.

Et il aura fallu attendre le Grenelle de l'environnement en 2007 pour que le ministère de l'Éducation décide de placer l'éducation au développement durable au cœur du socle commun des connaissances et des compétences.

Un des intérêts de ce colloque a été de croiser des regards, d'inviter des intervenants de tous bords – Éducation nationale, entreprises, associations... –, d'apporter des réflexions historiques et théologiques et de proposer des expériences de terrain très concrètes et très variées, à tous les niveaux d'enseignement, s'appuyant notamment sur les « Agendas 21 » scolaires. En y associant une dimension européenne, cinq partenaires étant en effet impliqués dans le projet Grundtvig. Preuve qu'il s'agit là d'un chantier commun qui nécessite des regards et des partenariats multiples.

Dans l'enseignement catholique, il est

## Un Salon fondé sur la rencontre

Synthèse des salons destinés à l'orientation des jeunes (Onisep, Aventure des métiers, l'Étudiant) et aux professionnels de l'éducation (Educatec, Educatices, Cité de l'Éducation), le Salon européen de l'Éducation organisé par la Ligue de l'enseignement constitue un rendez-vous annuel incontournable de toute une profession et d'une jeune génération en quête d'échanges. Ainsi, comme chaque année

depuis dix ans, ce Salon fut l'occasion pour les professionnels de venir s'exprimer sur leurs métiers, pour des jeunes de faire un premier bilan de leurs engagements. Ce fut, par exemple, le cas d'un groupe de volontaires du service civique, venus présenter à Martin Hirsch les actions qu'ils menaient et comment celles-ci constituaient une sorte de propédeutique de leur insertion dans la société. Bien entendu, cette manifestation permet de répondre aux attentes des jeunes et de leurs familles. Comment devenir enseignant ? Où se préparer pour passer des concours d'entrée dans les grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce ? Quelles formations proposent les universités catholiques dans les domaines de l'histoire, de la psychologie, de la médecine ?... Quelles sont les préparations de BTS les plus adaptées à... ? Autant de questions auxquelles près d'une centaine de chefs d'établissement, d'enseignants et de parents ont bien voulu répondre en se tenant derrière les divers pôles d'information du stand de l'enseignement catholique. Ce salon a également permis à de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Luc Chatel, Martin Hirsch, Jean-Paul Huchon et Jack Lang, de venir saluer l'enseignement catholique. **GDR**



© G. Brouillet-Waane

Martin Hirsch et Gilles du Retail.

## Éviter les ruptures et les concurrences

« *L'enseignement privé sous contrat, modalité spécifique ou mise en cause profonde du service public d'éducation ?* » La problématique du devenir de l'enseignement privé sous contrat depuis 1959 a été au cœur du colloque scientifique organisé les 10 et 11 décembre dernier par l'université de Picardie Jules-Verne, à Amiens.

Pour Bruno Poucet, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Picardie et organisateur du colloque, faire entrer la loi Debré dans l'histoire c'est « *en faire une question culturelle – celle de la place d'un groupe spirituel particulier dans la société française –, au-delà de la question politique, car cette loi qui perdure aujourd'hui a su ordonner universalité et singularité pour contribuer à façonner la nation française dans sa diversité* ». En quête d'un compromis pour faire culture commune, elle met au cœur de la contractualisation, « *une philosophie, la notion de caractère propre qui n'est pas définie par la Loi mais renvoie à une qualité qui peut être spirituelle, pédagogique, éducative, attachée à l'établissement, qu'il soit public ou privé, et donc variable* », souligne-t-il. Mais si « *jusqu'à présent les redressements successifs face à certaines tentatives de récupération politiciennes ont permis d'éviter la constitution d'un service d'enseignement privé parallèle et autonome tout en renforçant l'association au service public* », Bruno Poucet met en garde sur l'avenir de cette question culturelle, « *tapie aujourd'hui sous la question identitaire* ». « *La question n'est d'ailleurs pas seulement éducative, mais touche plus largement à "l'identité nationale": comment faire école ensemble ?* » interroge l'universitaire.

De fait, selon André Blandin, intervenant au colloque, « *l'évolution majeure de l'enseignement catholique depuis cinquante ans a été l'inversion de perspective entre 1959, où le caractère propre était un peu notre ligne Maginot, à la volonté de participer à la responsabilité de la nation et celle de pouvoir par sa capacité d'innovation contribuer à l'amélioration de l'ensemble du système* ».

Les défis n'en restent pas moins nombreux, à commencer par celui de la mixité et de la sectorisation, cité à plusieurs reprises lors du colloque, et sans oublier celui du statut, de la formation et de la carrière des enseignants du privé, comme l'a rappelé Bernard Toulemonde, inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale. « *Objet de multiples rectifications de frontières depuis cinquante ans, le vrai enjeu réside dans le contrôle des enseignants du privé, ainsi que de leur dépendance par rapport à l'institution : fonctionnaires ou contractuels* », a-t-il résumé. Finalement, la logique de séparation, du chacun-chez-soi et de l'ignorance réciproque l'a emporté sur celle de rapprochement, une évolution regrettable alors que pourrait prévaloir une autre logique, moins frileuse, de l'ouverture, de l'échange, du métissage. Autre sujet d'inquiétude : le nouveau schéma de formation des enseignants qui émerge avec la mastérisation et le risque d'une formation dans un cocon, alors que l'esprit originel de la Loi Debré, dans l'exposé de ses motifs selon Bernard Toulemonde, faisait des enseignants la carte maîtresse du rapprochement public/privé. « *Après les accords Lang-Cloupet qui ont marqué un rapprochement avec le secteur public, des éléments communs de professionnalisation, le processus actuel pourrait faire prévaloir la logique de la concurrence* », considère Yves Verneuil, maître de conférences à l'université de Champagne-Ardenne. AS



Michel Debré avant son discours à l'Assemblée nationale, le 23 décembre 1959.

17 janvier 2010

7<sup>e</sup> salon Studyrama des terminales

Espace Champerret, Paris 17<sup>e</sup>.

Cent cinquante établissements post-bac accueilleront les lycéens mais aussi les étudiants niveau bac + 1 souhaitant se réorienter.

Entrée gratuite après préinscription en ligne : [www.studyrama.com](http://www.studyrama.com)

29 et 30 janvier 2010

34<sup>e</sup> Salon Adrep enseignement supérieur

Espace Champerret, Paris 17<sup>e</sup>.

Deux jours durant, lycéens, étudiant, parents, directeurs, proviseurs et enseignants trouveront « l'incroyable diversité des formations proposées aux jeunes » rassemblée dans un même espace. Plus de détails sur [www.adrep-infos.com](http://www.adrep-infos.com)

Du 15 au 21 février 2010

« Ouvrir son cœur à la Parole vivante de Dieu »

Abbaye Notre-Dame-de-la-Paix (06).

Cette session invite les 18-30 ans à vivre une expérience de vie spirituelle dans le charisme cistercien avec la communauté de la congrégation de l'Immaculée-Conception.

Contact : Sœur Aline-Marie, Abbaye Notre-Dame-de-la-Paix, 271 route de Saint-Blaise, 06670 Castagniers. Tél. : 04 93 08 05 12. E-mail : [atelier.notre-dame@orange.fr](mailto:atelier.notre-dame@orange.fr)

Du 19 au 21 février 2010

2<sup>e</sup> Congrès national de la Miséricorde

Lisieux (14)

Trois jours pour aller à la rencontre d'autres chrétiens de tous les points de France, partager espérances et questions sur le thème « Miséricorde, osons la confiance ».

Programme détaillé et bulletin d'inscription : <http://congresmisericordefrance.catholique.fr>

Du 13 au 21 mars 2010

Festival Art Passion

Antibes (06)

Au programme : le swing manouche du Django Memory Quartet, *L'Évangile selon Pilate* d'Éric-Emmanuel Schmitt, *Jésus Fils de l'Homme* de Khalil Gibran ; et bien sûr *La Passion*, spectacle phare joué par quelque 70 comédiens amateurs. Dates et tarifs sur [www.antibes-art-passion.com](http://www.antibes-art-passion.com)

20 et 21 mars 2010

« Matérialisation/dématérialisation de la lumière »

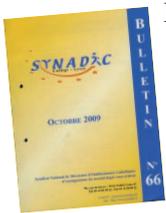
Centre international du vitrail, Chartres (28).

Jean-Paul Deremble et Arnaud Timbert, tous deux maîtres de conférences à l'université de Lille-3, animeront une session consacrée à la production et à la réception de la lumière dans l'architecture médiévale.

Programme détaillé : [www.centre-vitrail.org](http://www.centre-vitrail.org) (rubrique « Journées d'études culturelles »).

# À la une des revues de l'enseignement catholique

## ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES : BÂTIR LE PLAN DE FORMATION



Le *Bulletin du SYNADIC* (pp. 13-18) propose des fiches pour aider les chefs d'établissement à bâtir un plan de formation. La première indique comment repérer et collecter les besoins de formation, dégager des priorités et consulter les instances représentatives du personnel. La deuxième présente le cadre réglementaire pour les enseignants et les salariés Ogec, l'organisation de la fédération Formiris et la mise en place du plan de formation par le chef d'établissement.

## EXPÉRIMENTATION LYCÉE : SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE

Le lycée Saint-Jacques-de-Compostelle, à Poitiers, a été retenu par le ministère de l'Éducation nationale pour entrer dans la démarche d'expérimentation de la rénovation du lycée. Cet établissement professionnel et technologique poursuit trois objectifs : améliorer le taux de réussite au bac, élever le niveau de maîtrise des langues vivantes étrangères, augmenter le nombre d'inscriptions dans les filières sélectives. Le *Bulletin du SYNADIC* (pp. 19-25) présente les axes et le cahier des charges auxquels doivent répondre les propositions de l'équipe pédagogique.

## FAIT RELIGIEUX : QUELLE PRISE EN COMPTE ?

Chacun dans l'établissement s'interroge sur la place faite au religieux et sur la mise en œuvre du caractère propre. Les projets pédagogique, éducatif et d'établissement sont aussi concernés. Comment, à partir du diagnostic de l'existant déterminer des objectifs, mettre en place les actions et les évaluer ? Comment différencier ce qui relève des trois dimensions : le culturel et l'information, l'interprétation et la recherche de sens, l'initiation et le cultuel ? Deux textes, l'un rédigé par Dominique Moreau de l'Institut de formation pour l'étude et l'enseignement des religions (Ifer), et l'autre par Michel Martin, ancien directeur de l'Institut pastoral d'études religieuses (Iper) de l'Université catholique de Lyon proposent un éclairage.

*Bulletin du SYNADIC*, n° 66, octobre 2009.

## RÉFORMES : LE RÔLE DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT



Les *Fiches syndicales du SNCEEL* proposent un dossier sur le chef d'établissement et les réformes. Ces dernières années, le système éducatif a été touché par de nombreux changements. Dans ce contexte d'incertitudes, comment le chef d'établissement doit-il accompagner son équipe ? C'est à lui

qu'il reviendra de mesurer l'ampleur du changement nécessaire, d'anticiper les résistances puis de définir sa stratégie. L'exemple du lycée Sainte-Marie, à Beaucamps-Ligny (Nord), montre comment l'anticipation et l'innovation constituent pour le chef d'établissement les leviers pour s'adapter et mobiliser les enseignants autour de nouveaux projets.

*Fiches syndicales du SNCEEL*, n° 652, novembre 2009, pp. 17-40.

## ÉTABLISSEMENT FORMATEUR : UN LIEU APPRENANT



À l'occasion des journées d'étude des 12 et 13 octobre dernier, organisées par Formiris, sur le concept d'établissement formateur, Les *Fiches syndicales du SNCEEL* consacrent un dossier à ce sujet. Les articles clarifient cette notion, expliquent quelles sont les conditions qui font un établissement formateur et quel type de management est le mieux adapté. D'autre part, les observations formulées par Richard Wittorski en 2000, selon lesquelles les pratiques innovantes développent des compétences et transforment l'établissement en un lieu « apprenant », ont été reprises.

*Fiches syndicales du SNCEEL*, n° 653, décembre 2009, pp. 25-49.

## ENFANTS HANDICAPÉS : DES DROITS À LA SCOLARITÉ



L'article 19 de la loi du 11 février 2005 stipule que « tout enfant handicapé est de droit un élève, acteur de ses apprentissages ». *Fep magazine* rappelle l'ensemble des droits auxquels tout enfant handicapé peut prétendre : scolarisation dans l'établissement de son choix, mise en place d'un projet personnalisé de scolarisation, nomination d'un enseignant référent, aide d'un auxiliaire de vie scolaire.

*CFDT magazine-FEP*, n° 145, décembre 2009, p. 14.

## Un nouveau site pour les Apel



L'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) s'est dotée d'un nouveau site national : l'internaute navigue avec aisance dans ses pages aux teintes acidulées. On y trouve une présentation du mouvement, tout comme la position des parents vis-à-vis des sujets d'actualité (réforme du lycée, portable à l'école, prime à la présence en classe...). Les deux rubriques phares traitent, pour leur part, de l'école (« Tout au long de sa scolarité »), avec une entrée par niveau d'enseignement, et des thématiques qui en dérivent (« Tout autour de sa scolarité »). Il s'agit des questions que les familles se posent sur l'orientation, l'éducation ou la santé. À noter aussi, dès la page d'accueil, la possibilité de rechercher un établissement dans toute la France et, dans le FAQ, la liste à jour des internats permanents. Enfin, le magazine *Famille & Éducation* y figure également puisque l'on peut télécharger une partie du dernier numéro, tel le dossier « Jeunes et médias » (n° 479), tout comme les principaux articles du numéro de rentrée. **SH**

➔ Adresse : [www.apel.fr](http://www.apel.fr)

## Un malaise enseignant « croissant »

Deux enseignants du second degré sur trois (67 %) se sentent concernés par le malaise enseignant, selon une récente étude<sup>1</sup> de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) menée dans les collèges et lycées publics. Un chiffre préoccupant : en 2005, ils n'étaient que 53 % à le reconnaître. Avant les conditions de rémunération ou de travail, c'est le manque de reconnaissance professionnelle qui est dénoncé par les professeurs. Toujours selon la même étude, 93 % des enseignants considèrent que le « métier d'enseignant » n'est pas le même selon sa situation professionnelle, le type d'établissement, le recrutement social, le niveau d'âge. Parmi les difficultés du métier, la gestion de l'hétérogénéité des élèves vient en tête (73 %), devant la difficulté à atteindre les objectifs de travail dans le temps prévu (54 %) et à individualiser l'enseignement (46 %). À tel point que, selon l'enquête menée auprès de 1 200 enseignants, un professionnel sur trois envisage aujourd'hui de quitter le métier. La moitié souhaiterait rester dans l'Éducation nationale, l'autre moitié vise un travail hors éducation. Une situation plus qu'inquiétante alors que 135 000 enseignants devraient partir en retraite d'ici à 2012. **AS**

1. À télécharger sur : [www.education.gouv.fr/cid49287/enseigner-college-lycee-2008.html](http://www.education.gouv.fr/cid49287/enseigner-college-lycee-2008.html)

## Un lycée en cours de rénovation

Sans modifier en profondeur les structures, le projet de rénovation du lycée, présenté par le président de la République en novembre, « réaménagement de façon assez globale l'ensemble des filières de formation », selon Fernand Girard, délégué général de l'enseignement catholique, tout en insistant sur l'accompagnement à l'orientation, la réversibilité des choix, l'accompagnement personnalisé, l'apprentissage des langues, la responsabilisation des lycées ou encore l'autonomie des établissements... Autant d'axes depuis longtemps soutenus par l'enseignement catholique. À l'horizon 2010, se confirme ainsi un lycée



avec une seconde moins déterminante, une première plus généraliste et une classe de terminale « assumant sa spécialisation ». La nouvelle seconde dont le volume horaire de 28 heures 30 reste inchangé, voit en revanche ses grilles modifiées et l'horaire de certaines disciplines réduit (en histoire-géographie, français, physique et SVT). La principale nouveauté tient en effet à l'introduction dans l'horaire élève et enseignant de deux heures d'accompagnement

personnalisé obligatoires, dont la gestion sera globalisée et relèvera de l'autonomie pédagogique de l'établissement. Si la réforme va également dans le sens d'un maintien de la voie technologique, pour Fernand Girard, il manque encore aujourd'hui « la recomposition appliquée aux voies technologiques, alors que celles-ci devraient partager à l'avenir le même tronc commun avec les filières de la voie générale ». Repensée dans une logique de poursuite d'études après le baccalauréat et ne visant plus comme priorité l'insertion professionnelle immédiate, la voie STI<sup>1</sup>, par exemple, devra pouvoir mener au diplôme d'ingénieur, via notamment les classes prépa techno post-bac. **AS**

1. Sciences et technologies industrielles.

## Les enseignants européens ont envie de se former



En Europe, neuf enseignants sur dix participent à différentes formes de formations professionnelles, et plus de la moitié disent en vouloir davantage. Les horaires et la charge de travail sont perçus comme les obstacles à leur perfectionnement, tout comme l'insuffisance de l'offre de formation. C'est ce qui ressort d'un rapport de la Commission européenne et de l'OCDE sur « le perfectionnement professionnel des enseignants en Europe<sup>1</sup> » présenté fin novembre. Basé sur une enquête internationale menée cette année dans 23 pays, le rapport plaide en faveur de meilleures possibilités de perfectionnement des quelque six millions d'enseignants européens, non seulement en début de carrière, mais aussi tout au long de la vie. Il note qu'à ce jour aucun pays n'oblige ses professeurs à suivre une formation. Si celle-ci est « considérée comme un devoir professionnel » dans certains pays comme la France, les Pays-Bas ou la Suède, « toute participation est optionnelle ». **AS**

1. Pour consulter le rapport (en anglais) : [http://ec.europa.eu/education/school-education/doc/1962\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/school-education/doc/1962_en.htm)

## La réforme du brevet pour 2011

Afin de permettre aux enseignants de s'approprier dans des conditions sereines la mise en œuvre du socle commun, les dispositions relatives à sa prise en compte pour l'obtention du diplôme national du brevet ne s'appliqueront qu'à compter de la session 2011. » Selon le BO n° 40 du 29 octobre 2009, la réforme du brevet et son nouveau mode d'évaluation sont ainsi reportés à 2011. Pour la session 2010, « seuls le niveau A2 dans une langue vivante étrangère étudiée dans l'établissement et choisie par le candidat et le brevet informatique et internet (B.2.i.) seront nécessaires pour l'obtention du diplôme national du brevet », précise le texte. « En revanche, la tenue du document attestant la maîtrise des connaissances et compétences du socle commun sera obligatoire dès la rentrée scolaire 2009. » **AS**

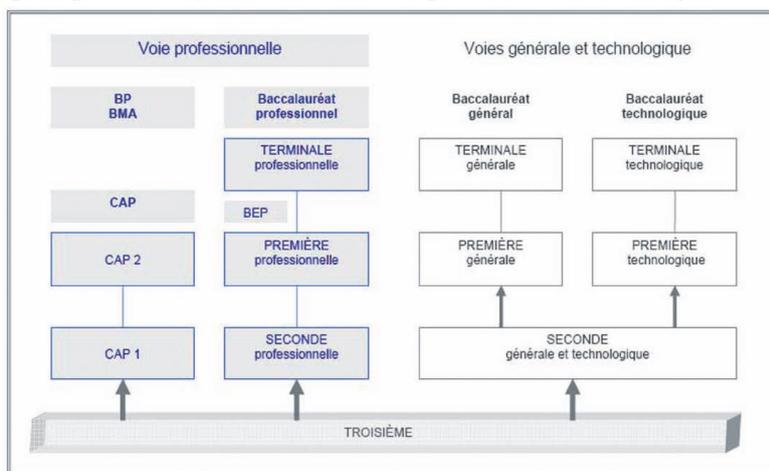
# Une voie professionnelle à expérimenter

L'enseignement professionnel a mis en place des dispositifs pédagogiques qui ont permis à des élèves à la scolarité difficile, voire à la limite du décrochage, de retrouver de l'intérêt pour le travail scolaire », souligne le Haut Conseil de l'Éducation (HCE), dans son rapport 2009 sur le bilan des résultats de l'école, consacré à l'enseignement professionnel<sup>1</sup>.

Approche par compétences, prise en charge individualisée des élèves, implication, pratiques enseignantes mettant l'accent sur les liens entre les disciplines, pédagogie de l'alternance... : tels sont quelques-uns des atouts dont dispose la voie professionnelle, qui rassemble 43 % des jeunes du second cycle de l'enseignement secondaire. Et pourtant celle-ci reste « méconnue » et « pénalisée ». En cause : l'orientation par défaut, l'obligation faite à la voie professionnelle de scolariser les élèves « qui ne maîtrisent pas les compétences fondamentales », l'enchevêtrement des acteurs mais aussi l'insuffisante implication des employeurs dans la formation professionnelle de certains jeunes...

Ainsi pour « tirer tous les bénéficiaires » de la rénovation de cette voie qu'il estime « ambitieuse et légitime », le HCE propose notamment, qu'à titre expérimental, « à la

fin du collège, les élèves soient tous orientés vers une classe de seconde, générale et technologique ou professionnelle », et que le choix entre CAP ou bac pro ne s'opère qu'à l'issue du premier trimestre de seconde professionnelle, en s'appuyant « sur l'analyse des capacités et des motivations des jeunes [...] dans un contexte différent de celui du collège ». Il préconise aussi que « la seconde année de formation au CAP se fasse exclusivement en apprentissage » car le taux d'insertion professionnelle en CAP est plus élevé pour les élèves en apprentissage que sous statut scolaire. Il prône ensuite que l'acquisition des diplômes professionnels se fasse « par unités capitalisables » et estime dans ce cadre, que « le maintien à long terme du BEP comme certification



intermédiaire [...] pose un problème de cohérence avec l'esprit de la réforme, car il risque de détourner certains de l'objectif d'acquiescer le baccalauréat ». Enfin le HCE suggère que « les STS et les IUT<sup>2</sup> mettent en place les dispositifs nécessaires pour accueillir plus de bacheliers professionnels » et recommande que « tous les formateurs de la voie professionnelle, en centre

de formation comme en milieu professionnel, possèdent une expérience directe et récente de l'entreprise et des compétences d'enseignement ». AS

1. « Bilan des résultats de l'École 2009 – l'enseignement professionnel ». Rapport disponible sur le site du HCE : [www.hce.education.fr](http://www.hce.education.fr)

2. Respectivement « Sciences et technologies pour la santé » et « Instituts universitaires de technologie ».

## Comment faciliter la transition lycée-université ?

Deux chercheuses de l'université de Liège, Françoise Crépin et Isabelle Demonty, ont tenté d'identifier des leviers d'action visant à faciliter la transition lycée-université à partir de cinq programmes élaborés en Belgique. Le premier vise à apprendre à l'élève à construire son projet d'orientation à la fois par la mise en œuvre d'une démarche de recherche scientifique à propos d'une problématique en lien avec le domaine qui l'intéresse et de compte rendu de ses démarches d'orientation. Le deuxième décloisonne les deux niveaux d'études et multiplie les échanges entre enseignants et élèves du secondaire et du supérieur. Le troisième s'attache à identifier les prérequis nécessaires et à les améliorer. Le quatrième vise le développement des compétences transversales comme la prise de notes. Le cinquième et dernier, à s'informer sur les métiers et l'enseignement supérieur. De toutes ces initiatives, le premier dénominateur commun est la concrétisation d'une réflexion conjointe par les équipes du secondaire et du supérieur. Mais dans quatre des cinq programmes, un constat s'impose, déjà énoncé par de Kerchove

et Lambert dans une étude sur le libre accès à l'enseignement supérieur, publiée au milieu des années 90 : « [E]n dépit des efforts déployés pour une meilleure information des élèves sur les études et/ou les professions, l'information sera toujours imparfaite et surtout inégalement distribuée. Il faut donc maintenir le droit à l'erreur en matière de premier choix d'études en vue de permettre à l'étudiant la nécessaire confrontation avec ses propres goûts et aptitudes. Cet objectif milite également contre une spécialisation trop précoce et exclusive des diverses formations et pour le maintien du caractère pluridisciplinaire des premières années d'études [...] au début du supérieur. » AS

➤ Pour consulter l'étude intitulée « L'amélioration de la transition entre l'enseignement secondaire et supérieur - présentation de projets pilotes associant des enseignants du secondaire et du supérieur en Communauté française de Belgique » : [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) (cliquer sur « Documentation et publications » / « Recherches en éducation » / « Liste des recherches »).

## Filles et garçons à l'école

Il s'agit, de l'école primaire à l'enseignement supérieur, de moins bons résultats que les filles. Ils manifestent ainsi plus de difficultés dans l'apprentissage de la lecture – difficultés qui pèseront sur l'ensemble de leur scolarité – et ont moins de succès que les filles aux examens. Ils redoublent davantage et sont surreprésentés dans les dispositifs qui accueillent les élèves en grande difficulté ou en rupture scolaire<sup>1</sup>. C'est aux inégalités de genre et aux écarts de réussite entre garçons et filles que Jean-Louis Auduc<sup>2</sup> a consacré son dernier ouvrage, *Sauvons les garçons!*<sup>3</sup>. En cause, les stéréotypes sexués transmis par la famille et entretenus par l'école. Pour le directeur adjoint de l'IUFM de Créteil, cette fracture sexuée qui s'accroît entre filles et garçons, doit être traitée sous peine de générer des violences scolaires, les garçons cherchant à reconquérir par la force la place qu'ils ont perdue en matière de réussite scolaire.



Pour remédier à cette situation, il préconise de constituer, dans certaines disciplines ou pour certains apprentissages, des groupes où « *garçons et filles seraient séparés* ». Autres pistes avancées : réintroduire, dans le cursus scolaire à 13, 15 et 18 ans – âges auxquels les jeunes accèdent respectivement à la majorité pénale, sexuelle et sociale – des rites d'initiation susceptibles d'aider les élèves, et en particulier les garçons, à gagner en maturité ; ou encore mettre en place des modules de formation initiale et continue permettant de sensibiliser les enseignants aux questions que pose la mixité.

Sur ce dernier point, Jean-Louis Auduc rejoint les recommandations formulées dans le rapport du réseau NESSE<sup>4</sup>. Publié par la Commission européenne, il pointe les différences et les inégalités qui demeurent en matière d'éducation, et invite à miser sur la formation des maîtres : « *Il faudrait introduire une large formation à l'égalité (incluant les genres) à l'attention des futurs enseignants et des enseignants en poste* ». **VG**

1. Sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), classes- et ateliers-relais.  
 2. Directeur adjoint de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Créteil.  
 3. Éditions Descartes & Cie, 2009, 103 p., 13 €.  
 4. *Network of Experts in Social Sciences of Education & training* (Réseau d'experts en sciences sociales de l'éducation et en formation). Le rapport *Gender and Education (and employment) – lessons from research for policy makers* est disponible dans sa version anglaise et son résumé à l'adresse suivante : [www.nesse.fr/nesses/activities/reports/activities/reports/gender-report-pdf](http://www.nesse.fr/nesses/activities/reports/activities/reports/gender-report-pdf)

## Europe : recul des compétences en lecture

« Réduire d'au moins 20 % par rapport à l'année 2000 le pourcentage d'élèves âgés de 15 ans ayant de faibles résultats pour les compétences en lecture » : tel était un des cinq objectifs que l'Europe s'était fixés en matière d'éducation et de formation pour 2010. Il risque de n'être pas atteint, prévient la Commission européenne dans une étude<sup>1</sup> sur les performances des États de l'Union européenne

présentée le 25 novembre dernier. La part de jeunes qui éprouvent des difficultés à comprendre ce qu'ils lisent est en effet passée, entre 2000 et 2006, de 21,3 % à 24,7 %. Au nombre des pays qui ont vu reculer les capacités à lire des jeunes : la France. Le taux de piètres lecteurs y est en hausse de 6,5 points (21,7 % en 2006 contre 15,2 % en 2000).

En matière de lutte contre les sorties prématurées du système éducatif, autre objectif de Lisbonne, les progrès sont lents, souligne la Commission. À l'inverse, elle se félicite de l'augmentation du nombre de jeunes diplômés en mathématiques, sciences et technologies dans les pays de l'Union européenne. **VG**

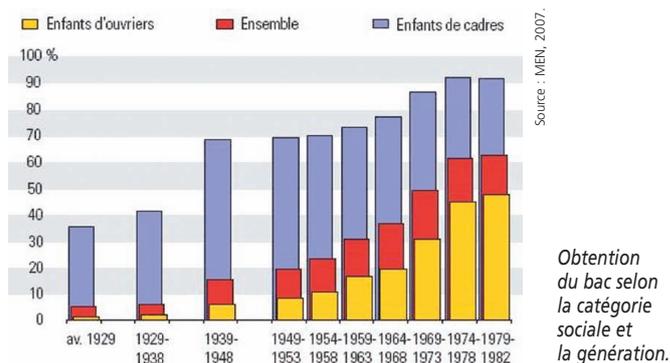
1. Rapport disponible sur internet à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc1951\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc1951_en.htm)

## Parcours scolaire et origine sociale

L'Observatoire des inégalités livre une série de notes<sup>1</sup> qui mettent en évidence le lien entre les parcours scolaires des élèves et leur origine sociale. Ainsi, les enfants d'ouvriers, d'employés et d'inactifs représentent 84 % des élèves scolarisés dans les sections pour jeunes en difficulté au collège. À l'inverse, les jeunes issus des catégories sociales supérieures (cadres supérieurs et professions libérales) n'en représentent que 2 %. « *Les inégalités sociales face à l'école se construisent dès la maternelle et le primaire*, notent les auteurs. *Elles sont déjà marquées à l'entrée au collège où elles s'accroissent*. » Elles perdurent au lycée ; en témoigne l'inégal accès au baccalauréat des catégories sociales. Certes l'accès au baccalauréat s'est démocratisé : « *De plus en plus de jeunes issus des couches moins défavorisées obtiennent ce diplôme*. » Reste que l'accès aux différents bacs demeure étroitement corrélé à l'origine sociale des élèves, « *les enfants de cadres supérieurs [ayant] 8 fois plus de chances que les enfants d'ouvriers d'obtenir un bac S...* ».

En cause « [l']académisme [du système éducatif français], [s]es évaluations fréquentes et [s]es enseignements précoces [...] qui pénalisent ceux qui disposent des plus faibles atouts familiaux », mais aussi la plus ou moins bonne connaissance qu'ont les parents des rouages du système éducatif, les disparités de ressources financières et culturelles dont disposent les familles ou encore leur attitude vis-à-vis de l'école. **VG**

1. « L'origine sociale des élèves en difficulté au collège », « L'inégal accès des élèves au baccalauréat ». Notes disponibles sur : [www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr)



# L'École numérique, une revue bimédia

Après le plan « Écoles numériques rurales » en 2009, un autre plan concernant le numérique à l'école est prévu pour ce mois de janvier. Son ambition, selon le ministre de l'Éducation nationale Luc Chatel, est de faire de la France, dès 2012, un pays référent en matière de Tice<sup>1</sup>. C'est dans ce contexte porteur que le Scérén-CNDP<sup>2</sup> lance sa nouvelle revue trimestrielle, *L'École numérique*. À la fois lieu de réflexion et reflet fidèle des actions menées en régions, cette publication cherche à concilier théorie et pratique.

*L'École numérique*, qui succède aux *Dossiers de l'ingénierie éducative*, s'adresse aux cadres du système éducatif (CTICE, IEN-TICE<sup>3</sup>, formateurs IUFM<sup>4</sup>, cadres des collectivités, etc.), mais aussi et surtout aux enseignants de terrain, qu'ils exercent dans le premier degré, au collège ou au lycée. Pour Patrick Dion, directeur général du CNDP, il s'agit de leur apporter « la culture professionnelle rendue nécessaire par la révolution numérique ». Mêlant articles de fond et reportages en régions, interviews et points de vue, *L'École numérique* donne la parole aux élus, aux experts, aux professionnels de l'éducation et des technologies. Chaque trimestre, une académie sera mise en valeur : expériences des enseignants, travaux et actions du rectorat et des collectivités territoriales. Des comparaisons internationales permettent aussi d'assurer une veille sur les progrès de nos voisins et de

s'inspirer de leurs bonnes pratiques.

Autre caractéristique (et non des moindres) : il s'agit d'une revue hybride, systématiquement bimédia. Pour Michel Chaumet, son rédacteur en chef, « la revue papier, trace durable et support de réflexion » doit « jouer la complémentarité » avec internet. Entièrement gratuit, le site compagnon<sup>5</sup> comporte des interviews, des vidéos, des dossiers pratiques et de nombreux liens, en particulier avec l'Agence des usages des Tice. Les lecteurs ont ainsi accès à des ressources disponibles en ligne qui forment un ensemble dynamique particulièrement adapté au sujet de la revue. **JG**



1. Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation.
2. Centre national de documentation pédagogique.
3. Respectivement : « conseillers (auprès des recteurs) » et « inspecteurs de l'Éducation nationale ».
4. Instituts universitaires de formation des maîtres.
5. À l'adresse : <http://ecolenumerique.cndp.fr>

## Prof : tous les secrets du métier

Destiné aux professeurs en début de carrière, ce guide intéressera aussi les étudiants en master qui préparent les concours d'enseignement.

Fabrice Hervieu-Wane, journaliste dans le domaine de l'éducation, aborde toutes les questions : comment motiver ses élèves ? faire face à l'absentéisme ?

construire ses séances de cours ?... Le guide se termine par un chapitre sur le plaisir d'enseigner, particulièrement bienvenue, et quelques citations d'auteurs illustres qui rendent hommage à leur maître. « [...] sans cette main affectueuse que vous avez tendue au petit enfant pauvre que j'étais, sans votre enseignement, et votre exemple, rien de tout cela ne me serait arrivé », avait écrit, par exemple, Albert Camus à son instituteur Louis Germain, dans son discours pour la réception du prix Nobel. De quoi faire naître des vocations ! **SH**



**Z** Fabrice Hervieu-Wane, *Guide du jeune enseignant - s'informer, transmettre, gérer sa classe, évaluer, orienter, innover - école, collège, lycée*, Editions Sciences humaines, 288 p., 17 €.

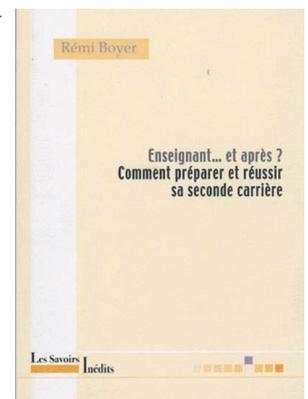
## Pour changer de carrière

Un certain nombre d'enseignants voudraient bien se reconverter mais ne savent à quelles portes frapper. C'est pour leur porter secours, que Rémi Boyer a écrit *Enseignant... et après ?!*.

Ce guide présente, sous forme de fiches, plus de 6 000 emplois en détachement dans la sphère éducative, ainsi que de nombreuses pistes vers les autres ministères.

D'autre part, Rémi Boyer a créé en 2006 l'association « Aide aux profs », qui informe les enseignants de tous niveaux, du public et du privé, sur les secondes carrières<sup>2</sup>. Voilà un lieu où l'on peut être accompagné dans son projet de mobilité professionnelle et de recherche des compétences transférables. Animée par deux à quatre bénévoles selon les années, l'association a permis à vingt-cinq professeurs de changer de métier.

À noter aussi la rubrique « Seconde carrière », que pilote Rémi Boyer sur le site du *Café pédagogique*<sup>3</sup>. **SH**



1. Rémi Boyer, *Enseignant... et après ? Comment préparer et réussir sa seconde carrière*, Les Savoirs Inédits, 189 p., 14,50 €.
2. [www.aideauxprofs.org](http://www.aideauxprofs.org)
3. [www.cafepedagogique.net](http://www.cafepedagogique.net) (cliquez sur « Le mensuel » puis « Le système »).

**UNE IDÉE / UNE ACTION**

## CALCUTTA Suivre les enfants jusqu'au diplôme

Calcutta, ville bouillonnante aux multiples visages. Capitale culturelle de l'Inde, elle se fait appeler Kolkata depuis 2001. L'envers du décor, ce sont les bidonvilles, les enfants errant dans les rues et les gares, le quartier de Kalighat avec son temple dédié à la déesse Kali tout près duquel Mère Teresa fonda son premier centre d'accueil pour les mourants. Nombreux sont ceux qui, là, cherchent à ranimer une étincelle d'espoir auprès des laissés-pour-compte. C'est le cas de la fondation indienne *Tomorrow's Foundation* qui œuvre depuis dix-huit ans à la scolarisation d'enfants et est relayée en France par l'association « Calcutta – de la rue à l'école ».

Cela commence modestement, sur le toit en terrasse du mouvoir des Sœurs de la Charité, avec une éducation informelle. Dix-sept enfants en profitent. Mais pour les faire revenir de jour en jour, il faut les nourrir. Les gamins affluent.



L'école va devoir s'installer dans les murs d'un ancien bâtiment colonial pour devenir une « vraie » école, avec cours le matin par des enseignants bengalis payés par l'État, et des profs bénévoles l'après-midi. Scolarisation certes, mais le but

est aussi de créer de la solidarité dans le quartier en intégrant les mamans qui bénéficient d'une alphabétisation et d'examens de santé. Petit à petit, le projet grandit. À la fin du primaire, les enfants sont suivis dans le secondaire. Car pas question de lâcher un jeune dans la nature avant qu'il n'ait obtenu un diplôme débouchant sur un métier. Il y a quatre ans, l'association a ouvert en outre 14 petits centres au cœur des bidonvilles, pour faire en quelque sorte de l'alphabétisation de proximité. Aujourd'hui, 1 600 jeunes sont suivis grâce à des parrainages et collectes multiples – vente de produits artisanaux, concerts... Avec 132 € par an, on peut en effet scolariser un enfant, le soigner, le nourrir, faire du soutien psychologique mais aussi, très important, faire de l'éveil culturel pour l'orienter vers une pratique où il s'épanouira. Grâce à cela, le sourire est revenu sur des centaines de petits visages. Alors, n'hésitons pas à parrainer de manière individuelle ou collective dans le cadre d'une classe ! EDC

➤ « Calcutta – de la rue à l'école » sur internet : [www.calcuttadelaruealecole.org](http://www.calcuttadelaruealecole.org) - (pour les classes : rubrique « Agir en France » puis « Écoles »).



## Sur le terrain de l'innovation

A un moment où l'actualité éditoriale de la pédagogie se trouve réduite à la portion congrue, la publication du livre de Julie Chupin et Aurélie Sobocinski constitue à elle seule une bonne nouvelle, un fanal auquel se raccrocher durablement.

On pourrait discuter longuement de cette entrée par l'innovation pour ce magnifique voyage que nous proposent nos amies journalistes. José Fouque, chef d'établissement, le dit d'emblée : « [...] *l'amélioration de notre système éducatif se joue davantage dans l'adaptation des pratiques professionnelles que dans la transformation des structures.* »

Propos, s'il le fallait, confirmés par Jean-Louis Auduc, directeur adjoint de l'IUFM de Créteil : « *Innover, ce n'est pas tout bousculer, mais plutôt être capable d'adaptation, de microchangements lorsque cela s'avère nécessaire.* »

Une fois cela posé, nous sommes invités à partir à la rencontre de multiples acteurs de l'éducation dans une promenade aussi passionnante... que frustrante ! Passionnante, car Julie Chupin et Aurélie Sobocinski ont réussi le tour de force de réunir dans ce livre, sans esprit de chapeau ni *a priori*, des témoignages particulièrement éclairants de pratiques pédagogiques porteuses de sens et de résultats. Mêlant, avec beaucoup de pertinence, les regards croisés d'acteurs de terrain et de grands témoins, penseurs, chercheurs, elles nous proposent des mises en perspective précieuses. Lecture frustrante, aussi, paradoxalement – mais ce n'est nullement un grief – car, à chacune des rencontres qui lui sont proposées, le lecteur aurait envie d'arrêter la plume toujours précise et alerte des auteures pour pouvoir recueillir les nuances et la complexité du cheminement et de l'engagement des protagonistes.

Ce livre nécessaire offre un premier état des lieux complet, foisonnant et appelle des prolongements. Nous l'avons lu comme un signe précurseur, fondateur de ce qui apparaît comme le véritable enjeu du changement en éducation. Enjeu que résume bien Sébastien Hache, cofondateur du site [www.sesamath.net](http://www.sesamath.net) : « *Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres. [...] Ce n'est pas sur l'innovation qu'il faut porter le regard, elle est naturelle à l'acte d'enseigner. L'enjeu majeur, c'est le relais, l'écoute, l'écho... Focaliser sur l'innovation de quelques-uns inhibe l'innovation collective.* » Livre de rencontres, livre de promesses à venir, livre engagé, cet ouvrage restera, pour nous, un compagnon de route dans notre démarche et notre exigence renouvelées d'observation et de mutualisation. **Yves Mariani**

➤ Julie Chupin, Aurélie Sobocinski (postface de Philippe Meirieu), *Quand l'école innove !*, Autrement, 2009, 202 p., 20 €.

## Des films courts pour voir loin

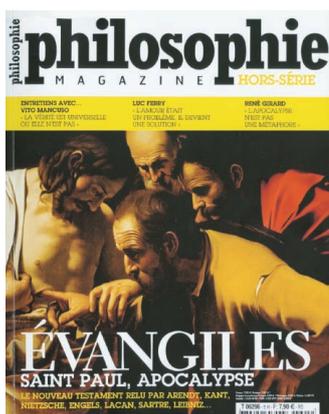
Trois films primés :  
a. Arielle,  
b. Le Bon Samaritain,  
c. L'Oiseau.



Photos : D. R.

Contempler l'invisible dans ce que l'image donne à voir. » Tel était le pari ambitieux de Kaléidoscope. Pari tenu pour ce premier festival chrétien du film court francophone qui s'est tenu au Futuroscope de Poitiers les 23 et 24 octobre 2009. Organisé par le Service national de la catéchèse et du catéchuménat (SNCC), il a réuni 400 personnes, parmi lesquelles des représentants de l'enseignement catholique. À l'issue du festival, sept films ont été primés, qui peuvent être vus sur le site du *Jour du Seigneur*. Le palmarès est le

suivant : prix Kaléidoscope (et « Coup de cœur » des festivaliers) : *Arielle* de Jean-Marc Descamps ; meilleur 7 mn et clip : *Eugène* d'Alexandre Hilbert ; meilleur 13 mn : *L'Oiseau* de Samuel Yal ; meilleur 26 mn : *Zer te Hun* de Bernard Simon (non diffusé sur internet) ; prix du jeune espoir : *Au cœur de la rue* de Marc-Emmanuel Febvret ; prix internautes des 7 mn : *Le Bon Samaritain* de Bertrand Daudé ; prix internautes des 13 mn : *Une nouvelle vie m'a été écrite* de Johnny Saba et *À l'ombre des cyprès* de François Laurent (ex aequo).



## Les Évangiles lus par les philosophes

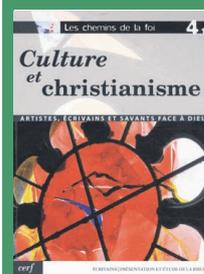
Ce hors-série de *Philosophie Magazine* propose le regard de grands penseurs sur les Évangiles : de Voltaire à Arendt, de Rousseau à Bataille, en passant par Ricœur et Deleuze. On y trouvera des entretiens inédits avec des figures de la philosophie contemporaine (Luc Ferry, René Girard...), des polémiques et trois chefs-d'œuvre de la peinture occidentale décryptés par Tzvetan Todorov, Jean-Luc Nancy et André Comte-Sponville. Le découpage en chapitres (« Du verbe à l'homme », « Les miracles », « Les enseignements de Jésus »...) permet de naviguer dans ce numéro foisonnant qui varie les points de vue jusqu'à l'ivresse. Pour le Sermon de la montagne, par exemple, on découvre le commentaire grinçant de Nietzsche ou celui, révolutionnaire, de Proudhon qui écrit : « *Qu'est-ce donc en soi que la prédication de Jésus ? C'est la réforme sociale, rien de plus, rien de moins – c'est la liberté, l'égalité, la fraternité, programme éternel des pauvres et des opprimés.* » Un régal ! SH

Collectif, « Évangiles, saint Paul, Apocalypse », *Philosophie Magazine*, hors-série, novembre/décembre 2009, 98 p., 7,90 €.

Parmi ces titres, saluons le seul film réalisé par un élève (de première) : *Au cœur de la rue*, l'interview touchante d'un SDF. « *Aucun film n'est catéchétique en lui-même, c'est l'usage qui en est fait qui l'est* », indique Geneviève Gaillot, déléguée aux langages audiovisuel et multimédia du SNCC. Idéal pour lancer une réflexion humaine et spirituelle dans la classe ! SH

Pour voir les films primés, cliquez sur : [www.lejourduseigneur.com](http://www.lejourduseigneur.com) - Les éditions CRER publieront ce mois de janvier un DVD regroupant tous les films primés, accompagnés de fiches pédagogiques rédigées par le SNCC.

## Culture religieuse : après la seconde



Dans la collection « Les chemins de la foi » des éditions du Cerf, on connaissait : *Témoins de Dieu* (vol. 1 et 2, pour les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>), *Les grandes religions* (vol. 3, pour la seconde) et *Raisons de croire* (vol. 5, pour la

terminale et le post-bac). Voici que paraît le volume 4, *Culture et christianisme*<sup>1</sup>, centré sur les artistes et les savants.

Le premier tome aborde l'œuvre et l'interrogation spirituelle d'écrivains tels Pascal, Péguy ou Camus ; puis la Bible, appréhendée comme une œuvre littéraire. Le deuxième tome est consacré aux peintres, musiciens, cinéastes et savants en dialogue avec Dieu.

« *Dans les œuvres les plus hautes du génie humain, la littérature, les arts, la science [...] affleure une aspiration qui dépasse l'homme lui-même et fait signe vers la transcendance* », explique Xavier Dufour et Marc Bouchacourt qui ont coordonné cet ouvrage écrit par des enseignants. Ce manuel, d'une grande qualité, servira de support à un cours de culture religieuse pour les premières, terminales ou post-bac. Il fait référence à la culture générale attendue de tout lycéen français. On l'utilisera par chapitres (en associant un auteur à un passage biblique, par exemple) ou par thèmes (le sens de l'homme, l'amitié, l'amour, la liberté...). À noter : à la fin de chaque tome, un tableau avec des séquences de cours liées à une thématique. SH

Xavier Dufour et Marc Bouchacourt (dir.), *Culture et christianisme – artistes, écrivains et savants face à Dieu*, Cerf, coll. « Les chemins de la foi », vol. 4 – t. 1 (296 p.) et t. 2 (226 p.), 24 € chaque.

## Les Franciscains en fête

En 2009, les Franciscains ont célébré le 8<sup>e</sup> centenaire de la naissance de leur Ordre.

Colloque, temps forts et publications ont permis de mesurer la fécondité du Pauvre d'Assise.

L'occasion pour les collégiens de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) de découvrir avec bonheur la spiritualité franciscaine.

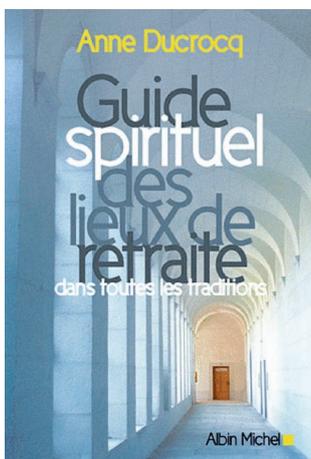
Le groupe scolaire Edmond-Michelet de Brive-la-Gaillarde, bien que sous tutelle diocésaine, est accompagné par une fraternité franciscaine. Cinq frères se consacrent ainsi, qui à l'animation des primaires et du Mouvement eucharistique des jeunes<sup>1</sup>, qui à la maîtrise d'enfants, aux lycéens ou encore aux internes. À leurs côtés, une vingtaine d'adultes cette année, professeurs pour la plupart, pour faire de l'établissement un lieu d'évangélisation. L'anniversaire de la naissance de l'ordre franciscain a permis à certains d'entre eux de participer au rassemblement de Lourdes, des 24, 25 et 26 octobre 2009, qui a réuni deux mille membres de la famille franciscaine. Frère Éric Moisson y accompagnait les classes de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup>, soit une quarantaine d'élèves et six professeurs. C'est dire l'implication de l'établissement ! Spectacle sur saint François monté par des jeunes de Cholet, temps de célébration, de catéchèse et de prière se sont succédé dans l'euphorie. « *On est plus qu'heureux, confie frère Nicolas, organisateur du rassemblement, il y a un avant et un après pour les jeunes qui étaient présents.* » Et de s'émerveiller en constatant que saint François continue à toucher les cœurs. Un constat qui a aussi été fait lors du colloque international



À Lourdes, des jeunes de Cholet ont monté un spectacle sur saint François.

intitulé « François d'Assise... aujourd'hui » qui s'est tenu aux Bernardins, à Paris, du 2 au 4 octobre 2009<sup>2</sup>. Huit cents ans après l'approbation du projet de vie de François d'Assise par le pape Innocent III, on a pu y mesurer la diversité des terrains d'action franciscains : « cercles de silence<sup>3</sup> », évangélisation itinérante, présence aux prisonniers, écologie... De quoi se réjouir. Ce jubilé a vu en outre les publications se multiplier<sup>4</sup>. Parmi elles, un travail éditorial d'une ampleur sans précédent : la refonte des textes, de nouvelles traductions et de nouveaux commentaires des principaux textes de et sur François d'Assise et l'ordre franciscain, sous la direction de Jacques Dalarun<sup>5</sup>. Le *Poverello* n'a pas fini de faire parler de lui ! **SH**

1. Voir ECA n° 325, pp. 36-37 : « Renouveler la catéchèse au collège avec le Meij ».
2. Pour découvrir la famille franciscaine en France : [www.franciscain.net](http://www.franciscain.net) – Pour en savoir plus sur le colloque : [www.francisdassiseaujourd'hui.fr](http://www.francisdassiseaujourd'hui.fr)
3. Cf. ECA 330, p. 57.
4. Citons pour exemple deux ouvrages parus en 2009 chez Parole et Silence : *Sept regards sur François d'Assise* de Bernard-Marie, ofs, un spécialiste des textes franciscains (135 p., 12 €) et *Saint François d'Assise, le frère de toute créature*, une remarquable biographie écrite par François Delmas-Goyon (269 p., 23 €).
5. *François d'Assise : écrits, vies, témoignages*, co-édition Cerf/Éditions franciscaines 3 400 p., 2 vol. Sortie prévue : avril 2010.



## Où faire une retraite ?

Voilà un guide destiné aux « vrais » amateurs de retraite, aux chercheurs de Dieu. C'est pourquoi, il décevra ceux qui fréquentent monastères et abbayes pour des séjours à petits prix dans de beaux cadres. Pas de photos, ou presque, dans ce livre, ni d'indications de prix. Rien sur le confort et la qualité de la table. Les lieux de retraite

sont présentés sobrement par spiritualité avec leurs coordonnées pour prendre contact. Chez les chrétiens, on trouve la famille bénédictine, les ordres mendiants, les Jésuites, les Chartreux et les autres communautés catholiques. Plus loin, les orthodoxes, les protestants et les lieux œcuméniques, parmi lesquels Taizé bien sûr. Chez

les Orientaux, on découvre le bouddhisme tibétain, zen, le mouvement vipassana et la spiritualité indienne. Enfin, dans une partie intitulée « À la croisée des spiritualités » sont réunis les inclassables : Lanza del Vasto ou encore Arnaud Desjardins. On est tout d'abord surpris par l'épaisseur de ce guide qui reflète la diversité des propositions qui sont faites en France, en Belgique, en Suisse et au Luxembourg. Mais le plus, outre la présentation documentée de chaque « famille », ce sont les témoignages de retraitants. Ainsi l'auteur nous raconte-t-elle comment elle a vécu de l'intérieur deux jours intitulés « Repères pour décider », proposés par les jésuites du Centre Manrèse à Clamart. On saura, de la même façon, comment se déroule un séjour chez Arnaud Desjardins. Mini-interviews de responsables de ces lieux et pistes bibliographiques complètent ce guide décidément très riche. **SH**

 Anne Ducrocq, *Guide spirituel des lieux de retraite dans toutes les traditions*, Albin Michel, 2009, 487 p., 22 €.

# Taizé, lieu d'intériorité

**D**e quelle source vivez-vous ? » Telle fut la question lancée, dès la rentrée, par Marie-France Thuillier, aux élèves de l'aumônerie du lycée Jeanne-d'Arc d'Étampes (Essonne). Avec un objectif : partir pour Taizé à la Toussaint. Pour préparer les élèves, cette animatrice en pastorale scolaire (APS) disposait d'un DVD sur Taizé et d'une lettre<sup>1</sup> de frère Aloïs, responsable de la communauté. Dans ce texte, celui-ci se demande : « *Y aurait-il un lien entre cet effacement de la foi et la perte du goût de vivre ? Comment désensabler en nous la source ? N'est-ce pas en étant attentifs à la présence de Dieu ? Là nous pouvons puiser l'espérance et la joie.* » Encore faut-il en faire l'expérience, et Taizé est un des lieux où cela est possible. C'est pourquoi, tout au long de l'année, les jeunes des diocèses de France et d'Europe s'y succèdent. Ainsi, les 15 élèves de Jeanne-d'Arc, de seconde, première et terminale, se sont fondus dans le groupe du secteur pastoral d'Étampes (notre photo) qui comprend des lycées publics. Mais c'est tout le diocèse d'Évry, 215 jeunes et 48 animateurs, qui était de la partie. Le pôle adolescence de Paris invitait, lui aussi, les terminales à vivre un pèlerinage diocésain à Taizé. Pour Isabelle Thil, APS à l'École normale catholique (XV<sup>e</sup> arr.), impliquée dans la préparation de ce rassemblement, il s'agit de « *permettre aux jeunes de vivre des rencontres fraternelles, mais aussi un face-à-face avec Dieu qui peut être vertigineux*<sup>2</sup> ». Pendant le séjour, le programme est dense : prière avec les Frères, méditation biblique, échanges en carrefour... « *Les lycéens sont entrés facilement dans les propositions qui leur étaient faites, sauf deux élèves de seconde peut-être un peu trop jeunes* », raconte Marie-France. Pour



les autres, la prière dans une grande salle aménagée, les chants dans toute les langues, et l'atmosphère de paix et de recueillement ont été une expérience marquante. « *Avec deux temps forts, le soir, le moment où l'on peut déposer au pied de la Croix ses joies et ses peines et la célébration pendant laquelle les 3 000 jeunes présents se sont transmis la lumière* », souligne Marie-France. Et d'ajouter : « *Mais vous savez, Taizé ne se raconte pas, cela se vit !* »

De retour à Jeanne-d'Arc, que reste-t-il de ce moment de communion ? « *L'envie de continuer l'aumônerie et d'être visibles en tant que chrétiens* », répond avec vivacité Kevin, en première. Marie-France propose à présent à son groupe une lecture de l'Évangile de Luc, qui ouvre sur une relecture de vie, et des rencontres avec des témoins d'Étampes et des environs. Une année à l'écoute de la source. **SH**

1. Pour lire la Lettre du Kenya et en savoir plus sur Taizé : [www.taize.fr/fr](http://www.taize.fr/fr) (cliquer sur « Bible et foi » / « La lettre de l'année »).

2. Cf. Paris Notre-Dame du 22 octobre 2009, p. 15.



Orientation

Post-Bac

Les rendez-vous de l'ICP



**MERCREDI 3 FÉVRIER 2010 DE 14H À 19H**

Lycéens et parents

## Forum Orient'Études

Un rendez-vous utile pour préciser son choix de filière et s'informer sur les démarches d'inscription. Rendez-vous personnalisés d'orientation, pré-inscriptions 2010-2011.

**SAMEDI 20 MARS 2010 DE 9H À 17H**

Lycéens, étudiants et parents

## Journée Portes Ouvertes

Une journée pour découvrir L'ICP seul ou en famille... ses formations, ses services aux étudiants, ses locaux et équipements... Nous vous ouvrons toutes nos portes !



21, rue d'Assas

75270 Paris cedex 06

Établissement privé d'enseignement supérieur

Informations et inscriptions

[www.icp.fr](http://www.icp.fr)

01 44 39 52 52



Prenez vos études dans le bon sens

# Des moniteurs en secourisme pour les collèges

*Savoir porter secours est désormais demandé aux collégiens. L'Ugsl et Formiris cherchent donc à constituer un réseau de moniteurs en secourisme pour l'enseignement catholique.*

*Un appel est lancé aux professeurs volontaires.*

VIRGINIE LERAY

**Q**uelqu'un à côté de vous, s'entaille et saigne abondamment... Que faire ? L'aider à s'allonger et comprimer la plaie avec la main pour stopper l'hémorragie. Voici le geste. À vous de jouer ! » Immédiatement, une dizaine d'enseignants du premier degré miment en binôme le scénario catastrophe. Ce mercredi, à Angers, ils commencent une formation à l'issue de laquelle ils recevront leur attestation « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1). En dix heures, ils apprendront aussi quelles conduites tenir en cas de détresse respiratoire, d'évanouissement, de malaise ou de traumatisme. Communiquer efficacement avec les secours pendant l'alerte, savoir mettre une victime inconsciente en position latérale de sécurité ou commencer une réanimation cardio-respiratoire... Autant de réflexes qui peuvent sauver des vies. « D'où l'importance de former la population au devoir civique du porter-secours et à ces premiers gestes qui relèvent du bon sens et sont à la portée de tous. Il faut construire une culture de la prévention », explique François Defieux, enseignant d'EPS, animateur pédagogique de l'Ugsl Maine-et-Loire<sup>1</sup> et moniteur du groupe de stagiaires.

Et cet effort d'éducation citoyenne doit s'exercer dès l'école, comme le stipulent les programmes depuis 2003<sup>2</sup>. Plus récemment, un décret de

janvier 2006 inclut même le secourisme parmi les enseignements obligatoires<sup>3</sup> : il fait partie du socle commun de compétences des écoliers, et les collégiens sont désormais tenus d'obtenir leur diplôme PSC1, au même titre que l'attestation de sécurité routière. Problème : cet enseignement, devenu obligatoire, reste payant... Dispensé par des organismes habilités, comme la Croix-Rouge ou les Services d'incendie et de secours, il revient en moyenne à 60 euros par élève.

En organisant ces formations en interne, via des professeurs-moniteurs, l'enseignement catholique pourrait proposer un tarif de 15 euros aux familles des 150 000 jeunes concernés chaque année. En 2007, l'Ugsl a entrepris une démarche de demande d'agrément, auprès du ministère de l'Intérieur pour délivrer les diplômes PSC1. « Nous espérons obtenir l'agrément en 2010/2011. Cette mission s'inscrit dans la logique de l'approfondissement de l'axe prévention-santé dans l'enseignement de l'EPS. Elle implique de

structurer au moins vingt unions départementales autour d'un réseau de moniteurs, d'un médecin référent et de matériel pédagogique », commente Didier Rivereau, délégué général de l'Ugsl<sup>4</sup>.

C'est chose faite dans une dizaine d'unions, dont celles des Pays de la Loire, région pilote où 70 enseignants-moniteurs, formés depuis 2007, font passer 2 000 à 3 000 PSC1 aux 15 000 élèves de troisième pour un coût inférieur à 15 euros par élève. Une économie rendue possible en intégrant l'enseignement sur le temps scolaire. Et parce que l'Ugsl Maine-et-Loire a édité son propre livret pédagogique (cf. ECA 333, p. 16). Ce prix modique comprend aussi la formation continue des moniteurs (un jour par an), l'amortissement du matériel, les frais administratifs et une redevance que l'Ugsl reverse pour l'instant à l'organisme habilité auquel elle reste adossée, en attendant l'autonomie que lui conférera son habilitation.

En 2010, Formiris apporte sa contribution à l'édifice, en budgét-



François Defieux fait passer l'attestation PSC1 à un groupe d'enseignants.

## Le point

### Devenir moniteur national de premiers secours (MNPS)

Il faudrait que l'enseignement catholique forme 1 500 enseignants au monitorat pour pouvoir faire passer l'attestation PSC1 (« Prévention et secours civiques de niveau 1 ») en interne à ses 150 000 élèves de 3<sup>e</sup>. Pour l'année 2010, Formiris a budgété 220 000 euros pour former 220 moniteurs au cours de 22 sessions qui sont organisées par les antennes régionales de l'Ugsel.

#### ● Public concerné

Cette formation s'adresse à tous les enseignants et cadres éducatifs volontaires. Les seuls prérequis : être détenteur d'un diplôme de secouriste (actuel PSC1 ou ancien AFPS ou BNS) et avoir suivi une session de formation en tant qu'aide-moniteur.

#### ● Contenu

La formation permet d'effectuer une prestation pédagogique sur une des quinze séquences d'enseignement du PSC1 : il s'agit d'enseigner comment sauver une personne qui s'étouffe, qui saigne, comment donner l'alerte, comment pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire... Les moniteurs doivent connaître parfaitement les gestes techniques, les contenus d'enseignement et la pédagogie explicitée dans le guide national de référence PAE 3 (« Pédagogie appliquée aux emplois de classe 3 »).

#### ● Durée

60 heures dont une journée d'examen.

#### ● Lieux

Une première session de formation sera mise en œuvre au premier trimestre 2010 dans les onze territoires métropolitains de Formiris. Des sessions supplémentaires sont d'ores et déjà prévues en Bretagne, Centre - Poitou-Charentes, Ile-de-France, Méditerranée, Picardie, Rhône-Alpes - Auvergne, et plusieurs autres dans les régions Sud-Ouest et Pays de la Loire. Se renseigner dans les antennes territoriales de Formiris et auprès de l'Ugsel.



Photos : Ugssel 49



Assistance à un enfant victime d'un traumatisme et contrôle de la respiration, par Frédéric Brunel, enseignant d'EPS au collège Saint-Jean de Vihiers (Maine-et-Loire) et instructeur de secourisme (Ugssel 49).

tant la formation de 220 moniteurs dans toute la France. « La marge de progression reste importante puisqu'il en faudrait 1 500 pour délivrer le PSC1 à tous les collégiens de l'enseignement catholique », remarque Luc Venier, en charge du dossier à la fédération Formiris. Mais une dynamique de prévention est bel et bien lancée. Pour la faire vivre, « il est indispensable d'inscrire l'enseignement du secourisme dans les projets d'établissement, car planifier cette activité éducative nécessite une réelle implication des directeurs et des enseignants », précise François Defieux.

### « Il est indispensable d'inscrire l'enseignement du secourisme dans les projets d'établissement. »

Il faut en effet tout d'abord trouver la solution adéquate pour intégrer l'enseignement dans l'horaire : une heure hebdomadaire de décharge ou deux à trois sessions incluses dans l'emploi du temps d'un enseignant. Il faut ensuite consentir un investissement avoisinant les 3 000 euros dans du matériel péda-

gogique, et s'efforcer de trouver des solutions permettant d'en mutualiser le coût. Quant aux enseignants, ils doivent accepter 60 heures de formation incluant un examen où leur prestation pédagogique sera évaluée...

Mais le jeu en vaut la chandelle, selon François Defieux : « Partager des valeurs de civisme avec des jeunes, autour de cas de figure très concrets renouvelle la relation prof-élèves », s'enthousiasme celui qui forme, avec un autre enseignant de l'établissement, les 110 élèves de troisième de son collège, Saint-Joseph<sup>5</sup>, à Chemillé, en une dizaine de sessions organisées à l'année. Le moniteur se prépare en outre à passer son brevet d'instructeur... dans la perspective de former des moniteurs en interne, lorsque l'Ugssel aura obtenu son agrément.

1. Ugssel 49 - 5 rue du Haut-Pressoir, BP 61028 - 49010 Angers Cedex 01. Tél. : 02 41 79 51 74. Internet : [www.ugssel49.fr](http://www.ugssel49.fr)  
2. BO n° 46 du 11 décembre 2003.  
3. JO du 11 janvier 2006 - Décret n° 2006-41.  
4. Union générale sportive de l'enseignement libre, 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 44 41 48 50. Internet : [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org) - E-mail : [ugsel@scolanet.org](mailto:ugsel@scolanet.org)  
5. Adresse : 21 rue des Venelles, 49120 Chemillé. Tél. : 02 41 30 65 91. Internet : [www.stjochemille.org](http://www.stjochemille.org)

### RECONVERTIR LES MONITEURS SAUVETEURS-SECOURISTES DU TRAVAIL (MSST)

L'enseignement technique et professionnel compte déjà 780 moniteurs sauveteurs-secouristes du travail qui diffusent une culture de prévention en lien avec les conditions d'activité. Pour devenir moniteurs nationaux de premiers secours (MNPS) et être ainsi habilités à faire passer le PSC1 aux élèves, ils devront suivre une formation complémentaire de 18 à 30 heures. Onze de ces formations allégées, budgétées par Formiris (41 000 euros), doivent être organisées par le Centre national de formation de l'enseignement technique privé (CNFETP) en 2010 pour former 130 MNPS. Leur mise en œuvre est soumise à un impératif : les chefs d'établissement et les enseignants stagiaires doivent accepter de collaborer avec des collèges partenaires pour former leurs élèves, au sein des groupes scolaires mais aussi à l'extérieur. En effet, seule une organisation basée sur la solidarité interétablissements permettra aux MSST de venir gonfler le vivier des moniteurs de secourisme de l'enseignement catholique. VL

➤ Renseignements : Antennes de Formiris (adresses sur [www.formiris.org](http://www.formiris.org) - Rubrique « Accès aux sites régionaux ») et CNFETP, 31 rue des Naudières, 44400 Rezé. Tél. : 02 40 32 88 00.

# Ile-de-France

## Une approche collaborative

*Comment dans un territoire aussi vaste et au développement aussi contrasté que l'Ile-de-France, faire entendre une voix unique, fruit d'une volonté d'harmonisation, de transparence et de solidarité ? C'est une gageure quotidienne à laquelle œuvrent huit directeurs diocésains au sein du comité de pilotage régional, créé fin 2007, aboutissement d'une intuition de plus de 25 ans.*

**AURÉLIE SOBOCINSKI**

**A** l'origine, un homme : le père Rouet, alors directeur inter-diocésain de la zone apostolique de Paris (ZAP) qui intégrait la capitale et sa petite couronne. Et une dynamique interne : dans un territoire où enseignants et élèves passent quotidiennement « d'un diocèse à l'autre », et où les effectifs sont en progression globale constante, l'actuel archevêque de Poitiers alerte, en 1986, les évêques d'Ile-de-France sur la nécessité de développer une coordination francilienne. Un Comité régional de l'enseignement catholique

(Crec) est créé pour fixer de premières perspectives.

Mais le chemin de fondation vers « une identité régionale » se révèle long et complexe. « Ce qui est toujours difficile et paradoxal dans notre région, c'est que peu de gens ont le sentiment d'être franciliens, et en même temps, nombre d'acteurs régionaux se sentent partie prenante d'un ensemble à la fois unique et extrêmement diversifié, une région au fond un peu "avenir du monde", mondialisée, métissée et concentrant un grand nombre de pouvoirs », souligne Éric Bosch, délégué régional du Crec d'Ile-de-France depuis 1994.

Les réalités professionnelles du terrain donnent le tempo et conduisent plusieurs instances et organismes de tutelle à s'organiser progressivement en région : les Udogec fusionnent au sein d'une Urogec<sup>1</sup>, la solidarité entre établissements issus des huit diocèses se structure au sein de l'Association d'entraide des établissements (AEE)... L'« amorce » d'un pilotage politique par les directeurs diocésains intervient en 1994 avec la création de la mission régionale pour les lycées et la prospective, rattachée au Crec, et d'un poste de délégué régional. Née de la volonté d'une coordination au niveau lycée, étendue depuis à la formation professionnelle, à l'apprentissage et au post-bac, il s'agit aussi d'une première réponse à la dimension politique

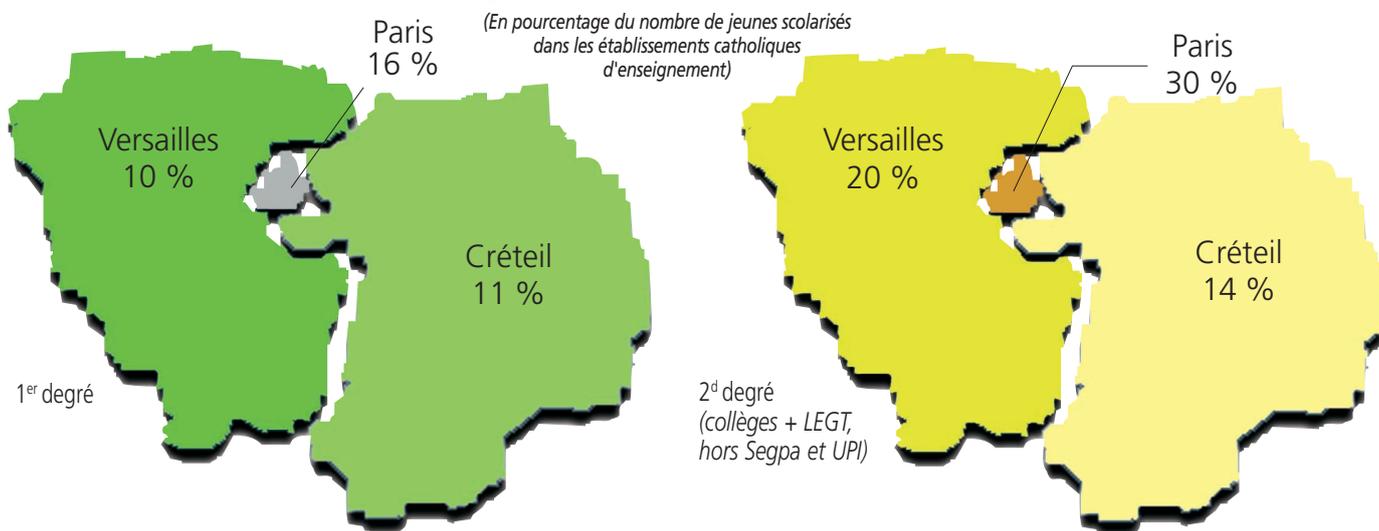
et administrative croissante de l'échelon régional.

Mais le dilemme diocèse-région n'est pas encore résolu. « Chacun restait de son côté, maître de son champ de compétences, de sa politique, de ses orientations..., ce qui n'allait pas sans divergences ni désaccords », rappelle Olivier Roucher, directeur diocésain de Versailles. Le débat achoppe sur les modalités d'organisation : faut-il créer une superstructure centralisatrice qui aurait le mérite de rationaliser la prise de décision dans un territoire à huit têtes ?

Le chantier de la formation, en 2005, permet de trancher la question et d'écarter une formule « trop éloignée de l'esprit de proximité du statut de l'enseignement catholique et trop dévoreuse en temps, en argent et en énergie ». Dans le droit-fil de la nouvelle charte nationale, qui refonde le système de formation de l'enseignement catholique sur une base régionale, est engagée la fusion de deux des trois CFP<sup>2</sup> franciliens (Sainte-Genève à Paris et Jean-Martin à Versailles) ainsi que la mise en place d'un pilotage d'ensemble de la formation (création de Formiris Ile-de-France et du conseil de tutelle régionale pour la formation)...

Plutôt qu'une entrée volontariste par les structures, s'affirme la conviction d'une autre approche, « collaborative ». Les services existant déjà dans les différents

### L'enseignement catholique en Ile-de-France



diocèses sont mutualisés et leurs champs d'intervention élargis à la région et précisés dans le cadre de conventions. Avec la formation, quatre domaines de compétences au total sont identifiés au niveau régional : « gestion », « recrutement et emploi », « prospective », « développement ». Les évêques en confient le pilotage aux directeurs diocésains à la fin de 2007 dans le cadre d'un comité des directeurs diocésains, lieu régional d'harmonisation, d'impulsion et d'exécution politique. Relié organiquement aux différentes instances et associations, le comité travaille avec elles en amont aux problématiques et réponses à apporter, puis en aval à leur mise en œuvre.

Le président du comité, proposé par ses pairs et nommé par les évêques, est chargé, le cas échéant, de son animation et a un pouvoir d'arbitrage. Avec lui, l'ensemble des directeurs diocésains voient leurs mandats institutionnels révisés et répartis par pôles de compétences dans un double souci d'une cohérence régionale renforcée et d'une efficacité opérationnelle accrue : au directeur diocésain de Pontoise, la formation ; à celui de Nanterre, l'« argenterie » ; à Paris, le lien avec le national ; aux trois secrétaires généraux de Caec, la prospective et le développement...

« On est ainsi parfaitement dans une logique de subsidiarité, avec, au niveau régional, une prise en charge des orientations pour le bien commun, l'échelon académique qui se développe avec des structures horizontales de mutualisation, d'échanges de services et de personnels rémunérés, et l'ancrage diocésain quotidien qui reste le niveau pertinent d'exercice de la tutelle », souligne Pascal Balmand, directeur diocésain de Saint-Denis. Cette méthode a le mérite de respecter la diversité des territoires, de maintenir la proximité et de permettre un ajustement régulier des dossiers au niveau d'intervention le plus pertinent, selon Christiane Bourret, sa collègue de Meaux : depuis l'an dernier par exemple, les demandes d'ouvertures en lycée général, technique et professionnel, en post-bac et en apprentissage sont coordonnées au niveau régional.

« À un moment où l'enseignement catholique national s'interroge avec urgence sur les territoires, et où les évêques de France expriment leur ouverture en la matière en appelant à des clarifications, il y a là, me semble-t-il, une organisation peut-être pas modélisable en soi, mais dont l'esprit, à la fois fidèle à l'organisation de l'enseignement catholique et novateur,

participe sans doute aussi à une évolution de l'Église », estime Olivier Roucher, également président du comité des directeurs diocésains, rappelant la présence l'an passé au séminaire annuel de ces derniers non seulement de l'évêque référent régional, M<sup>gr</sup> Aumonier, mais de tous les évêques franciliens.

Pour réussir ce travail d'équilibriste, l'essor francilien facilite particulièrement les relations, et permet d'apaiser des sujets aussi « explosifs » que la question des moyens : « Avec plus de 12 000 élèves en six ans, il n'y a aucune classe à fermer, toutes craquent au contraire, et le redéploiement est quasi inexistant d'un diocèse à l'autre », explique François de Chaillé, directeur diocésain de Nanterre.

## Réalisations palpables

Quatre ans après la création du nouveau groupe scolaire de Louvres près de Roissy (Val-d'Oise), quelques mois après celle du lycée de Sartrouville dans les Yvelines, la liste de demandes de créations d'établissements par les élus locaux s'allonge aux quatre coins du territoire – à Argenteuil, à Marne-la-Vallée... – et pose une question cruciale, au-delà de l'Ile-de-France, selon Olivier Roucher : « Est-ce que l'on se redéveloppe là où les territoires ont des marges de développement, ou cherche-t-on à maintenir le maillage tel qu'il existe ? »

L'autre grande force de l'enseignement catholique francilien et de ses 263 823 élèves (14 % de la population scolarisée dans la région) tient, selon ses principaux acteurs, dans la reconnaissance des partenaires institutionnels. « Au conseil régional comme au rectorat, notre organisation est parfaitement lisible. Ils ont affaire à un interlocuteur unique. » En la matière, l'union permet de mieux résister et de proposer de nouvelles dynamiques. « Nos équipes ont décidé de travailler ensemble la question du rôle des IEN<sup>3</sup>, qui ont tendance à vouloir un enseignement public bis. En confrontant nos expériences, nous avons pu nous outiller mutuellement pour accompagner les établissements », note Jean-Paul Charles, directeur diocésain adjoint de Paris.

Sur le terrain, les réalisations sont palpables, à commencer par le paysage de la formation : « Sans vouloir jouer les immodestes, il y a dix ans personne n'aurait cru que l'Ile-de-France compterait un organisme unique de formation continue,

l'Afarec<sup>4</sup>, ou un seul centre de formation initiale », se félicite Maurice Girona. Mais des ombres au tableau demeurent encore. La mastérisation de la formation des enseignants du second degré s'est enlisée l'an dernier. Il n'empêche, les équipes continuent « de plus belle », selon le directeur diocésain de Pontoise : « Nous avançons tout droit vers la mise en place d'un Isfec<sup>5</sup> qui va bouleverser totalement les pratiques actuelles. Pour la région aujourd'hui, c'est l'enjeu numéro un. »

1. Udogec et Urogec : Union départementale / régionale / des organismes de gestion de l'enseignement catholique.
2. Centres de formation pédagogique.
3. Inspecteurs de l'Éducation nationale.
4. Association pour la formation, l'animation, la recherche dans l'enseignement catholique d'Ile-de-France.
5. Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique.

••••• Fiche d'identité •••••

**RÉGION ILE-DE-FRANCE**

- 3 académies et 8 départements : Paris ; Versailles (Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise) ; Créteil (Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne).
- 8 diocèses : Paris, Versailles, Évry-Corbeil-Essonnes, Nanterre, Pontoise, Meaux, Saint-Denis, Créteil.

**FORMATION**

- 2 CFP régionaux communs aux 8 diocèses et aux 3 académies : CRFP Ste-Geneviève - Jean-Martin ; CFP Emmanuel-Mounier
- Institut catholique de Paris

**NOMBRE D'ÉLÈVES**

TOTAL GÉNÉRAL : 263 823

Total 1<sup>er</sup> degré : 91 501

Total 2<sup>e</sup> degré : 172 322

- Collèges et enseignement spécialisé : 97 207
- Lycées et post-bac : 74 613
- Lycées agricoles : 502

**NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS**

Dans le 1<sup>er</sup> degré : 303

Dans le 2<sup>e</sup> degré : 347

**NOMBRE D'ENSEIGNANTS (hors enseignement agricole)**

TOTAL : 17 333, dont :

- 4 092 pour le 1<sup>er</sup> degré
- 13 241 pour le 2<sup>e</sup> degré

**PERSONNELS NON ENSEIGNANTS**

TOTAL : 8 000

**FONCTIONNEMENT DU CREC**

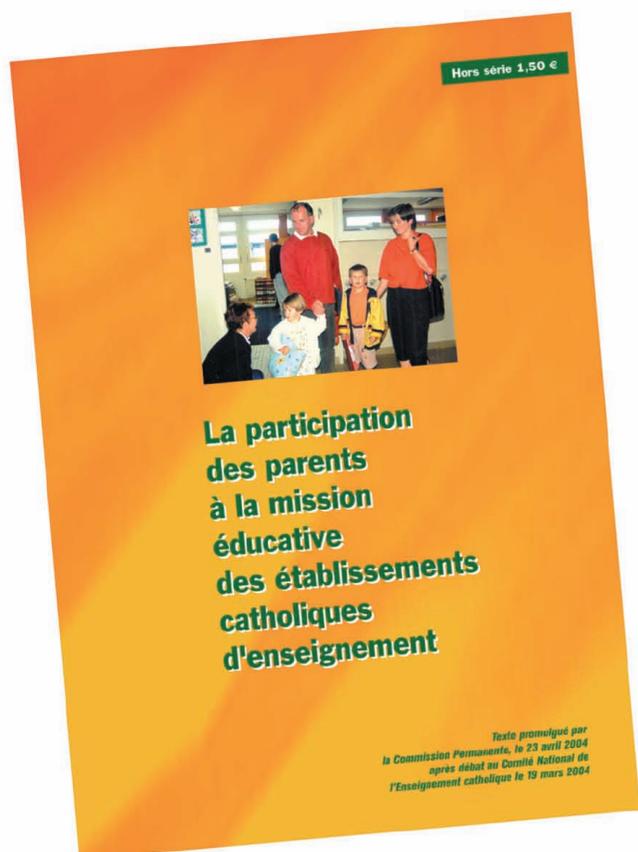
Le Comité régional de l'enseignement catholique d'Ile-de-France compte 18 membres. Il se réunit 4 fois par an.

➔ Contact : Crec IDF, 78 rue des Saints-Pères, 75007 Paris. Président : Olivier Roucher.

Délégué régional : Éric Bonsch. Secrétaire : Marie-Pascale Combescure. Tél. : 01 45 49 61 19. E-mail : mpcombescure@crec.fr

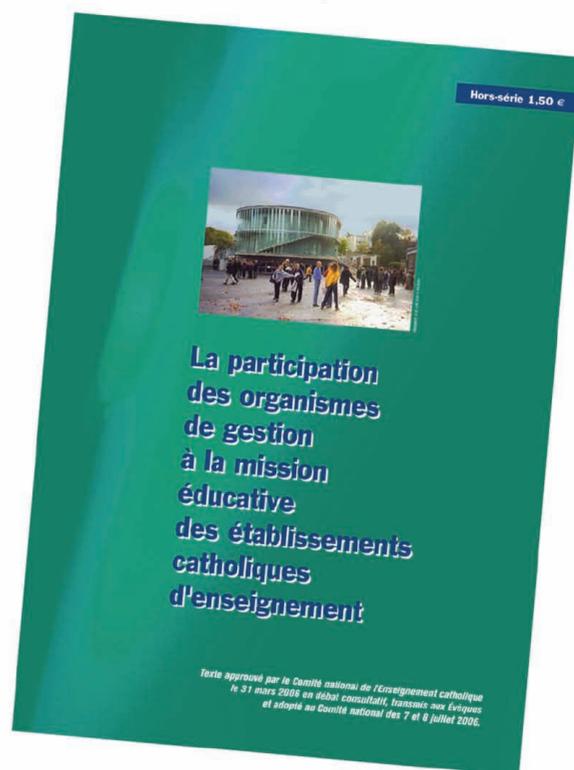
# La participation des parents à la mission éducative

Un texte promulgué par la Commission  
permanente, le 23 avril 2004



# La participation des organismes de gestion à la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement

Un texte adopté au Comité national  
des 7 et 8 juillet 2006



LA PARTICIPATION DES PARENTS / LA PARTICIPATION DES ORGANISMES DE GESTION

L'exemplaire : 1,50 €

Nom/Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Souhaite recevoir : ..... exemplaires :  La participation des parents à la mission éducative  
 La participation des organismes de gestion à la mission éducative

Ci-joint la somme de : ..... € à l'ordre de AGICEC

277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75.



INSTITUTION SAINT-JOSEPH  
(ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, ALPES-MARITIMES)

## UNE ÉCOLE, CHEMIN DE LIBERTÉ

La relecture de 50 ans de loi Debré et de 25 ans de loi Rocard constitue une chance de redire que l'enseignement privé associé par contrat avec l'État participe au service d'éducation nationale. Elle met en évidence la nécessité de prendre en compte l'exigence d'une formation initiale ouverte à tous, d'une transmission de savoir homogène et d'un apprentissage du vivre-ensemble fondé sur les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Elle invite au respect de la diversité des projets d'établissement. Pour l'enseignement catholique, cette diversité trouve sa source dans l'Évangile et se vit au travers d'attitudes éducatives de confiance, d'espérance et de reconnaissance de chaque élève.

Chaque élève est ainsi une personne appelée à grandir pour aller jusqu'au bout d'elle-même dans un souci de service de l'homme et de l'humanité. Approfondir sans cesse les projets éducatifs en partageant les enjeux, les initiatives et les interrogations fut l'objet de la journée des communautés éducatives de décembre 2009. Insister sur la nécessité de la création d'un dialogue entre l'enseignement public et les membres des communautés éducatives de l'enseignement catholique fut un point essentiel du colloque du 17 décembre 2009 à la Sorbonne.

Sans éducation de l'élève à la liberté, il n'y a pas de liberté de l'établissement.



# Une école, chemin de liberté

AURÉLIE SOBOCINSKI

Quelle serait pour vous une école de la "Liberté" ? »  
Quand la maîtresse a lâché le mot ce matin-

là pour annoncer la journée des communautés éducatives, Lucie, Caroline, Loïc, Emma et tous leurs camarades de la classe de CM1B de l'institution Saint-Joseph à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes) n'ont pu s'empêcher de lever les bras au ciel et de crier leur enthousiasme. « *Ce serait une école où l'on pourrait créer avec toute l'imagination qu'on a dans la tête sans avoir peur* », rêve Lisa. « *Ce serait une école où l'on se sentirait vraiment en liberté et où on nous ferait confiance* », déclare Loïc... À leur manière, les propos des enfants rappellent un élément essentiel à l'occasion de la commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la loi Debré qui a scellé la contractualisation de l'enseignement catholique avec l'État, et ils écartent la tentation de l'étendard. Pour peu que l'on tende l'oreille, leurs paroles redisent une évidence : c'est d'abord en étant vécue et reconnue comme lieu de liberté par ceux qui la composent, que l'école catholique trouve le fondement de sa liberté, de son existence et de sa vocation éducative, « *celle qui la signifie et la rend crédible* », comme le disait déjà M<sup>gr</sup> Honoré en 1979<sup>1</sup>. Quelle réponse apporte-t-elle aujourd'hui à l'appel de la liberté ? En posant ainsi les termes du débat, voilà l'école réinterrogée sur sa fonction elle-même.

Cette école de la liberté, « *qu'il ne faut évidemment pas confondre avec l'expression du choix et du désir individuel, laquelle parfois s'identifie à l'assouvissement pur et simple de ses envies*<sup>1</sup> », se



La liberté mise en mots par l'institution Saint-Joseph de Roquebrune-Cap-Martin (06).

définit d'abord de l'intérieur, dans le projet d'humanité qu'elle contient. Projet, en tant qu'école, de transmettre des savoirs – savoirs disciplinaires, méthodologiques, et savoir-être –, mais plus loin encore... aspiration à faire grandir l'enfant, le jeune dans sa propre histoire, c'est-à-dire de lui permettre d'aller jusqu'au bout de lui-même, en prenant en compte l'ensemble de ses facultés mais aussi de ses difficultés. En ce sens, il s'agit bien d'accueillir tous mais aussi chacun, là où il en est, et de traiter ainsi la différence comme étant le lieu de la rencontre plutôt que le lieu de l'exclusion. De faire de chacun un homme debout, acteur et auteur de la communauté éducative dans laquelle il évolue, d'une République dont il est citoyen, de l'humanité à laquelle il appartient.

## Exigence et découverte

Les finalités d'un tel projet ne peuvent s'exprimer que dans la « jonction », comme le rappelle M<sup>gr</sup> Rouet (*lire p. 34*) : en pensant école et société, plutôt qu'école sanctuaire de la République, coupée de la société, en pensant instruction et éducation, sans laisser cette dernière en dehors des lieux scolaires, en pensant enfin savoirs enseignés et signification globale de ces savoirs...

« Dès lors, peut être posée la question fondamentale suivante : quel est le sens de tout ce que l'on apprend ? Qu'est-ce que l'on en fait, pour construire quelle humanité ? C'est dans cette qualité de pouvoir s'interroger sur ce que l'on fait, de dépasser l'ordre des nécessités pour atteindre le domaine de la liberté et de mettre ainsi au propre les idées selon lesquelles on conduit sa vie que se situe à mes yeux le caractère propre », poursuit l'archevêque de Poitiers. Dès lors aussi, pour l'éducateur – individuel et collectif –, la référence explicite au sens de ses actions, paroles, choix éducatifs et pédagogiques, « *dire nettement ce que l'on fait et pourquoi* », devient à la fois un engagement existentiel de liberté et une source commune. À ce titre, « *c'est le respect de la liberté [de conscience] qui permet d'énoncer le message de l'Évangile dans les établissements* », analyse l'historien de l'éducation Guy Avanzini.

Ce projet d'humanité trouve en effet sa cohérence dans les relations qui se nouent entre les membres de la communauté éducative – chef d'établissement, cadres éducatifs, parents, élèves, personnels enseignants et non enseignants, bénévoles – et leurs attitudes référées à un même projet éducatif dont la source est l'Évangile. « *L'entreprise de liberté ne peut se construire seule : on la mène à plusieurs puisqu'il s'agit d'arriver à faire une société dans laquelle les libertés pourront collaborer, coopérer* », souligne M<sup>gr</sup> Rouet. Cette liberté « *partagée* » s'appuie sur une logique d'Église de la prise en considération du rôle d'acteur de chacun et de la responsabilisation de tous, explique Christiane Durand, de l'observatoire national



► « Acceptons, dans nos classes, de relever le défi suivant : prendre cinq minutes par jour de liberté pour ne "rien faire" de scolaire. »

*Saint-Éloi - Sainte-Isbergue (Isbergues, 62)*

de pédagogie : « *Nul ne peut se considérer comme seulement consommateur, il est forcément acteur de son propre avenir.* » L'école se révèle ainsi comme lieu de participation effective des groupes (enseignants, parents) à la gestion et à l'organisation des études, espace de relations, d'un agir et de mises en projet, qui apporte un vivre-ensemble et où l'on apprend à faire un « nous ». « *Au fond la manière de vivre notre caractère propre dans l'enseignement catholique, c'est notre manière d'aimer l'autre* », résume Yvon Le Norcy, secrétaire général du Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap).

### « Comment construire chaque jour un peu plus l'espace d'une parole et d'un agir-ensemble ? »

Cette acceptation de l'altérité, et quelque part d'une certaine fragilité, peut seule permettre à l'école de dépasser l'écueil « *d'un lieu de reproduction de lui-même, et de s'envisager comme un lieu de pétrissage, de travail, de naissance, où des adultes, des jeunes, une société, avec leur propre évolution sont en train de trouver un équilibre humanisant, qui fasse des hommes aussi conscients et libres que possible* », estime M<sup>gr</sup> Rouet. Car elle suppose une autre manière d'accueillir et de respecter la différence, où l'intériorité n'est pas taboue, et de réinterroger le projet de l'école à la lueur de celle-ci, souligne Christiane Durand : « *Le climat fait que l'on peut*

*confronter nos différences sur la question du sens et laisser place à des réponses extrêmement variées.* » (cf. ci-contre).

Cette reconnaissance et l'espace de confiance qu'elle crée posent les jalons d'un chemin de « libération », terme que M<sup>gr</sup> Rouet préfère à celui de liberté. Chemin d'exigence et de découverte, dans lequel s'engagent les communautés éducatives et qui ouvre à une disponibilité nouvelle, celle de pouvoir s'autoriser à vivre et faire vivre davantage encore cette école de liberté, au travers d'un apprentissage de la prise de responsabilité et de l'acceptation de la nécessité d'un engagement. Chemin qui invite aussi les équipes à s'interroger régulièrement sur les moments qu'elles s'accordent « *pour réduire l'écart entre le dire et le faire au quotidien* », comme l'explique Muriel Thienpont, directrice de l'institution Saint-Joseph à Roquebrune-Cap-Martin, qui a souhaité revenir avec son équipe sur cette question de fond, notamment à l'issue de la journée des communautés éducatives (lire pages 37 à 39).

« *Quels sont les moments où en tant qu'enseignant on ne se tient pas strictement au programme pour laisser place au transversal, à la différenciation, au choix, et à toutes ces choses qui serviront bien plus aux enfants dans la vie que de savoir poser une division ?* » À Bourg-en-Bresse (Ain), l'interrogation est la même pour Louis-Marie Piron, directeur de l'institution Saint-Pierre : « *Comment construire chaque jour un peu plus l'espace d'une parole et d'un agir-ensemble ? L'école se doit aussi de préparer les jeunes à être acteurs et à changer le monde.* »

« *Ce qui fait la source de l'enseignement catholique, selon Yves Mariani et Christiane Durand<sup>2</sup>, est justement ce qui l'autorise, dans la loyauté et le respect du cadre des lois et des programmes, à exercer pleinement cette autonomie de réflexion et d'action qui lui donne vie.* » Ce qui fait son originalité la plus visible dans le paysage éducatif, c'est la capacité d'expérimentation, d'innovation qu'une telle liberté suscite et ce qu'un tel climat « *peut apporter à l'amélioration de l'en-*



## 3 PROJETS D'ÉTABLISSEMENT SYNONYMES DE LIBERTÉ

### Interculturel

Dans le texte de référence de l'Assomption, on peut lire : « *Il faut sentir et écouter les appels de nos peuples et de nos sociétés, aimer et connaître notre histoire, nos cultures et notre temps.* » Marie-Eugénie Milleret, la fondatrice de la congrégation, a de son côté écrit : « *La liberté d'esprit, c'est donner aux autres l'espace pour être eux-mêmes, ce qui implique une attitude de confiance et de respect.* » Ces deux affirmations fortes ont probablement inspiré à Patrick Lalague, arrivé en septembre à la tête de l'Assomption à Bondy (Seine-Saint-Denis), son projet de classe de 6<sup>e</sup> interculturelle. Une classe de 27 enfants de

27 origines différentes. « *L'accueil de tous, tout le monde sait faire et doit le faire par obligation, c'est inscrit dans la loi Debré, note-t-il. Notre projet est de passer de cet accueil de tous à l'intégration de chacun.* » Pour Isabelle Roux, sœur référente de la tutelle, il faut « *donner à chacun la liberté d'être soi-même.*

*Nous voulons donc valoriser la culture de chacun pour qu'il en soit fier. Mais nous devons rester vigilants afin qu'il n'y ait pas de repli identitaire. Nous sommes là pour donner une culture commune, au-delà des différences. Nous sommes sans cesse en tension.* » Le but de l'équipe est de vraiment participer à la construction d'une France multiculturelle, d'une fraternité universelle. « *Pour que cela fonctionne, poursuit sœur Isabelle, il faut le vouloir et être libre dans sa culture et par rapport à sa croyance en se décomplexant soi-même pour la vivre. Il est aussi fondamental de mieux connaître l'autre pour le laisser vivre sa propre foi.* » Ce projet de classe ambitieux – futur projet d'établissement –, où l'on prend en compte le collectif et l'individu dans le collectif, passe par un gros travail en interdisciplinarité, des points d'ancrage importants et une pastorale qui doit permettre de lever les préjugés que chacun peut avoir sur les autres. Le prochain temps fort sera la Semaine de la presse où cette classe travaillera sur les journaux



des pays représentés par les élèves et où chacun sera en outre amené à partir à la quête de ses origines via l'histoire familiale. Si les enfants sont pilotes, les parents ont une place fondamentale dans cette expérience un peu pionnière, tout comme les passerelles avec les instances de la mairie, les associations locales. « *Les enfants peuvent ainsi se situer dans une histoire et une culture, mais jamais sous un drapeau, il faut sans cesse le rappeler,* insiste Nicole Lefèvre, très impliquée comme professeur de français. *Pourquoi ? Parce que nous sommes là pour construire la paix. Dans cette diversité, il faut retrouver et construire des principes du bien vivre ensemble. Trouver l'humanité qui nous rassemble.* » **EDC**

[www.assomption-bondy.net](http://www.assomption-bondy.net)

## Responsabilité

Éduquer à la responsabilité est une des libertés choisies par le lycée agricole du Ressins, à Nandax (Loire). Un lycée tourné vers la production agricole et animale avec ses élevages de vaches laitières, de chevaux, de chèvres et de porcs. « *Le contrat avec l'État oblige à suivre les programmes officiels, mais à côté de cela, nous avons une marge de liberté éducative et nous avons une obligation de la saisir.* »

Le directeur de l'établissement, Fernand Berchoux, reconnaît bénéficier d'un terrain favorable : les jeunes ont fait le choix de leur filière. Ils ne sont pas là par défaut. L'internat est



en outre un merveilleux espace de liberté, un vrai lieu de prise de responsabilité et d'éducation car il permet la vie collective. Sans oublier la tutelle salésienne où la notion d'alliance « *adulte-jeune* » est très fortement vécue, cette position très particulière de l'adulte qui se place à côté du jeune pour « *faire avec* », pour transmettre et ensuite s'effacer. Position que l'on retrouve entre les aînés et les plus jeunes des élèves dans le mode de fonctionnement de l'établissement. Que ce soit sur la ferme, l'exploitation agricole ou à l'internat, « *on joue sur la notion de prise de responsabilité progressive* ». Sur la ferme, beaucoup de choses se passent le week-end. « *Les jeunes, sur un élevage, sont amenés à assurer la continuité du service*

*semble du système* », relève André Blandin, ancien secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique.

C'est toute l'importance de la loi Debré, qui en mettant au cœur la liberté d'enseignement en 1959, a reconnu ce chemin de découverte et d'exigence ouvert à tous proposé par l'enseignement catholique à la fois dans sa singularité et dans son inscription pleine et entière aux préoccupations d'intérêt général et national de l'école de la République. Plus encore : elle lui a donné les moyens de cette liberté dans la durée par son association au service public, et des leviers essentiels pour s'exprimer et prendre corps, comme l'autonomie de l'établissement ou encore la place et le rôle du chef d'établissement dont l'accord est nécessaire à la nomination des enseignants et l'autorité à la fois pédagogique et éducative sur son équipe majoritairement reconnue...

## Subtil équilibre

Les espaces de liberté qui se créent dans ce cadre « *ne sont pas habiletés ou artifices pour contourner les contraintes, mais bien relecture de celles-ci à la lumière du projet fondateur...* », soulignent les responsables

de l'Observatoire national de pédagogie. En témoignent ces écoles qui à l'heure des « 108 heures » réinventent une autre semaine scolaire, ces collègues qui s'engagent dans un travail au long cours pour donner une place assumée et responsable aux

parents d'élèves, ces lycées qui n'ont attendu ni orientation ni réforme pour inventer passerelles et accompagnement souple de l'élève, ou encore ces diocèses qui donnent les moyens à leurs chefs d'établissement de se rencontrer et de travailler ensemble au difficile exercice de la responsabilité...

Depuis cinquante ans, l'association de l'enseignement catholique au service

public d'éducation nationale se vit dans un subtil équilibre. Face à l'empilement de textes, à l'omniprésence de l'outil informatique, aux injonctions administratives qui ne tiennent pas toujours compte du projet et des règles de fonctionnement de l'enseignement catholique, au raidissement pédagogique de certains inspecteurs, sans oublier les nombreuses tensions autour de la question du forfait... Martial Limouzin, directeur diocésain du Morbihan, y voit « *un travail de partenariat jamais acquis définitivement* », qui appelle au quotidien « *à la vigilance mais aussi à l'audace* », par la connaissance précise des espaces de liberté, notamment pour les chefs d'établissement, ainsi que des injonctions qui n'entrent pas dans le cadre du contrat. C'est la raison pour laquelle les services diocésains du premier degré de Bretagne viennent de publier un guide à l'attention des 800 chefs d'établissements du primaire, leur rappelant les essentiels juridiques concernant « *l'exercice de la responsabilité dans une école catholique en contrat avec l'État* ».

**« Au fond la manière de vivre notre caractère propre dans l'enseignement catholique, c'est notre manière d'aimer l'autre. »**

Dans cet esprit, marquer l'anniversaire de la loi Debré, c'est réfléchir à cette étape importante de l'insertion de l'enseignement catholique dans la vie de la nation, « *une conception et une culture de l'association qui n'a sans doute pas encore à ce jour été assez approfondie au plan théorique et développée dans toutes ses richesses* », observe Christiane Durand. C'est aussi réinterroger sa proposition d'un espace de confiance et de liberté ainsi que sa capacité d'écoute pour répondre aux besoins des jeunes dans une société en mouvement de plus en plus fragmentée, et continuer à

« L'adaptation peut être une contrainte librement consentie. C'est le respect de l'autre qui révèle ma liberté. »

Notre-Dame-de-la-Tilloye (Compiègne, 60)

« Pour nous, élèves de la maternelle au CM2, l'École de la Liberté commence en habitant les 25 points de notre règlement intérieur. »

École Jeanne-d'Arc (Colombes, 92)



D. R.

« Toutes les classes se sont réunies en fin d'après-midi dans la salle de motricité en maternelle afin d'exposer le travail et les réflexions faites dans chaque classe. »

École Saint-Joseph (Irodouer)

« faire école ensemble », selon l'expression de l'universitaire Bruno Poucet.

### Antithèse et antidote

La loi Debré peut ainsi continuer à être « un outil de construction » utilisé avec intelligence à l'intérieur d'une société commune plutôt qu'un élément de reconquête, à condition que l'école catholique, dans ses chemins d'avenir, n'ait de cesse de relever le défi de l'ouverture, du mélange, de l'incertitude et rejette tout ce qui relève du domaine de l'exclusivité et de l'identité unique, pour être cette « école mangrove à l'image de ces grands espaces entre mer et sable, lieux de contacts et de bouillons de culture, où naît toujours la vie », à laquelle aspire M<sup>gr</sup> Rouet. Qu'elle accepte aussi, ajoute M<sup>gr</sup> Dagens, évêque d'Angoulême, de s'interroger sur l'intérêt qu'il pourrait y avoir « à confronter nos expériences et nos convictions » avec le public, voire « de se fixer des règles communes, pour éviter notamment que les logiques de la loi du marché et de la concurrence n'emportent irrémédiablement le choix des familles et que l'engagement éducatif continue à prévaloir ». Que ses équipes fassent famille, réseau autour de cette

liberté, cette « singulière capacité de révolte et d'indignation contre tout ce qui crée de l'aliénation et empêche l'élévation de soi », dont parle Gilbert Longhi<sup>3</sup>, figure connue du milieu éducatif, qui a rejoint l'enseignement catholique à la rentrée dernière en tant qu'enseignant. Et qu'elles continuent à perpétuer cet enjeu collectif, antithèse et antidote du sentiment d'isolement qui gagne aujourd'hui leurs responsables.

À l'heure où 90 % des enseignants et élèves ne la choisissent plus pour des motifs religieux, pas question pour

l'école catholique de mélanger les genres et de dévier de cap, prévient M<sup>gr</sup> Rouet. « C'est par notre compétence, notre manière d'exercer nos responsabilités éducatives qui fait partie de ce travail exigeant de dialogue et de confrontation ouverte, que le message chrétien de l'école catholique doit continuer à se faire reconnaître. Ce n'est que sur la base de ce civisme chrétien, ce crédit qu'il pourra si l'occasion lui en est offerte, être énoncé. » Il suffit que le « cœur du réacteur » reste ouvert à tous, comme aime à le raconter Yvon Le Norcy avec cette histoire d'un très bel établissement agricole catholique de la région parisienne, « catholique par tous les pores de la peau » : « Pour le voir, il suffit de deux religieuses de quatre-vingts ans qui tous les matins animent un groupe de prière, à sept heures. Parfois il y a foule, parfois il y a deux "pékings", mais ce qu'il y a de plus précieux leur est ouvert chaque matin : la chapelle. »

1. Dans son livre *Aujourd'hui l'école catholique*, éd. du Centurion.

2. Cf. ECA hors série, « À l'école de la liberté ».

3. Ancien proviseur du lycée Jean-Lurçat, à Paris, co-auteur (avec Nathalie Guibert), de *Décrocheurs d'école - redonner l'envie d'apprendre aux adolescents qui craquent*, éd. de La Martinière, 2003.

pendant le week-end. Ils sont là en équipes transversales. Le plus jeune a une tâche matérielle ; le plus dégourdi assure la traite ; l'aîné supervise, s'assure que tout se passe bien. Il a la responsabilité du troupeau : alimentation, traite..., et de l'équipe, des autres. » À l'internat, on travaille à la prise de responsabilité civique et collective : gérer l'animation, la mini-coopérative, le foyer, le budget, rendre des comptes. « Car l'objectif est de projeter les jeunes dans la vie active, en allant bien au-delà de la formation à un métier. Il y a certes le côté professionnel, mais aussi l'implication dans la vie civique, associative, municipale, voire en Église. » EDC

[www.ressins.com](http://www.ressins.com)

### Citoyenneté

Pour Nadia Lefeuvre, enseignante de CM1-CM2 de l'école Notre-Dame de Landéan (Ille-et-Vilaine), citoyenneté rime avec développement durable, prise de conscience du patrimoine de proximité, estime de soi, construction de sa personnalité, investissement de chacun dans un événement avant tout local... Dans cette école rurale de 112 élèves, ce sens du civisme passe par un gros projet touchant au patrimoine forestier local, une forêt de hêtres unique en son genre abritant trois mégalithes. « Les activités et les enseignements à tous les niveaux de classes sont au service de ce projet. » Outre une connaissance approfondie sur les plans scientifique, historique et littéraire de ce patrimoine naturel, les enfants, en lien avec l'Office national des forêts et la mairie du village, sont chargés cette année de créer les panneaux pédagogiques qui seront installés au cœur de la forêt pour la décrire et la définir. À la fin du mois de juin prochain, ils seront invités à les présenter à tous les habitants et aux personnalités locales. « Partir d'un espace de vie qu'ils côtoient au quotidien est aussi une manière de mettre en valeur des enfants issus de milieux socialement défavorisés. S'approprier leur patrimoine leur permet de mieux comprendre son rôle dans l'équilibre écologique et humain, d'où la nécessité de le préserver. » Il s'agit donc aussi de leur permettre d'agir avec civisme non seulement dans un lieu qui est le leur, mais plus globalement dans leur vie de tous les jours. EDC

[www.ecole-nd-landean.org](http://www.ecole-nd-landean.org)

« L'adolescence est l'âge des grands changements [...]. Nous nous engageons à les accompagner sur la voie du discernement et de la liberté de dire "non". » Collège Saint-François (Annecy, 74)

« Laisser au jeune le choix des voies qu'il souhaite emprunter [...], mais aussi la possibilité de choisir le retour en arrière pour se sentir plus sûr de lui. » Saint-Gabriel (Bordeaux)

# L'éducation, une œuvre de libération

*Le caractère propre dans l'école catholique n'est pas un plus que d'autres n'auraient pas, mais la capacité de s'interroger sur le sens des actions menées au regard de l'incarnation du Christ et d'une liberté toujours à construire.*

PROPOS RECUEILLIS PAR

AURÉLIE SOBOCINSKI



M<sup>gr</sup> Albert Rouet, archevêque de Poitiers, avec des étudiants.

peut être conduite seule : on la mène à plusieurs puisqu'il s'agit d'arriver à faire une société dans laquelle les libertés pourront collaborer, coopérer.

## Que dit cette liberté de notre rapport au service public d'éducation ?

L'Église n'a jamais eu la prétention d'assurer la totalité de l'enseignement contemporain. Elle veut simplement montrer ce qui est contenu dans cette liberté comme projet d'humanité. Mais elle ne peut le faire que si elle est proche et associée parce qu'on n'est pas là dans le domaine de la théorie, mais de la mise en œuvre et du témoignage.

## Dans votre dernier livre<sup>1</sup>, vous parlez de la « crise du gel, gel des initiatives des gens dans la société civile, gel de la vie politique » que traverse notre société. Qu'attendez-vous de la part de l'enseignement catholique ?

J'aime envisager le milieu scolaire comme un lieu de pétrissage, de travail, de naissance où des adultes, des jeunes sont en train de trouver un équilibre humanisant pour devenir des hommes conscients et libres. Le résultat n'est jamais garanti : l'éducation est une œuvre incertaine, ce en quoi elle est belle d'ailleurs. Il me semble qu'un établissement scolaire doit accepter ce défi de l'incertitude à travers l'enseignement, l'éducation et la proposition d'un sens, à travers un vivre-ensemble et la construction d'un « nous » qui dressent des perspectives d'avenir dans notre société de plus en plus brisée, divisée et dont les principaux défis portent tous sur le traitement de la différence.

1. Albert Rouet, *J'aimerais vous dire* (entretien avec Dennis Gira), Bayard, 2009, 345 p., 19 €.

## Quelle est la singularité de l'association de l'enseignement catholique à la mission de service public d'éducation ?

M<sup>gr</sup> Albert Rouet : J'y vois d'abord une opportunité : l'État a gagné une certaine paix politique, sociale, un respect des lois générales de l'Éducation nationale, et l'enseignement catholique a obtenu une reconnaissance et des moyens. On peut toujours dire qu'un contrat est insuffisant. Mais l'absence de contrat eût été encore pire. Car une liberté sans les moyens de l'exercer n'est pas une liberté. L'autre façon de voir la question est presque théologique : une religion, dès lors qu'elle n'est pas confondue avec un type de gouvernement ou de société, se retrouve dans une situation de « contre-distinction », une position de face-à-face et parfois même de concurrence. Or le fils de Dieu, en s'incarnant, est rentré dans les affaires de l'homme. Il en a assumé totalement la condition dans la vie familiale, le travail, les relations, etc. À ce titre, l'Église n'est pas en concurrence avec

la société : elle doit mêler sa propre voix aux autres voix de la société. Dès lors, la recherche du caractère propre est l'une des conditions particulières de la vie de l'Église. Elle est cette manière particulière dont l'Église, sans que ses références soient uniquement les références du monde, se relie à la société, en vivant en dialogue et en alliance avec elle. Les questions scolaires ne sont que l'une des expressions de cette alliance.

## Comment, justement, ce caractère propre s'exprime-t-il dans l'école ?

Je serai extrêmement méfiant vis-à-vis d'une définition trop stricte. Peut-on définir la Vie, ce qui est une façon d'être, une attitude ? On la décrit, on en montre plus facilement les contraires qu'on ne peut en expliquer très clairement la spécificité. Si on s'amuse à prendre les spécificités une à une, on s'aperçoit qu'il y a des lycées publics qui font aussi bien et sont remarquables. Il faut sortir de cette logique où ce que l'on aurait, l'autre ne l'aurait pas. Où ce qui nous serait propre, serait impropre pour l'autre. La première caractéristique du

caractère propre, ce serait justement de penser en « et », c'est-à-dire en jonction et non pas en disjonction. De penser école et société et non pas école sanctuaire de la République, loin de la société. De penser instruction et éducation, sans laisser cette dernière en dehors des lieux scolaires. De penser savoirs enseignés et signification globale de ces savoirs. Le caractère propre se situe dans cette qualité de pouvoir s'interroger sur ce que l'on fait et de mettre au propre les idées selon lesquelles on conduit sa vie. Le mot qui se rapprocherait le plus du caractère propre ce serait clarté ou lumière : dire nettement ce que l'on fait et pourquoi, comme engagement existentiel de la liberté.

## De quelle liberté s'agit-il ?

On ne peut pas découper la liberté en petits morceaux. En outre, je préfère parler de libération. Parce que nous sommes toujours en train de nous libérer. L'éducation appartient justement à l'œuvre de libération : de l'ignorance, des passions, du temps trop bref, des coups de foudre... Cette entreprise, non seulement n'est jamais terminée mais ne

# Des leçons et des défis

« *Qu'avons-nous appris aujourd'hui de la loi Debré et de notre propre histoire ? Quels enseignements pouvons-nous en tirer ? Quelles perspectives pouvons-nous retenir pour l'avenir ?* » Telles étaient les questions posées par Éric de Labarre lors du colloque national du 17 décembre 2009 à La Sorbonne. Au travers de leçons universitaires et de dialogues, les différents intervenants ont pu préciser le sens de la relation contractuelle entre un établissement privé et la puissance publique, et désigner les défis à relever tant par l'État que par l'enseignement catholique. « *Pour favoriser l'évolution nécessaire des esprits, a affirmé le secrétaire général de l'enseignement catholique, il n'est qu'une exigence : développer l'originalité du projet éducatif de chaque établissement et faire prévaloir, en toute hypothèse, l'engagement éducatif.* »



Au micro : Pierre-Luc Séguillon, animateur du colloque national du 17 décembre 2009.

## Un pacte de confiance, d'intelligence et d'engagement

En ouvrant la journée, Patrick Gérard, recteur de l'académie de Paris, a placé la loi Debré dans une perspective historique, en rappelant que l'État n'avait pas mis en place lui-même le système d'éducation : « *Le pouvoir royal ne se préoccupait pas d'éducation. C'était l'affaire des hommes d'Église, des précepteurs, des autorités locales.* »

C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que l'idée se répand que l'on devrait confier au pouvoir civil cette charge, l'Église ne délivrant pas la formation demandée par l'État. Ainsi apparaît pour la première fois, en 1763, l'expression « éducation nationale ». « *Ce n'est pas la Révolution française qui a engendré la guerre scolaire. Elle est la conséquence de la sécularisation !* » a complété Christian Nique, recteur de l'académie de Nice. Tout se précipite cependant en 1789 avec un décret qui abolit l'enseignement reli-

gieux et transfère cette charge aux autorités administratives. Près de deux siècles de guerre scolaire vont s'ensuivre. Pour Christian Nique : « *La Révolution a débouché sur une réflexion nouvelle mais n'a pas réussi à trouver un système stable. Plusieurs législations sont essayées et abandonnées. La population est divisée.* » L'école libre catholique continue toutefois d'exister face à l'école laïque, bien qu'elle rencontre de grosses difficultés pour financer ses établissements. Voilà la situation que trouve Michel Debré en 1959. Mais le Premier ministre comprend que « *l'Église ne domine plus la société civile. L'État n'a donc plus besoin de s'en affranchir. Cette situation nouvelle a une conséquence : la République peut accepter l'école catholique et l'école catholique contribuer à la République* », a exposé Christian Nique. Aussi Michel Debré va-t-il imaginer une solution originale

« *en cherchant à faire coopérer les frères ennemis.* » Elle consiste à associer à l'État, par contrat, des établissements d'enseignement privés. Trois mots – association, contrat, établissement – qui fondent aussi la loi Rocard de 1984. Patrick Gérard les a commentés : « *Grâce à l'association, il n'y a pas deux systèmes contradictoires d'enseignement. Il y a un service public d'éducation auquel concourent à la fois le « grand édifice de l'enseignement public – pour reprendre une expression de Michel Debré – et l'ensemble des établissements qui lui sont associés.* » Le contrat, pour sa part, rompt avec l'Ancien Régime, « *où l'on octroyait le droit d'enseigner. C'est un pacte de confiance.* » Et de souligner que la culture du contrat s'est d'ailleurs « *imposée peu à peu comme un mode de gestion moderne de l'ensemble des politiques publiques.* » Enfin la loi Debré reconnaît à l'établisse-

ment un caractère propre qui est « *sa raison d'être* » et « *le fruit de sa liberté.* » Pour Patrick Gérard, « *l'association était la bonne solution ; le contrat est le bon outil ; l'établissement restera le bon niveau de la politique éducative.* » Puis c'est l'un des artisans de la loi Rocard, le juriste Guy Carcassonne, qui est venu exposer dans quelles conditions cette dernière avait



Guy Carcassonne

été élaborée : « Le parti fut pris de ne surtout pas commencer à rédiger la loi avant que les parties prenantes ne se soient mises d'accord sur le fond. » Du coup, cette loi qui donne un cadre à l'enseignement agricole privé « pour envisager l'avenir de manière apaisée », sera votée au parlement à l'unanimité !

Le cadre historique posé, il revenait à M<sup>gr</sup> Dagens, de se pencher sur les cinquante dernières années. « Qu'est devenu l'enseignement catholique en France depuis 1959, à la fois dans la société et dans l'Église, et quelles sont les exigences actuelles de sa mission ? » s'est demandé l'évêque d'Angoulême. La loi Debré, en faisant passer l'enseignement catholique « d'une logique d'opposition à une logique d'association », a été « un acte majeur de la République laïque ». Car associer ainsi l'enseignement catholique à l'Éducation nationale, tout en reconnaissant son caractère propre, était une manière de rompre avec une longue tradition qui opposait « la France catholique et monarchiste » à « la France anticléricale et républicaine ». Mais, outre son caractère politique, cette loi touche aussi « aux racines culturelles des antagonismes d'antan » désormais dépassés. D'une part, « la République laïque n'a plus besoin pour exister de s'armer d'une idéologie anticatholique. Il lui suffit de s'appuyer sur les principes de la neutralité et de la

liberté de conscience ». D'autre part, l'Église catholique, suite au Concile Vatican II, « accepte d'être non pas une contre-société opposée à l'État laïque, mais une institution présente à l'intérieur de la société commune », a développé M<sup>gr</sup> Dagens. Depuis, l'enseignement catholique prend part « à la responsabilité de la nation vis-à-vis de l'enseignement et de l'éducation », comme le précise le Statut de l'enseignement catholique de 1992. Pour accomplir cette mission, il doit « se situer résolument à l'intérieur de la société commune, telle qu'elle est, incertaine et fragile » et « y inscrire intelligemment la Tradition chrétienne. Intelligemment : c'est-à-dire de l'intérieur de son engagement éducatif ». Ainsi revient-il aux écoles catholiques d'ouvrir « à la grammaire élémentaire de l'existence », tout « comme aux finalités de notre société », a affirmé l'évêque. Mais M<sup>gr</sup> Dagens invite à aller encore plus loin en proposant aux jeunes et aux adultes « un travail d'intelligence » qui leur permette de découvrir la Tradition chrétienne désormais méconnue. Des propos confortés par Véronique Margron, doyen de la faculté de théologie d'Angers, pour laquelle « le travail de la raison, comme quête de la vérité, ne doit pas être oublié. Une vérité qui ne peut pas être détenue mais qu'approchée ». SH



Jean-Baptiste de Foucauld.

## Un effort commun à redéfinir

L'intérêt grandissant pour l'enseignement privé, comme le montre le sondage (cf. p. 40) serait-il un signe de déficience de l'enseignement public dans un monde en crise ? À quoi tient cet engouement qu'on lui porte ? Pour Pascal Perrineau, directeur du Centre de recherches politiques de Sciences Po Paris (CEVIPOF), « la société française est l'une des plus inquiètes, des plus pessimistes en Europe quant à l'avenir et la réussite de ses enfants. Chez nous, la question scolaire reste au premier plan des préoccupations de la population, même si elle ne se pose plus dans les mêmes termes binaires et réducteurs du passé ». Et le professeur d'université de rappeler que la « guerre scolaire » que nous avons connue était l'un des aspects d'un combat plus vaste, celui de la laïcisation de la société. « L'identité religieuse n'est plus fondatrice de l'identité collective des Français », précise-t-il. Le choix scolaire est donc devenu une liberté fondamentale à défendre et non une querelle d'un autre âge. D'où l'image de plus en plus positive dont bénéficie aujourd'hui l'enseignement catholique. « C'est une mutation considérable car on dépasse les clivages politiques, sociaux, générationnels. »

Pour Jean-Baptiste de Foucauld, président de Démocratie et Spiritualité, la demande exprimée vis-à-vis de l'enseignement catholique est paradoxale dans une société qui valorise tant le système public. « Il y a un décalage entre les attentes des parents et la réponse faite par l'enseignement public, ce qui a favorisé l'enseignement catholique. Une des raisons, c'est l'énorme

travail d'acceptation de la démocratie qu'a fait le monde catholique. » Et c'est justement sur ce terrain de la démocratie que le président fondateur de Solidarités nouvelles face au chômage, invite l'enseignement à aller. « Une des missions que l'on peut donner au monde éducatif est de rappeler que la démocratie n'est pas qu'un ensemble de procédures, mais qu'elle porte en elle une spiritualité. » Un rappel fondamental dans une société en crise écologique et économique, mais aussi en crise de sens et de lien social, et où l'exclusion ne cesse de croître. Et Jean-Baptiste de Foucauld d'insister : « Il va falloir plus de sobriété pour plus de justice écologique et sociale, plus de créativité pour plus de sens. Ce sont quatre mots d'ordre, quatre apprentissages fondamentaux. » Face à ces défis, l'enseignement catholique posséderait-il suffisamment d'atouts pour faire passer ces messages ? Pour cet acteur engagé, il y a un apport culturel évident de l'Évangile à la démocratie dans ses hésitations. « Il nous met en demeure de véhiculer des valeurs dont on a besoin : valeurs de radicalité, de tolérance, de régulation, de résistance. Mais l'enseignement catholique est regardé avec beaucoup de vigilance par le camp laïc. Il y a encore de la méfiance. Qu'il se pose en situation de service me semble central. » Et pour lui, l'enseignement public n'est pas en reste. Il doit se recentrer sur la démocratie, régime qui veut donner à chacun le meilleur de lui-même. « Redéfinir la démocratie que nous voulons est fondamental pour définir un effort en commun. Car il y a risque de déviation autoritaire. » EDC

**L**a grande vertu anticipatrice de la Loi Debré a été la prise en compte de la diversité dans la République, une question qui occupe de façon de plus en plus prégnante l'espace public. » Telle est la portée essentielle que retient Yves Censi, député de l'Aveyron, auteur de la loi qui porte son nom sur le statut des enseignants du privé et l'un des participants à la table ronde parlementaire. Si les choses sont aujourd'hui largement apaisées, « l'incendie peut néanmoins toujours repartir », en particulier sur la question des moyens en postes et financiers accordés à l'enseignement privé, remarque Jean-Claude Carle, sénateur de la Haute-Savoie. Comme l'a montré cet automne le débat au moment du vote de sa loi sur le financement des élèves non résidents. « Le chemin

## Une logique d'association encore fragile

de crête trouvé grâce au texte de 1959 est très étroit », confirme le doyen François Perret, et l'heure n'est pas encore venue d'un achèvement de la Loi Debré vers une logique non seulement d'association mais de participation : « Dans la pratique, on voit bien que les autorités de l'Édu-

cation nationale n'associent pas suffisamment les établissements de l'enseignement privé, y compris dans le quotidien le plus ordinaire, ajoute celui qui fut directeur de cabinet de Xavier Darcos, alors ministre délégué à l'enseignement scolaire. Dans les corps d'inspection en parti-



De gauche à droite : Yves Censi, Jean-Claude Carle et François Perret.

culier, nous manquons à notre devoir de suivi de l'application du contrat, et je n'entends pas par là un manque de contrôle mais d'attention. Il y a cette impression que chacun aujourd'hui vit un peu sa vie. » Pourtant, rappelle-t-il : « Il y a à apprendre de l'enseignement privé, à commencer par ce souci plus grand porté à chaque élève. » Enfin, eu égard au soutien manifesté par les classes moyenne à l'enseignement privé (cf. sondage CSA/Apel/La Croix du 16 décembre 2009), François Perret souligne aussi à quel point son projet d'adaptation à la société telle qu'elle est, y compris au niveau géographique, apparaît essentiel aujourd'hui, et avec lui sans doute la nécessité d'un « déploiement plus important encore ». AS

# Jour de rencontres, de découvertes et d'échanges

Dans les Alpes-Maritimes, les Hauts-de-Seine et le Nord, une école, un collège, un réseau d'établissements ont vécu un 4 décembre sous le signe de la liberté. Cette année encore la journée des communautés éducatives a été fêtée un peu partout en France. Elle a permis aux enseignants, aux élèves, aux parents, aux personnels administratifs et de service de se rencontrer et de découvrir ensemble des enjeux, de prendre des engagements et de montrer que l'audace est éducative. Il reste à présent à partager

entre établissements ces richesses découvertes. Le Liberte-book en sera l'un des instruments.

## École Saint-Joseph, Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes)

**L**es ballons multicolores gonflés à l'hélium ont envahi la chapelle avant de pouvoir s'envoler. Dans les couloirs, les maîtresses accrochent photos et banderoles tandis que les parents font assaut d'imagination sur un panneau dans la cour... Et les enfants, à la mine réjouie, expliquent au visiteur avec fébrilité et de petits cris enthousiastes : « Aujourd'hui,



c'est la journée de la liberté ! » En ce premier matin de décembre, point de grand discours

à l'institution Saint-Joseph<sup>1</sup> de Roquebrune-Cap Martin (Alpes-Maritimes) pour célébrer

« l'école de la liberté » à l'occasion de la journée des communautés éducatives : « Rien que du très basique », s'excuserait presque la chef d'établissement, Muriel Thienpont. Mais tout sauf lettre morte. « J'ai décidé de prendre le thème vraiment au premier degré et de le vivre ensemble », poursuit la pétillante directrice. Ou la liberté en actes, tout simplement. Au programme : des ateliers que les enfants ont librement choisis et organisés, des ensei-

gnants motivés et des parents enthousiastes qui s'adaptent à leurs desiderata, et pour finir en beauté, un lâcher de ballons, tous porteurs d'un message sur le thème de la liberté...

Dans cette école de quartier, lovée sur l'une des collines en pente douce qui surplombent la Méditerranée entre Monaco et la frontière italienne, toute l'équipe s'est mobilisée pour cette journée « pas comme les autres ». Le matin, ce sont les maternelles qui, après avoir exprimé leurs souhaits, se mélangent dans les différentes activités proposées. Circuit de sécurité routière, bricolage et parcours gymnique, rondes, informatique et ateliers garage...

Devant son jeune auditoire attentif, Valérie Huwer, enseignante en petite section, explique : « Aujourd'hui, vous avez le droit de choisir, d'accord ? Si vous ne voulez pas décorer les cartes pour les ballons et que vous préférez la peinture, vous faites ce dont vous avez envie, avec l'outil que vous voulez : les bouchons, le rouleau, le pinceau et même les doigts ! Et surtout vous pouvez faire tout seuls ! »

Pour les plus grands des classes élémentaires, c'est l'après-midi que cela se passe. Dans le CE2B de Pascale Lange, ils étaient nombreux à s'imaginer que la liberté c'était de pouvoir « faire n'importe quoi », « ce qu'on veut comme on veut » et surtout de « jouer au lieu de travailler ». Mais au moment de la préparation de la journée avec la maîtresse et du vote pour décider, les confusions ont été vite levées. « On s'est rendu compte de ce que voulait dire réellement la liberté, explique

Emma : *c'est choisir des activités que l'on aime mais sans dépasser les règles de l'école et en respectant les autres.* » Plus encore, il s'agit de les organiser : à eux de tout prévoir pour qu'elles deviennent réalité. « *Dur, dur, il faut penser à tout* », comme le découvre Célia, organisatrice de l'atelier bricolage de Noël : « *Si la maîtresse prépare tout comme ça, ça doit être difficile.* »

### Premier pas

Si pour les uns, ce temps différent permet aux talents de se révéler et de se découvrir autrement, ce qui a le plus frappé Sandra Roubaud, dans sa classe de CP cette année, c'est de voir « *pour la première fois les enfants penser à ce qu'ils avaient vraiment envie de faire, en laissant de côté les affinités avec leurs bons camarades* ». Un premier pas vers l'éducation aux choix...

C'est sur cette question de fond que Muriel Thienpont voudrait revenir avec son équipe lors de la prochaine concertation : « *À partir des réactions des enfants, j'aimerais réussir à lister à quels moments on est libre à l'école, quels sont les temps où en tant qu'enseignant on ne se tient pas strictement au programme pour laisser place au transversal, à la différenciation, au choix, et à toutes ces choses qui serviront bien plus aux enfants dans la vie que de savoir poser une division, même si c'est utile. À mon sens, l'éducation aux choix, l'orientation, ce n'est pas qu'en quatrième-troisième. Ça commence ici, dès l'école primaire.* » AS

1. Adresse : 10 rue Victor-Hugo, 06190 Roquebrune-Cap-Martin. Internet : [www.institution-saint-joseph.fr](http://www.institution-saint-joseph.fr)

## Collège Saint-Pierre - Saint-Jean, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

Dans la cour de récréation, Sylvie Chassang, tout sourire, accueille avec une pointe d'accent du Midi, les visiteurs conviés à « la journée des assises ». Nous sommes à Saint-Pierre - Saint-Jean<sup>1</sup>, un collège atypique de Neuilly, que dirige cette directrice enthousiaste, arrivée il y a tout juste un an d'Aurillac. En ce 4 décembre 2009, des étudiants de Sciences-Po, des représentants d'associations caritatives, des artistes... ont été sollicités pour animer des ateliers tout au long de la journée. Parmi les invités, on reconnaît l'équipe de la direction diocésaine de Boulogne, les curés des paroisses voisines, des représentants de la mairie de Neuilly et du conseil général... et une *guest star* habituée des lieux : Nicole Fontaine<sup>2</sup>, rayonnante. Tous se retrouveront pour un temps fort, en fin de matinée, qui rassemblera la communauté éducative au grand complet.

Saint-Pierre - Saint-Jean est placé sous le signe de la mixité sociale, culturelle (45 nationalités représentées) et religieuse, à l'opposé de l'établissement présenté dans le film *Neuilly sa mère !* Pas de sélection à l'entrée, mais un projet ambitieux. Le foisonnement des propositions (classes aménagées pour

sportifs, danseurs et musiciens, classes à thème en 6<sup>e</sup>, section européenne allemand...) se retrouve dans le programme de cette journée anniversaire des 50 ans de la loi Debré, des 20 ans de la loi Rocard, des 20 ans de la chute du mur de Berlin, de la naissance de l'Europe du traité de Lisbonne et des 20 ans de l'établissement ! Pas moins. Avec un fil conducteur toutefois : la liberté. Les ateliers vont la décliner sur tous les tons : « *éduquer à la liberté par le questionnement et le développement de l'esprit* », en débattant avec Nicole Fontaine de la chute du mur de Berlin ; « *éduquer à la liberté par l'éveil de l'intériorité* », en s'initiant au gospel, le chant des esclaves tournés vers Dieu ; « *éduquer à la liberté par la rencontre* », en écoutant un responsable de l'association Sœur-Emmanuelle investi au Liban. Mais aussi : « *habiter nos espaces de liberté par l'exercice de la responsabilité* », en défendant les droits de l'homme avec Amnesty International ; ou encore « *habiter nos espaces de liberté par la créativité* », avec un atelier de calligraphie... Au fil des heures, matin et après-midi, les collégiens chantent, interrogent, dessinent et répondent aux questions des animateurs du jour, tandis que



Nicole Fontaine (en rouge) et Sylvie Chassang (à droite) entourées par les collégiens.

parents et enseignants se font tout petits au fond des classes, mais ouvrent grand leurs oreilles. À 11 h 30, on fait une pause. Le collège et ses invités convergent vers une grande salle de spectacle, décorée par les élèves avec des gâteaux d'anniversaire en carton, des portraits fantaisistes des enseignants, des dessins des saints patrons de l'établissement...

### Mobilisés

Plusieurs orateurs vont se relayer pour ce temps plus institutionnel. L'occasion pour Nicole Fontaine d'évoquer la loi Debré, chèrement défendue quand elle était secrétaire générale adjointe de l'enseignement catholique. L'occasion pour Sylvie Chassang de rendre hommage, quant à elle, à « *l'intelligence des adultes de l'établissement* », mobilisés pour la réussite de chaque élève. « *Les anniversaires ne valent que s'ils constituent un pont jeté vers l'avenir* », a conclu François de Chaillé, le directeur diocésain des Hauts-de-Seine. Or justement, l'établissement pourrait s'étendre de l'autre côté de la Seine, à Puteaux. Le projet : ouvrir en septembre 2011 un autre collège de toutes les intelligences où... éduquer à la liberté. SH

1. Adresse : 121 avenue Achille-Peretti, 92200 Neuilly-sur-Seine.
2. Ancienne présidente du Parlement européen.



© S. Herguelin

## Réseau des collèges et lycées du bassin de Lille-Ouest

L'orientation : sujet choisi dans le Nord par 10 collèges et 7 lycées du bassin de Lille-Ouest comme thème des journées éducatives du 4 décembre dernier. Un projet d'envergure, un travail en réseau et une journée rondement menée pour ce rassemblement qui sortait des sentiers battus.

De quoi s'agissait-il ? de permettre avant tout à des enseignants et des directeurs de collège de mieux connaître l'enseignement professionnel. Comment ? en les faisant participer, le matin, à des conférences et des ateliers animés par des responsables éducatifs et d'entreprises.

L'après-midi était réservé à des visites de lycées. Le but ? « *Casser les a priori sur l'enseignement professionnel*, commente Benoît Bulteau, directeur du lycée Sainte-Marie de Bailleul aux multiples filières. *Cela passe par la rencontre entre les deux mondes qui s'ignorent trop souvent.* » « *Oser la rencontre, éduquer à la liberté, habiter ses espaces de liberté, autant de thèmes qui convenaient très bien à cette réflexion sur l'orientation* », fait remarquer Nicolas Carlier, directeur de l'institut Saint-Jude, grand ordonnateur de ces journées. Encore plus à une période où les incessantes réformes du lycée laissent un bon nombre d'éducateurs dans le flou et qu'il devient de plus en plus difficile de s'orienter dans le maquis des innombrables formations. « *Nous voulions montrer l'orientation de manière positive, une orientation choisie et non plus "par défaut"*, enchaîne Pascal Delplanque, à la tête de l'Institut Saint-Vincent-de-Paul de Loos. *Même si le regard change progressivement sur les filières technologiques et*



Filière arts graphiques au lycée Sainte-Marie de Bailleul (59).

*professionnelles, celles-ci sont encore trop méconnues. Et de nombreux métiers restent dévalorisés, par méconnaissance. Pour que les jeunes aient la liberté de choix, ils doivent être informés par des personnes expertes.* »

### Conviction

Une liberté qui sera encore plus réelle si on leur propose des visites d'ateliers et d'entreprises. Ces dernières leur permettront de faire un lien entre les besoins d'un métier et les apprentissages théoriques. Reste qu'« *il existe une différence entre "réussir sa vie" et "réussir dans la vie"*, souligne Damien Basselet, directeur du collège Saint-Joseph de Comines. *Réussir sa vie implique de former les jeunes à une certaine vision de l'homme et de la société.* » « *Si on forme nos jeunes à la pensée sociale de l'Église*, affirme Nicolas Carlier, *ils auront un certain type d'approche, d'ouverture, de relation, de respect et d'attention à l'autre dans leurs divers engagements, y compris dans l'entreprise. On devient témoin d'Église. À nous de profiter des espaces de liberté dont nous bénéficions pour dépasser le cadre des seuls programmes et savoirs. À nous aussi de prendre notre liberté d'organisation du temps à bras-le-corps.* » Ou en adap-



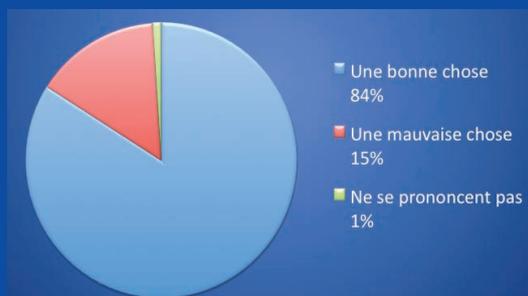
Photos : E. du cloisel

tant, si nécessaire, le référentiel Éducation nationale aux exigences du terrain. Bien connaître les entreprises peut permettre d'aménager certaines formations sans s'en tenir au strict BO. Car, trop souvent – on l'a entendu du côté des professionnels – un certain nombre de gestes de base – dans l'automobile, la métallurgie, les métiers « de bouche » traditionnels – ne sont plus enseignés, au nom d'une évolution technologique ou d'un consumérisme à outrance. Ne forme-t-on pas trop aux formes dominantes de l'industrie au détriment des métiers traditionnels qui font leur réapparition ? « *Comme nous sommes en lien avec le terrain, nous connaissons ses attentes, et nous pouvons nous ajuster* », soutient avec conviction Jean-François Joos, chargé des relations extérieures au lycée Saint-Louis d'Armentières, un établissement très spécialisé dans l'automobile. Une liberté donc mais aussi un devoir, semble-t-il. EDC

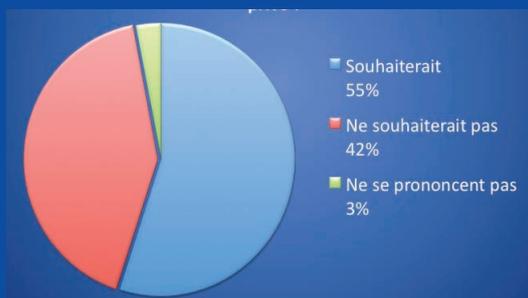
# Un pluralisme scolaire reconnu et attendu

L'institut CSA et l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel), en partenariat avec le journal *La Croix*, ont réalisé les 9 et 10 novembre 2009 un sondage<sup>1</sup> auprès d'un échantillon national représentatif de personnes âgées de 18 ans et plus. Ce sondage, présenté le 17 décembre, par Agnès Balle, de l'institut CSA, et commenté par Béatrice Barraud, présidente nationale de l'Apel, révèle que l'enseignement privé bénéficie dans l'ensemble d'une image très positive parmi les Français. Ces derniers sont très majoritairement favorables à la liberté laissée aux parents de scolariser leurs enfants soit dans l'enseignement public, soit dans l'enseignement privé, même si, dans la pratique, ils sont moins nombreux à souhaiter inscrire leur propre enfant dans un établissement privé.

*Les parents peuvent scolariser leurs enfants soit dans l'enseignement public, soit dans l'enseignement privé. Est-ce selon vous une bonne ou une mauvaise chose ?*



*Si vous aviez des enfants en âge d'être scolarisés, souhaiteriez-vous les scolariser dans l'enseignement privé ?*



Concernant l'image détaillée de l'enseignement privé, sa qualité, sa rigueur et sa tolérance sont très largement appréciées. Cependant les Français lui reprochent un manque d'accessibilité, en particulier au niveau financier, et un manque de présence auprès des populations défavorisées.

## L'enseignement privé...

- assure un enseignement de qualité .....	84 %
- accorde une place importante à la dimension éducative .....	81 %
- suit les programmes fixés par l'Education nationale .....	80 %
- est ouvert aux élèves non croyants .....	79 %
- assure un suivi personnalisé des élèves .....	76 %
- permet aux parents de s'impliquer dans la scolarité .....	73 %
- est ouvert aux élèves de toutes les religions .....	72 %
- est ouvert aux élèves en difficulté scolaire .....	58 %
- fait le nécessaire pour être accessible financièrement .....	37 %
- est accessible aux populations défavorisées .....	30 %

1. Publié dans *La Croix* du 16 décembre 2009.



# Un lycée porteur de sens

**P** érennisation de la voie technologique, amélioration des procédures d'orientation et d'éducation aux choix en renforçant l'accompagnement et en incluant un droit à l'erreur, responsabilisation des lycéens, espace d'autonomie pour les établissements... Les premières pistes annoncées par le gouvernement pour la nouvelle réforme du lycée rejoignent sur bien des points la contribution de l'enseignement catholique sur le lycée de demain<sup>1</sup> adressée au ministre de l'Éducation nationale.

Reste à transformer l'essai... De nombreux établissements du réseau sont déjà à l'œuvre. Depuis la rentrée, 58 lycées labellisés, et à leurs côtés 125 autres établissements non dotés mais volontaires, soucieux d'ajuster leur proposition éducative au plus près des lycéens, se sont lancés dans l'expérimentation concrète de certains aspects de la future réforme. Et, pour plusieurs, sont allés bien au-delà...

Accompagnement personnalisé, apprentissage des langues, enseignements d'exploration en seconde... Pour la plupart de ces établissements, ces pistes ne sont pas nouvelles. « *Au mieux, on pourrait parler d'une évolution qui va dans le bon sens et cherche à répondre aux changements attendus par les jeunes* », note Françoise Gautier, à la tête du lycée technique et professionnel Jeanne-d'Arc de Rennes, labellisé pour l'expérimentation. Dans son établissement, les modules de découverte en seconde, la réorganisation de l'année scolaire en semestres ou encore celle du temps avec des séquences de cours de 45 minutes pour permettre la mise en place d'ateliers pluridisciplinaires, existent depuis plusieurs années déjà. Et la responsable bretonne de regretter « *une "réforme" qui ne décroïssonne pas davantage les disciplines comme dans le professionnel, le technique ou l'agricole<sup>2</sup>, alors qu'il faudrait au lycée une approche pluridisciplinaire qui donne du sens aux savoirs* ». Et de citer en exemple la section STG avec les cours

*Dans la plupart des lycées, on attend des changements pour favoriser des approches pluridisciplinaires, créer des passerelles, mieux relier le lycée au collège et à l'enseignement supérieur et faire de ce temps de formation un moment privilégié d'engagement et de prise de responsabilité.*

**AURÉLIE SOBOCINSKI**

coanimés par deux professeurs en économie-droit, maths et mercatique, ou encore les ateliers pluridisciplinaires des BTS... « *L'enseignement général a beaucoup à apprendre à travailler sur des référentiels de compétences communs* », confirme son collègue Pierre Mazard, proviseur du lycée polyvalent Beauséjour, à Narbonne, non labellisé mais bien investi dans l'avancée de ce chantier.

## Pistes essentielles

Quant à l'éducation aux choix mise en avant par la réforme, « *il doit s'agir d'une posture professionnelle des adultes, d'un travail de fond qui ne saurait se réduire à deux heures d'accompagnement personnalisé et moins encore à la seule question de l'orientation* », avance le même Pierre Mazard qui a mis au point voilà quinze ans un dispositif de professeurs référents. Mais la nouvelle réforme aurait à ses yeux « *le mérite d'augmenter ce qui traditionnellement constitue le facteur limitant de toute réforme, à savoir le temps partagé, entre professeurs et élèves, entre enseignants aussi, et avec les parents* ». Et ainsi de rejoindre une certaine vision du lycée. Celle d'« *un lieu d'éducation qui, plutôt que de mettre la pression sur l'avenir et de surdéterminer les jeunes, serait axé dans un cycle troisième-seconde sur la découverte de soi et du monde,*

*avant de faire entrer les lycéens dans un temps de projet en première-terminale* », détaille Yves Mariani, de l'observatoire national de pédagogie. Avant de préciser qu'un tel lycée ne peut se construire sans un investissement particulier des éducateurs en matière de socialisation pour que la classe soit vécue comme une communauté d'apprentissage avec un projet social et permette par là même au jeune de se fonder en tant que citoyen et non comme simple « consommateur d'école ».

Une piste essentielle, selon Pierre Mazard, tiendrait à aller davantage dans le sens d'un apprentissage mutuel en encourageant par exemple le tutorat entre pairs, comme l'internat de son lycée l'expérimente déjà. Une autre, tout aussi essentielle aux yeux de Louis-Marie Piron, à la tête de l'institution Saint-Pierre de Bourg-en-Bresse (cf. notre reportage p. 42), consiste à multiplier les propositions d'enjeux et d'engagements collectifs pour responsabiliser les jeunes. Ici la création d'un livret de compétences pour valoriser les initiatives ne suffit pas : à Beauséjour comme à Jeanne-d'Arc, toutes les réussites des élèves sont recensées dans un petit journal du lycée ou dans la presse locale... « *En allant au bout de la logique, il devrait aussi y avoir des retombées sur l'évaluation*, suggère Pierre Mazard, qui fait travailler les professeurs de son établissement sur une évaluation formative. *On pourrait ainsi sortir des vieux débats sur la notation et particulièrement celle du bac, qui problématise de façon extraordinairement étroite aujourd'hui le maillon du lycée.* »

Reste à espérer que ces pistes trouvent un écho dans les futures marges de manœuvre pour les établissements envisagées par le gouvernement et viennent consolider la mise en œuvre du nouveau lycée dont la première étape – le niveau seconde – est prévue pour la rentrée 2010.

1. Cf. « Réflexions et préconisations pour une réforme du lycée », ECA hors série (mai 2008), 2 €. 2. Cf. « En débat », en page 66 de ce numéro.

Les responsables du lycée Saint-Pierre de Bourg-en-Bresse n'ont pas attendu la labellisation, à la rentrée 2009, de leur établissement lové au cœur du paisible chef-lieu de l'Ain, pour se lancer dans l'expérimentation de plusieurs dispositions prévues dans le cadre de la future réforme du lycée.

**N**ous partons d'un constat universel, souligne Bruno Jammes, directeur-adjoint du lycée Saint-Pierre<sup>1</sup> de Bourg-en-Bresse, sans acceptation du changement, la stagnation est synonyme de mort. » Il n'est pourtant pas question, ici, de survie : Saint-Pierre, avec ses 500 élèves, enregistre depuis sept ans les meilleurs résultats au bac du département.

Mais précisément : « Fort aujourd'hui d'une maturité et d'une stabilité, l'établissement peut se permettre d'être innovant et de continuer à se démarquer », poursuit Louis-Marie Piron, directeur général de l'ensemble scolaire, qui montre de sa fenêtre les trois lycées publics de la ville, dans un rayon d'à peine cent mètres. À son arrivée, l'orientation des élèves a été le premier chantier auquel le jeune directeur a souhaité s'atteler : « Pas uniquement comme un diktat du projet – il y a une aberration à vouloir demander à des jeunes ce qu'ils seront dans vingt ans –, mais d'abord comme un suivi au plus près pour les accompagner dans leurs choix. »

Depuis la rentrée 2008, l'année de seconde a été réorganisée en quatre périodes, permettant de fonctionner sur le rythme plus équilibré « travail-vacances-travail », selon Bruno Jammes. Et de s'extraire d'une répartition en trois temps telle que finalement « si l'on rate au deuxième trimestre, l'année est fichue », résume le directeur adjoint.

Grâce à ce dispositif, les temps d'adaptation et d'orientation sont repoussés aux extrémités de l'année, ce qui permet de reporter une certaine tension sur la quatrième période, contraignant les élèves à travailler « jusqu'au bout » et à rentrer dans un rythme préparatoire à l'année du bac. Pour les enseignants et les parents, « cela engage aussi à un suivi beaucoup plus précis et différencié », sou-

## Un état d'esprit permanent



Saint-Pierre de Bourg-en-Bresse veut être un lycée où chacun joue pleinement son rôle.



Photos : Agence ADAKA

ligne Annick Antony, enseignante-coordinatrice des secondes, avec quatre conseils de classe au total et, dès la fin de septembre, une « lettre de première impression » adressée à l'élève et à ses parents, repérant les éventuelles difficultés pour pouvoir « réajuster la trajectoire tout de suite après le décollage ». Cela permet de prévenir bien des différends : en un an, les demandes d'appel des familles aux décisions d'orientation ont été réduites... à néant.

### Credo

Parallèlement, un autre dispositif a été mis en place, plus axé sur la nécessité d'entrer en seconde dans un véritable temps de détermination. Depuis la rentrée, les lycéens peuvent suivre deux options différentes au cours de l'année – mesures physiques et informatique (MPI) et sciences économiques et sociales (SES). À terme, l'idée serait d'étendre la possibilité de « goûter » à chacun des quatre bacs proposés par Saint-Pierre (L, S, ES, STG) via l'ajout de deux options supplémentaires – sciences humaines et philosophie, une LV3 et/ou une approche des technologies de la gestion.

**En un an, les demandes d'appel des familles aux décisions d'orientation ont été réduites... à néant.**

« L'objectif est non seulement de révolutionner le regard des parents et des élèves sur l'orientation afin qu'elle devienne le fruit d'un choix différencié, vrai et effectif, mais aussi celui des professeurs vers un travail plus collectif, en organisant l'enseignement de ces options sur des horaires communs »,

précise Louis-Marie Piron. Autre grand avantage de ces nouveaux dispositifs : pour cette année, ils s'autofinancent !

Saint-Pierre a également pris à bras-le-corps deux autres chantiers qui restent trop souvent au rang des bonnes intentions. Pour préparer les lycéens à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, un *coaching*, « Accompagnement Plus », a été mis au point. Il s'adresse aux élèves de terminale en difficulté, avec une aide pour réussir au bac, mais aussi aux plus doués qui ont un projet plus ou moins précis, en leur ouvrant les portes du supérieur : à raison d'une ou deux heures par semaine, une équipe de professeurs volontaires leur proposent un entraînement aux concours (Sciences-Po, grandes écoles de commerce...) ainsi que des conférences assurées par des intervenants extérieurs.

La vocation du lycée ne s'arrête pas là : « Il se doit aussi de préparer les jeunes à être acteurs et à changer le monde », insiste Louis-Marie Piron. Son credo : « La motivation passe par la responsabilisation et la création d'un autre rapport entre les adultes et les élèves au sein de l'établissement, où chacun joue pleinement son rôle. » Une réflexion pilotée par le responsable de la vie scolaire du lycée devrait aboutir dans le courant de l'année sur la manière d'engager les lycéens à la vie du lycée, en les associant par exemple à la conception du futur foyer, ou encore à l'encadrement des exercices d'alerte... « Construire l'espace d'une parole et d'un agir-ensemble, c'est une réforme de tous les jours. À nous d'abuser de notre liberté pédagogique, dans le bon sens du terme », conclut le jeune chef d'établissement. **AS**

1. Adresse : 7 rue Villeneuve, BP 12 - 01001 Bourg-en-Bresse Cedex. Internet : [www.lycee-saintpierre.eu](http://www.lycee-saintpierre.eu)

# Un accompagnement à choix multiples

Permettre à l'élève qui rencontre des difficultés d'apprentissage de trouver au sein du lycée le soutien et les remédiations dont il a besoin, faisant ainsi de l'école son propre recours ; offrir à celui qui aspire à aller plus loin un temps pour approfondir ses connaissances et développer son excellence ; aider chaque élève à acquérir cette « *technologie du travail intellectuel* » que le rapport Bourdieu-Gros appelait déjà de ses vœux en 1989<sup>1</sup> : tels sont les objectifs visés par l'accompagnement personnalisé. Cet accompagnement, le lycée Sainte-Marie-du-Port<sup>2</sup>, aux Sables-d'Olonne (Vendée), le pratique depuis plusieurs années *via* les séances à choix multiples ou SCM<sup>3</sup> proposées aux élèves en fin de journée les lundi, mardi et jeudi. Concernés à ce jour : tous les élèves de seconde de l'établissement, qu'ils suivent une seconde indifférenciée ou une seconde professionnelle, et les jeunes de première des séries générales et technologiques.

« *Ce dispositif*, explique Christian Vallantin, le directeur, *est le résultat de la réflexion pédagogique sur le temps scolaire conduite dans l'établissement. Nous souhaitons amener les équipes pédagogiques à questionner leurs pratiques quotidiennes et leur validité.* » En imaginant un cadre pédagogique qui rompt avec le classique face-à-face traditionnel et qui permet de proposer des réponses adaptées aux besoins de chaque élève, l'établissement a anticipé sur une des « mesures phares » de la réforme du LEGT<sup>4</sup> engagée par le ministère.

## Les élèves sont amenés à opérer des choix responsables et pertinents...

La mise en place des SCM s'est faite sans alourdir l'emploi du temps des élèves. Les séances de cours ont été ramenées à 45 minutes avec la possibilité d'organiser des séances plus longues de deux ou trois créneaux consécutifs. Quant au temps dû par l'enseignant, il est capitalisé sur l'ensemble de l'année et « rendu » aux élèves sous forme de séances à choix multiples, chaque professeur choisissant le moment de cette restitution.

*Le lycée Sainte-Marie-du-Port, aux Sables-d'Olonne (Vendée), a instauré les séances à choix multiples (SCM). Il anticipe ainsi un accompagnement personnalisé de l'élève, désormais inscrit dans la réforme du lycée.*



Xavier Guilloteau, directeur-adjoint de Sainte-Marie-du-Port.

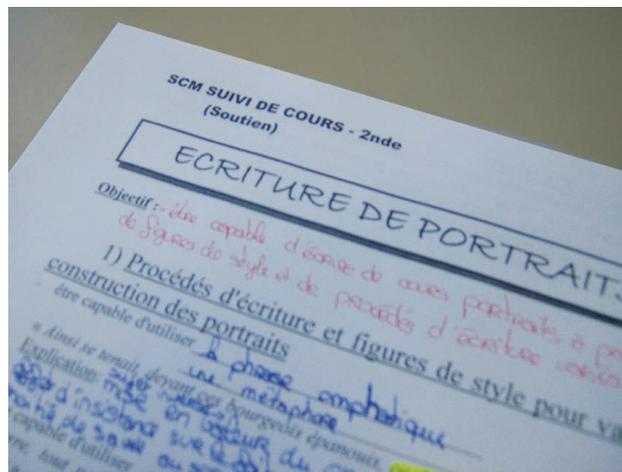
Un exemple de thème de séance à choix multiples.

« *L'organisation pédagogique du temps scolaire mise en place à Sainte-Marie-du-Port participe à la construction progressive de l'autonomie de l'élève, qui sous-tend la réforme du lycée*, souligne Xavier Guilloteau, le directeur-adjoint. *Les élèves apprennent, dans les SCM, à mieux se connaître et à identifier leurs besoins pour progresser. Ils sont amenés à opérer des choix responsables et pertinents parmi les propositions qui leur sont faites. À la fin de chaque trimestre, une "journée-bilan" permet à chacun d'établir, avec les membres de l'équipe pédagogique et éducative, un point d'étape sur la période écoulée et de dessiner les contours de la suivante, notamment quant au choix des SCM à venir. Cette journée est l'occasion pour chaque*

*jeune de s'auto-évaluer, de repérer les compétences sur lesquelles il peut s'appuyer, de se mettre en projet et de construire progressivement son parcours de formation. À cet égard, notre aménagement de temps scolaire avec son dispositif d'accompagnement des élèves s'inscrit dans l'éducation à l'orientation qui constitue également un des axes de la réforme du lycée.* »

## Deux nouveaux chantiers

L'établissement n'entendait pas en rester à ce dispositif d'accompagnement des élèves. Deux nouveaux chantiers ont été ouverts dans le cadre de l'expérimentation lycée : l'élévation du niveau de maîtrise des langues vivantes étrangères, et l'acquisition de compétences pour une meilleure entrée dans l'enseignement supérieur. Deux chantiers pour aller plus avant dans l'interrogation des pratiques pédagogiques et éducatives en cours à Sainte-Marie-du-Port, mais aussi



deux chantiers pour repenser et améliorer les conditions de la réussite scolaire et humaine de chaque élève en vue de son insertion sociale et professionnelle.

Véronique Glineur

1. « Principes pour une réflexion sur les contenus d'enseignement », mars 1989.

2. Adresse : BP 20376 - 85108 Les Sables-d'Olonne Cedex. Tél. : 02 51 95 12 40. Internet : [www.lpegt-smp.com](http://www.lpegt-smp.com) E-mail : [secretariat@stemeduprot.fr](mailto:secretariat@stemeduprot.fr)

3. Les SCM « suivi des cours », « excellence », « méthodologie » correspondent aux trois objectifs cités pour l'accompagnement éducatif. S'y ajoutent les SCM « projet pédagogique », « ressource », « entraide », « ouverture »...

4. Lycée d'enseignement général et technique.

# La corbeille porte ses fruits

*En Flandre belge, à travers sa Kinderrechtenhuis (Maison des droits de l'enfant), Frans Swartelé a lancé un programme éducatif innovant en associant la notion de « droits de l'enfant » et le concept de « résilience ».*

ÉLISABETH DU CLOSEL

**N**ovembre 2009, à la bibliothèque de la ville minière d'Heusden-Zolder, en Flandre belge. Frans Swartelé, fondateur de la *Kinderrechtenhuis (KRH)* (Maison des droits de l'enfant – cf. encadré), est prêt pour son atelier. Un drôle d'atelier. Dans la pièce, une grande corbeille. Éparpillés tout autour, des objets hétéroclites : des autos en cannettes de Coca ou en fil de fer, d'étranges sandales confectionnées avec des pneus, un oiseau métallique, un poupon dans unealebasse, des masques réalisés avec des couvercles de casserole... Et pendant trois quarts d'heure, cet homme, en empathie totale avec son public, va raconter d'incroyables histoires qui mettront en joie les enfants de la sixième classe de primaire (l'équivalent de notre CM2). Pourtant, le sujet est grave. Ce qu'évoque Frans, ce sont les enfants de la décharge de Dakar.

Ces enfants, il les a rencontrés il y a trente ans, dans le cadre d'un programme de solidarité internationale Nord-Sud. En les voyant fouiller les ordures avec leur crochet de fer, il a un haut-le-cœur. « *Et quand*



Frans Swartelé expliquant le monde...

*ils m'ont demandé si je voulais travailler avec eux, moi, le jeune Belge de vingt ans venu les aider, j'ai pris peur.* » Mais il s'intéresse à leur sort. Se dévoile alors à lui une autre facette de cette vie exténuante, vouée à la récupération : le monde des enfants artisans-recycleurs. Cela va bouleverser son existence. « *Je découvrais la stratégie qu'ils avaient mise en place pour sortir de leur situation de misère.* » Un regard radicalement à l'opposé de celui que l'on porte habituellement. « *Quand on montre des photos d'enfants d'Afrique dans des classes en Belgique, nos jeunes ne voient souvent que la pauvreté, le manque. Moi, j'insiste sur le positif que j'ai constaté en maintes occasions chez ces enfants des pays en voie de développement. Sur leur résilience.* »

Résilience<sup>1</sup>, le mot est lâché. Résilience, cette capacité qu'a l'être humain, y compris le petit d'homme, malgré les fracas de son existence, à rebondir et à s'adapter en mettant en place des

stratégies de survie. Au fil des expériences, cette résilience deviendra pour Frans indissociable des droits des enfants. À partir de là, il développe « Le monde dans une corbeille », un programme d'éducation pour changer les images négatives en curiosité positive, en utilisant moult objets et images et en racontant des histoires montrant cette énergie vitale qui permet de s'en sortir malgré des droits bafoués.

**« L'ambiance des classes est transformée. Les enfants changent de mentalité. »**

Les années passent, la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) est signée le 20 novembre 1989, onze jours après la chute du mur de Berlin, promesse d'un monde nouveau. Le neuro-psychiatre Boris Cyrulnik popularise le concept de résilience. Ce qui va propulser l'intuition de

Frans et l'amener à créer sa *Kinderrechtenhuis* en 1999, pour lancer un véritable projet éducatif liant les deux notions.

« *C'est l'histoire de toute une vie, insiste Frans, totalement habité par sa conviction. Ma propre résilience a été fondamentale pour arriver à fonder cette Maison des droits de l'enfant.* » Il sait en effet de quoi il parle. Famille de huit enfants, père très occupé ayant peu de temps à accorder à sa progéniture, mère malade. Lui, le petit Frans, livré à lui-même, forte tête, est condamné à l'internat. « *Ça finissait toujours par une exclusion. C'était très dur à vivre. Je ne cessais de me demander si la vie, c'était d'être sans cesse exclu.* »

Sa rencontre avec les compagnons-bâtisseurs lui permet de rebondir. On lui reconnaît une valeur, des capacités. On l'encourage. Il y a de la chaleur affective. Il veut arrêter ses études. On le pousse. Il suivra une forma-



Des objets témoins de l'imagination et du savoir-faire des enfants de la décharge de Dakar.

© E. du Clozel  
**KRH**, autant de valeurs fondamentales sur lesquelles se base notre société contemporaine depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En s'appuyant aussi sur des cas d'enfants résilients auxquels les écoliers peuvent s'identifier. « Cette approche a un double objectif : permettre de connaître les droits, donc de pouvoir les défendre, et introduire l'élément de l'espoir afin de puiser en soi pour découvrir ses propres ressources intérieures. »

tion sociale à Louvain et découvrir, à travers Carême de Partage<sup>2</sup>, toute la problématique des enfants du monde dont les droits ne sont pas reconnus. Il y consacre alors sa vie.

Si dans ses premiers ateliers, Frans évoque essentiellement les relations Nord-Sud, le programme évolue pour prendre en compte la vulnérabilité des enfants du Nord. « *Mais quand on ose aborder ce qui se passe dans notre environnement proche, tout devient plus délicat.* » Les violences intrafamiliales, sexuelles, le racisme, l'exclusion ne sont pas le propre des sociétés des pays en développement. L'affaire Dutroux qui éclate en 1996, alors que se tient à Stockholm un congrès international sur le tourisme sexuel, est sans doute le détonateur.

## Projets européens

Avec son équipe, au fil des ans, Frans élabore de « véritables trajets » de trois mois sur ce thème « Droits de l'enfant-résilience », à raison d'un après-midi par semaine. Reconnue et soutenue par les autorités flamandes et fédérales, la **KRH** lance deux projets européens à la dimension pédagogique élaborée en trois étapes. La première se traduit par la création d'un coin

« Droits de l'enfant-résilience » dans la classe. Ensuite, le thème est exploré avec les animateurs de la **KRH** à travers des outils variés et divers ateliers (cf. ci-dessous), et les enfants réfléchissent en petits groupes sur un sujet qui leur tient plus particulièrement à cœur. Enfin, il faut penser à une production finale : participation à des actions de solidarité, écriture d'un livre, réalisation d'un spectacle... Tout cela, en s'appuyant sur sept principes<sup>3</sup> définis par la

Pour la **KRH**, une étape supplémentaire doit être franchie : introduire ce thème dans la formation des jeunes enseignants. Rudi Boelen en Belgique, comme Jan Pouwels aux Pays-Bas, s'y emploient. « *Mais c'est très difficile, reconnaît Rudi, formateur. Je me heurte à bien des résistances.* » Pourtant, tous les enseignants qui se sont lancés dans l'aventure sont unanimes. Les résultats sont étonnants. « *L'ambiance des classes est*

## Des ateliers divers

À côté de son animation autour du « monde dans une corbeille » où Frans retrouve son âme d'enfant, la **Kinderrechtenhuis** a élaboré d'autres outils, tels des panneaux avec questions-réponses et des « boîtes à sentir » qui permettent aux enfants d'identifier à quel droit est associé un objet bien spécifique.

Parmi les ateliers très porteurs, une évocation inattendue d'Anne Frank. Anne Frank comme porte d'entrée pour aborder les droits de l'enfant et la résilience, c'est osé. Cette jeune fille, symbole de millions de disparus qui n'ont pu laisser de trace, ne fut-elle pas, à sa manière, grâce à son *Journal* découvert après sa mort prématurée au camp de Bergen-Belsen, une protagoniste de la Cide ? N'est-ce pas, en effet, après le traumatisme de la Seconde Guerre mondiale, qu'a été adoptée à l'unanimité par l'ONU la Déclaration universelle des droits de l'homme, ouvrant la porte à un regard plus spécifique sur l'enfance ? **EDC**



© E. du Clozel

## LA KINDERRECHTENHUIS (KRH)

Fondée en 1999 par Frans Swartelé et reconnue par les gouvernements flamand et fédéral un an plus tard, la **Kinderrechtenhuis**

(**KRH**) est aussi un centre de formation qui peut accueillir une quarantaine de personnes grâce à ses infrastructures. Elle emploie trois personnes et dix volontaires. Elle est subventionnée par un fonds gouvernemental. Actuellement, 80 % des programmes éducatifs ou interventions touchent des écoles primaires, tant dans le public que dans le privé. La stratégie de Frans Swartelé est de développer des partenariats entre les écoles catholiques, les écoles publiques, les bibliothèques et la **KRH**. C'est aussi ce qui fait sa force. **EDC**

➔ Contact : Kinderrechtenhuis, Stationsstraat 135 – B-3570 Alken. Tél. : 00 32 (0)11 72 66 42. E-mail : frans.swartele@telenet.be Frans Swartelé est prêt à intervenir en France dans toute école qui le souhaite.

*transformée. Les enfants changent de mentalité. Il y a moins de violence, moins d'exclusion, plus de tendresse, d'interrelations. Et les enfants deviennent très sensibles à des actions de solidarité. Certains s'investissent même dans des ONG comme l'Unicef ou Save the Children. Nous sommes convaincus que c'est dû à cette combinaison "droits-résilience".* »

1. ECA n° 266 (septembre 2002) a consacré son dossier (intitulé « L'enfant pissenlit ») à la résilience.

2. Campagne annuelle organisée par l'ONG catholique de coopération au développement Entraide & Fraternité asbl.

3. Fraternité (pas de discrimination, tous les enfants ont les mêmes droits) ; union (liens forts avec les parents, la famille, les amis...) ; apports de base (éducation, santé, habitation, nourriture) ; protection contre toutes les formes de violence (maltraitance, abus sexuels, guerre, exploitation économique) ; priorité dans des circonstances difficiles (orphelin, handicapé, réfugié...) ; liberté (d'opinion, de croyance, de jouer...) ; responsabilité (les enfants ne sont pas des moutons mais des êtres humains responsables).

# Frédéric Murat

## Prendre le pouls du monde

*De ses expériences internationales, Frédéric Murat conclut qu'il n'y a pas de supériorité d'un système éducatif sur l'autre. Pour ce chef d'établissement de Dreux, l'éducation s'inscrit dans un contexte donné. Rencontre avec un homme curieux des autres cultures.*

ÉLISABETH DU CLOSEL

Quand on commence sa carrière d'instituteur à vingt-trois ans, à Miquelon, petit village de 600 habitants perdu sur une île du même nom, et que l'on y reste huit années ; quand on vit ensuite six ans à Chicago, la mégalopole américaine, pour y créer une école française, et que l'on choisit un lieu de culte en plein cœur du « ghetto noir » comme lieu de ressourcement spirituel ; quand on se retrouve enfin à la tête d'une école catholique, à Dreux, ville française plutôt marquée politiquement, où une forte immigration a fait croître le nombre des communautés confrontées à une précarité sociale importante ; quand on est allé jusqu'au Sri Lanka adopter l'enfant qu'on ne pouvait avoir ; et quand on a passé des étés à faire des expériences éducatives avec des jeunes en Inde, au Rwanda ou au Cambodge, on ne peut qu'avoir une vision élargie du monde, de l'éducation et de la manière d'appréhender la religion. Autant dire que ces immersions ont permis à Frédéric Murat de scruter le système éducatif français à travers un prisme international.

Ce goût des cultures très diverses, cette façon de sortir des conventions, Frédéric les doit d'abord à sa rencontre avec les prêtres-ouvriers que côtoyait sa famille et aux Jésuites qui



© E. du Clozel

l'éduquèrent au lycée Tivoli à Bordeaux. Deux mondes – le concret du terrain et la réflexion intellectuelle – qui lui ont inculqué de fortes valeurs et une grande ouverture d'esprit. « À la fin des années 70, les Jésuites nous parlaient beaucoup d'interreligieux. Ils nous disaient que les religions étaient l'expression d'une culture. Et que, dans le fond, elles se rejoignent toutes sur l'essentiel. » Quand on a dix-sept ans, ça marque. Et, dans la foulée, Frédéric ira vérifier tout ça lors d'un voyage proposé par ces mêmes Jésuites, dans le sud de l'Inde, terre des plus grands contrastes et paradoxes. « Nous devions lancer un projet de ferme communautaire dans un village de Dalits – les Intouchables. » La rencontre avec une grande figure spirituelle hindoue, dont l'ashram avait pour but de mettre en relation les grandes religions, puis avec un Anglais qui cherchait à inculturer le catholicisme – « L'Eucharistie se faisait avec une flamme que l'on se passait sur le visage, et l'on méditait » – le contact avec une communauté qui

**« Serait-il pensable en France de voir 600 collégiens en posture de travail et de silence durant l'étude du soir, et ce, sans surveillance ni encadrement adulte ? »**

avait tenté d'échapper à sa condition d'opprimée en se convertissant – en vain – au catholicisme, constituent un vrai choc pour l'adolescent qu'il est alors. « Je touchais du doigt que la religion est une construction culturelle qui nous fait approcher le divin.

*Je ne peux la penser autrement que comme un partage communautaire. »*

Cette expérience fondatrice le poussera à partir explorer d'autres territoires. *« Pourquoi part-on ? Pour se retrouver soi-même. On ne se construit jamais si bien qu'en se confrontant à l'Autre. J'ai vraiment compris qui j'étais en tant que Français, en me confrontant à l'éducation américaine. »*

Tous les lieux dans lesquels Frédéric s'immerge sont riches d'enseignements. *« À Miquelon, les relations étaient très chaleureuses. Il y avait certes un sentiment d'enfermement. On était tributaire du bateau qui ne passait que tous les dix jours à partir de Pâques. Et l'aller simple au Canada prenait quatre jours ! Mais si l'on acceptait les règles du jeu, on avait vraiment le sentiment d'appartenir à une communauté. »*

À Chicago, où avec sa femme il monte de toutes pièces une école française, il découvre très vite la différence dans le statut donné aux enfants. *« Chez nous, l'enfant est considéré comme un être en construction, en devenir. Notre attitude éducative est de le tirer vers le haut. L'enfant américain est considéré dans la plénitude de son âge. Cela modifie les exigences des éducateurs. Les Américains mettent toujours le doigt sur le positif. En France, cette attitude n'est pas naturelle. »* En témoigne cette remarque que lui fera un prof américain : *« On sait très bien qu'à huit ans, un enfant n'a pas tous les acquis en orthographe. Si on demande à deux jeunes, un Français et un Américain, d'écrire librement sur un sujet, le premier ne rendra qu'une page car, pensant sans cesse à l'orthographe, il sera freiné dans son expression et sa créativité. Le second, qui n'a pas ces exigences de résultats, donnera libre cours à son imagination sur quatre pages. »*

Frédéric observe beaucoup avant d'agir et innove de manière intuitive dans certains domaines. À Miquelon, il comprend vite qu'il doit adapter les programmes officiels de l'Hexagone en fonction de son public. Il enseigne l'histoire-géographie locale pour que les enfants puissent se forger une citoyenneté « concrète ». Même chose pour la question de la langue. *« J'avais le sentiment profond que si je voulais qu'ils consolident leur français, il fallait leur laisser la possibilité d'un retour réflexif sur leur langue<sup>1</sup>. Ce qui*

*n'était pas l'avis de l'inspecteur d'académie. La question s'est reposée pour moi à Chicago. Peut-on commencer à lire et à écrire en deux langues ? »*

À Dreux, où il revient après quinze années d'absence, il rêverait que ses élèves, certes français, mais d'origine maghrébine, puissent apprendre l'arabe, leur langue originelle. Car au-delà de la langue, il s'agit d'identité et d'intégration. Mais que de barrières à faire tomber pour faire passer ce message ! (cf. encadré).

### S'immerger encore

Alors Frédéric ne peut s'empêcher de repartir vers d'autres horizons. Son fils a grandi, il l'entraîne dans son pays d'origine, le Sri Lanka. À Pondichéry, en Inde, dans un quartier défavorisé, Frédéric visite une école maternelle. Les enfants sont scolarisés depuis six mois seulement. Il est assis au milieu du rond qu'ils forment. *« Pendant une heure, ils ont récité des comptines sans qu'à aucun moment, la maîtresse ait dû les reprendre parce qu'ils s'agitaient. »*

Dans les collines près de Kigali, au Rwanda, il est frappé par l'autodiscipline et la responsabilisation des élèves. *« Serait-il pensable en France de voir 600 collégiens en posture de travail et de silence durant l'étude du soir, et ce, sans surveillance ni encadrement adulte ? Pourquoi les enfants rwandais parviennent-ils à s'autogérer ? Je ne peux*

*répondre, mais je constate qu'une société peut faire fonctionner des élèves et faire de la discipline sans coercition. »*

À Phnom-Penh, où il accompagne des membres du Mouvement eucharistique des jeunes (MEJ), il travaille avec *« les enfants considérés comme les plus en danger de la planète »*, ceux de la décharge, qui vivent de la collecte d'ordures, en lien avec l'association Pour un Sourire d'Enfants<sup>2</sup> (PSE). *« Ils avaient entre deux et seize ans. Malgré leurs conditions de vie terribles, je n'ai jamais vu un geste de brutalité ou de violence, ni entendu une injure fuser. Dans une société complètement déstructurée par le génocide, des valeurs ont survécu. Dans ces pays, la communauté a encore du sens. On se structure par le groupe. Je n'ai pas d'analyse de tout cela, ni de conclusion à tirer. Mais je constate que l'éducation est une question de société. »*

Et demain ? Dreux ne sera pas éternel. Frédéric ne s'assagira certainement pas. Il pense déjà à de lointaines contrées. À sentir battre le pouls d'une autre civilisation. Tout en restant convaincu que *« les acteurs de l'enseignement catholique gagneraient à aller voir ce qui se passe ailleurs. Cela permet de prendre du recul et apporte une ouverture immense. »*

1. Le français acadien dont il reste des traces dans le français parlé à Miquelon.

2. Pour en savoir plus sur cette association qui scolarise les enfants de la décharge : <http://pse.asso.fr>

## La difficile éducation à l'interculturel

Saint-Pierre - Saint-Paul\* est une école située dans le centre-ville de Dreux (Eure-et-Loir), mais sa mixité reflète ce que veut être l'enseignement catholique. Pourtant, y pratiquer l'interculturel est délicat. En 1999, Michèle Tribalat, chercheuse à l'Institut d'études démographiques, a écrit *Dreux, voyage au cœur du malaise français\*\**, dans lequel elle montre comment la ville, qui avait plébiscité le Front national, est devenue le théâtre d'un morcellement ethnique où les racismes « anti-arabe » mais aussi « anti-français » organisent la vie sociale. Sans compter un certain radicalisme de l'islam. D'où une indéniable frilosité des adultes dans l'établissement pour aborder ces questions. Alors, Frédéric Murat y va par petites touches. *« Lorsque des jeunes musulmans me disent qu'ils ne veulent pas aller à la piscine durant le Ramadan par peur d'avaler de l'eau, je leur explique qu'ils ne le feront pas exprès, et que par conséquent, ils ne pécheront pas. Ils entendent très bien ce terme de "péché". »* Même chose à la cantine, quand ils excluent de nombreux aliments de crainte d'y trouver de la « gélatine de porc ». Quant aux célébrations qui scandent l'année – Noël, Pâques –, là encore, Frédéric adapte. *« Noël s'adresse à tous les enfants. Notre curé prend alors le soin de préciser que, pour les catholiques, Jésus est le fils de Dieu ; et que pour les musulmans, il est un prophète qui porte le message de Dieu, et que dans le fond, on se rejoint sur l'essentiel. »* Personne n'est ainsi heurté ni écarté, chacun se sentant reconnu dans son appartenance religieuse. EDC

\* Adresse : 7 boulevard Dubois, 28109 Dreux Cedex. Internet : [www.st-pierre-st-paul-dreux.fr](http://www.st-pierre-st-paul-dreux.fr)

\*\* Éditions Syros.

Le groupe scolaire lasallien du Saint-Rosaire, à Sarcelles, promeut activement les valeurs du vivre-ensemble. Résultat : une classe d'italianistes de seconde a été récompensée par la Ligue des droits de l'homme pour un poème, composé spontanément en cours. Les lycéens nous expliquent dans quelles circonstances...

**VIRGINIE LERAY**

**J**e suis un enseignant heureux qui reçoit autant qu'il donne », déclare, tout sourire, Pierre Benoit. Ce professeur d'italien au Saint-Rosaire<sup>1</sup>, à Sarcelles (Val-d'Oise), a incité ses élèves à s'inscrire au concours organisé par la Ligue des droits de l'homme (LDH). Pourtant, au départ, *Fratellanza*, leur poème sur la fraternité, une production collective qui a été distinguée par la LDH, est né d'une inspiration spontanée. Au hasard d'une digression, lors d'un cours (cf. encadré). Il faut dire que Pierre Benoit, en adepte de la spiritualité de Charles de Foucauld, de saint Jean-Baptiste de La Salle ou encore de Chiara Lubich, fait partager sans cesse à ses élèves, « cette

## LA FRATERNITÉ EN

*utopie à réaliser : une fraternité qui ne va pas de soi mais qui est une lutte intérieure à mener au quotidien ».*

En italien ou en français, il ne perd donc pas une occasion de leur transmettre les clefs d'un vivre-ensemble harmonieux :

rentrer en soi-même, se découvrir pour sortir de son égoïsme, prendre le temps de donner et de recevoir, de vivre chaque rencontre comme une fête ou encore de savoir changer de regard et ainsi se mettre à la place de l'autre, pour lui pardonner



**Amélie** : Un jour, en cours d'italien, à la lecture d'une chanson, dans notre livre, nous avons tous été émus, car, avec des mots très simples, l'auteur délivrait un message très profond... Cela nous a donné l'idée de composer un poème, tous ensemble, chacun un vers. Ça nous est venu naturellement, ça parlait de fraternité, de solidarité et de vivre-ensemble...

**Karine** : C'est ensuite que M. Benoit, notre professeur, nous a parlé de la Ligue des droits de l'homme et du concours qu'elle organisait. On a donc traduit en français le poème et retravaillé l'agencement du texte, chacun apportant ses idées. Nous étions bien inspirés : en même pas trois séances, on avait notre version finale ! Mais on ne se doutait pas qu'on obtiendrait le premier prix des lycéens.

**Anne-Sophie** : Ça nous a montré qu'on peut tous faire quelque chose de bien quand chacun y met du sien !

**Mindy** : L'ambiance de classe s'en est ressentie. On peut dire qu'on est maintenant un groupe très soudé, bien que nous venions de plein de secondes différentes.

**Anne-Sophie** : Il faut dire aussi que M. Benoit nous donne davantage des cours d'humanité que des cours d'italien ! En même temps qu'il enseigne la langue, il fait toujours réfléchir à l'importance de penser aux autres.

**Amélie** : Ça colle aussi avec l'esprit de l'établissement qui ne se préoccupe pas



De gauche à droite : David, Mindy, Karine, Mégane, Pierre Benoit, Amélie, Jessica, Anne-Sophie, Gaëtan et Marine.

# VERS ET AVEC TOUS

par exemple. Des leçons que les élèves assimilent d'autant plus facilement que le Saint-Rosaire baigne dans une ambiance humaniste. À son entrée en fonction, voilà deux ans, sa directrice, Christine François, a trouvé « un établissement

riche de projets en tout genre, portés par des adultes qui ont en commun de défendre des valeurs chrétiennes mais aussi universelles, de tolérance, de solidarité et de fraternité ». Pas moins de trois associations s'attachent en effet à

seulement de nous instruire, mais de nous faire grandir en humanité. La pastorale, par exemple, s'adresse aussi à des gens comme moi, qui ne sont pas chrétiens : on fait des débats, on apprend à résoudre des conflits. On ne nous oblige pas à penser quelque chose, on nous apprend à réfléchir.

**Karine** : Oui, la pastorale, c'est un peu comme de la philosophie pour les jeunes. Ça nous fait mûrir. On prête davantage attention à ce que l'on dit. Notamment aux insultes qu'on lance parfois sans réfléchir et qui peuvent blesser autant, voire plus que des coups.

**Amélie** : Notre voyage d'année en Espagne était aussi placé sous le même esprit de fraternité. C'était à la fois une découverte linguistique, culturelle et humaine. L'expérience nous a montré tout ce qu'il y a derrière l'apprentissage d'une langue : aller encore plus vers les autres, les étrangers, au-delà des coutumes, des religions ou des couleurs de peau différentes...

**Mindy** : Grâce au poème, on a aussi remporté un prix de la ville de Sarcelles avec des dictionnaires.

**Mégane** : À la remise du prix de la LDH, on a été éblouis par la mise en scène qui a été faite autour de notre petit texte : des comédiens l'ont lu en s'accompagnant d'un accordéon, pendant qu'un diaporama de dessins était projeté en arrière-plan... Ça lui donnait tout de suite une autre allure !

**Karine** : Du coup, Mégane a eu l'idée de créer un CD à partir de notre texte. Les bénéfiques pourront être reversés à la LDH.

**Mégane** : Au-delà des concours, pour nous, c'est un moyen de faire partager notre expérience aux plus jeunes, comme l'an dernier : les aînés nous avaient accompagnés dans nos réflexions sur la paix.

**Gaëtan** : L'expérience nous a aussi montré que l'union fait la force car personne n'aurait osé porter un tel projet tout seul !

**Anne-Sophie** : On a compris que la fraternité, c'est vraiment la base de tout. C'est respecter les opinions différentes, apprendre le compromis. C'est comme cela que l'on évite les dictatures, les régimes totalitaires...

**Mégane** : C'est aussi ce qui nous aide à aller au-devant de l'inconnu, de l'autre. Par exemple, maintenant, je cède toujours ma place dans le bus à une personne âgée ou à une femme enceinte... alors qu'avant, j'hésitais : j'avais peur du regard de l'autre...

**Karine** : C'est sûr, il faut oser faire le premier pas... Cela demande toujours un effort...

**Anne-Sophie** : Nous avons aussi pris conscience qu'on pouvait agir à notre échelle. D'ailleurs, j'ai décidé de m'investir dans une des associations de l'école.

**Karine** : La journée lasallienne de l'engagement m'a vraiment donné envie d'agir, moi aussi.

**Marine** : Tout ce qu'on a vécu au Saint-Rosaire montre que la fraternité, ça se transmet. Comme nous avons reçu l'exemple de la part des adultes, il nous faut maintenant travailler à diffuser cette idée auprès de nos cadets.

Propos recueillis par Virginie Leray

## Le concours pour la fraternité de la LDH

Association généraliste, la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen (LDH) lutte contre les atteintes aux droits de l'individu. Elle promeut aussi l'éducation à la citoyenneté politique et sociale, comme outil d'un exercice entier de la démocratie. Soucieuse de transmettre ces valeurs aux plus jeunes, elle a créé, en 1991, le concours « Écrits pour la fraternité », ouvert aux classes de grande section de maternelle, de primaire, de collège, de lycée et d'institut médico-éducatif (IME). Ainsi, l'an dernier, quelque 4 000 jeunes ont composé librement sur le thème « Vivre ensemble, agir ensemble, construire ensemble ». Pour participer à la prochaine édition, il suffit de déposer les œuvres, collectives ou individuelles, en prose ou en vers, saisies ou manuscrites, illustrées ou graphiques, dans les sections locales de la LDH, avant la fin du mois de mars 2010. VL

 Renseignements sur : [www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org) (rubrique « Concours »).

promouvoir ces principes auprès des élèves : Mond'Aide, à vocation humanitaire, Humanisme et Barbarie<sup>2</sup>, ou encore Fratern'Aide. Cette dernière-née a été fondée par des élèves de troisième engagés dans une grave querelle. Leur cheminement vers la réconciliation, accompagné par Christine Vairacanon, responsable de la pastorale, les a amenés à explorer les voies de la médiation de conflit et du respect de l'autre.

Une quarantaine d'élèves ont été impliqués dans la réalisation de vidéos faisant réfléchir sur la violence à l'école, dans la cité ou au sein de la famille. L'une d'entre elles met en scène un jeune délinquant qui prend conscience de la portée de ses actes le jour où sa petite sœur se fait elle-même racketter. L'expérience avait marqué les esprits des élèves... C'est au retour du voyage bisannuel, organisé par Pierre Benoit à Rome autour du thème de la fraternité, qu'ils se sont décidés à lancer Fratern'Aide. Preuve que de beaux projets peuvent naître de convictions humanistes individuelles, croisées avec la thématique lasallienne de l'engagement.

1. Adresse : Ensemble scolaire du Saint-Rosaire, 53 rue Pierre-Brossolette, 95200 Sarcelles. Tél. : 01 34 38 34 00. Internet : [www.strosaire95.org](http://www.strosaire95.org)

2. Cette démarche, conduite sur deux ans, s'adresse aux premières et terminales. Elle vise notamment à « éveiller et éclairer les consciences en s'interrogeant sur les processus de déshumanisation, pour restaurer une fierté d'être un homme par-delà le traumatisme d'Auschwitz » et à « s'imprégner de sa double citoyenneté (nationale et européenne)... ».

# Nouvelles solidarités, nouvelle société

Les 84<sup>es</sup> Semaines sociales de France, qui se sont déroulées à Villepinte du 20 au 22 novembre 2009, ont abordé les nouvelles formes de solidarités qui émergent dans le monde d'aujourd'hui. Un sujet d'autant plus d'actualité en ces temps de crise.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Les Semaines sociales de France<sup>1</sup> (SSF) restent un rendez-vous annuel très attendu pour tous ceux qui s'interrogent sur notre société et voudraient apporter leur pierre à l'édifice pour tenter de trouver quelques pistes un peu concrètes à des problèmes contemporains. Lorsqu'il fut décidé d'aborder le thème des « nouvelles solidarités » en 2007, les responsables étaient loin d'imaginer que la crise que nous traversons allait le rendre d'une actualité encore plus brûlante.

Le sujet n'est certes pas nouveau. Et chaque époque doit redécouvrir ses solidarités. Aujourd'hui, dans un contexte de mondialisation qui pourrait inciter à un repli sur soi et à tolérer que notre société puisse exclure les plus vulnérables, les marginaux, les étrangers, toute une frange de personnes vivant sur notre sol mais apparaissant comme perturbatrices, elles sont encore plus à réinventer. « La crise, dans sa dimension sociale, n'appelle-t-elle pas un surcroît de solidarité ? » interrogeait d'emblée Jérôme Vignon, le président des SSF, en ouvrant, le 20 novembre dernier, cette session de trois jours au parc des

expositions de Villepinte (Seine-Saint-Denis). Mais la crise, parce qu'elle est aussi systémique, n'oblige-t-elle pas à penser autrement l'économie et le lien social ? »

Le ton est donné. À travers ces nouvelles solidarités, il y a urgence à réconcilier l'économique et le social, à repenser le « vivre-ensemble » et à envisager la solidarité en termes de responsabilité et pas seulement d'assistantat. Des points fondamentaux sur lesquels ont insisté plusieurs intervenants. « L'économique et le social ne font qu'un, a relevé Emmanuel Faber, directeur général délégué de Danone, à l'origine du projet "Danone Communities"<sup>2</sup>. Tout ce qui touche à l'économie est social. Et inversement. C'est nous qui les avons séparés. Car ontologiquement, nous sommes séparés de nous-mêmes. C'est nous qui avons accepté d'être consommateur d'un côté et producteur de l'autre ; qui avons opposé l'individuel et le collectif ; qui avons créé l'espace marchand et un espace libre gratuit. Or, l'économie, c'est l'art du vivre-ensemble car nous sommes des êtres de relation. »

Mais, qu'est-ce que la solidarité ? Un geste de charité, de bonne conscience, pour se préserver de tout

le reste ? Des actions pensées par une certaine catégorie sociale en faveur des démunis ? Non. « La solidarité n'est pas un manque à combler mais une potentialité à identifier », note Elena Lasida, chargée de mission à Justice et Paix-France. Pour Pierre Calame, directeur général de la Fondation Charles-Léopold-Mayer<sup>3</sup>, « la solidarité, c'est ce qui fait tenir les sociétés debout. Ce qui justifie la solidarité, c'est ce dont l'autre manque. Mais une personne, comme un peuple, se développe à partir de son potentiel créatif et non de ses handicaps. Il faut faire crédit, c'est-à-dire confiance. Donc, renverser les approches de la solidarité. » Et l'objectif de la solidarité ? « Faire société. Et pas seulement en termes économiques, nous dit Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France. La marque de la solidarité se perçoit dans la qualité de la société. »

La force de cette session des SSF a été d'élaborer la réflexion avec le concours des personnes en situation de précarité, en les faisant intervenir dans certaines conférences et dans les six ateliers. Pour Denys Cordonnier, animateur consultant (Valeur Plus), « il ne s'agit plus de parler sur ces personnes, mais de parler avec elles ». Voici ce qu'elles ont dit : « Les gens riches veulent nous aider, avec leurs idées. Les pauvres sont-ils trop pauvres pour avoir des idées ? » ; « Plus on galère, moins on choisit. » ; « Des gens bienveillants veulent nous aider. Alors, on nous demande de raconter notre vie, on nous écoute. Mais nous, nous voulons un dialogue citoyen, d'égal à égal. Aujourd'hui, considérez-nous comme des personnes-ressources. » Des phrases qui ont ébranlé



Denys Cordonnier dialogue à la tribune avec Françoise Merlin, une personne en situation de précarité.

© M. Cortial / SSF



Un public à l'écoute de paroles qui l'ont parfois ébranlé.

## Un nouveau regard sur la jeunesse

« Les jeunes et les nouvelles solidarités » : c'est sur ce thème que Martin Hirsch\*, invité des Semaines sociales de France, a planché en octobre dernier devant quelque 200 jeunes particulièrement attentifs.

Le système de protection sociale dont la France s'est dotée figure parmi les plus forts en Europe. Reste que le niveau de pauvreté dans notre pays est inquiétant. La pauvreté n'est plus seulement le lot de ceux qui se trouvent privés d'emploi ; elle touche aussi ceux que l'on dénomme les « salariés pauvres ». Elle n'épargne pas non plus les jeunes en formation ou en quête d'insertion professionnelle.

Pour le Haut commissaire aux Solidarités actives, une telle situation implique de passer à l'action. La réduction des inégalités suppose de dépasser les réponses traditionnelles (nouveau dispositif, nouvelle allocation...). Elle passe par l'expérimentation et surtout par la participation de tous. Si les jeunes peuvent être bénéficiaires des nouvelles solidarités, ils peuvent tout autant en être les acteurs, a souligné Martin Hirsch. Il a appelé l'école, mais aussi les associations sportives et culturelles, les entreprises... à porter un nouveau regard sur la jeunesse, à détecter le potentiel dont tout jeune est porteur. Pour Martin Hirsch, c'est ainsi qu'on permettra à chacun de développer ses capacités et l'estime qu'il a de lui-même et, ce faisant, de se projeter dans l'avenir. VG

\* Haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, haut commissaire à la Jeunesse.

réponses pour rendre le monde plus solidaire, plus fraternel. Mais au-delà du geste caritatif qui est certes un acte de foi, le jésuite Étienne Grieu, enseignant en théologie au Centre Sèvres, nous invite à nous interroger plus profondément et à plonger au cœur même de ce qui est source de vie et dont nous parle la Bible : l'Alliance ou l'engagement inconditionnel, sans calcul, sans profit. « *Quand nous donnons primat au "lien" sur la "rétribution", nous sommes dans les traces du Christ.* » Et ce lien, qui ne s'évalue pas, peut être une promesse pour la société car nous pourrions « *nous retrouver autour de ce qui nous échappe radicalement, qui ne se mesure pas, ne se rembourse pas.* »

1. Sur internet : [www.ssf-fr.org](http://www.ssf-fr.org)
2. Sur internet : <http://new.danonecommunities.com>
3. Sur internet : [www.fph.ch](http://www.fph.ch)

l'assistance. Malgré le déploiement de la protection sociale et des aides publiques, la pauvreté et les facteurs d'inégalité ne cessent de croître entraînant une marginalisation de plus en plus importante de toute une frange de la population.

### Source de vie

Si, dans les années 1980 sont apparues des pauvretés de « situations » (maladie, deuil, accident, perte du travail) aux côtés de pauvretés de « conditions », le XXI<sup>e</sup> siècle voit des fossés se creuser entre les générations, « *mais aussi au sein des catégories d'âge*, martèle François Soulage, président du Secours catholique. *Nous sommes dans un système de reproduction sociale des inégalités. On le retrouve à l'école à travers la carte scolaire qui, sur le terrain, conduit à la ségrégation. Si l'on repense l'école comme un lieu de compensation des déficits structurels, elle retrouve une mission extraordinaire.* » Même chose au sein de l'entreprise. « *Le jeune dans l'entreprise est devenu la variable d'ajustement face à la crise, celui qu'on prend et jette. Ce peut être pire que le chômage. Comment un jeune peut-il comprendre que son travail a de la valeur s'il peut être remis en cause très vite ? Il y va de la responsabilité sociale de l'entreprise.* »

Parler de solidarité, c'est aussi évoquer le rôle fondamental des associations et leurs différents statuts.

Aux côtés des associations privées qui coopèrent avec les pouvoirs publics, ont émergé d'autres structures – associations de chômeurs, les Enfants de Don Quichotte – autant d'expressions de formes nouvelles de solidarité et aussi organes de contestation et de mobilisation.

### Les chrétiens ont toujours cherché des réponses pour rendre le monde plus solidaire, plus fraternel.

Il faut cependant aller plus loin, voir autrement, penser en termes de « communauté de destins », à l'échelon local mais aussi mondial. Et être attentifs « *à ces formes nouvelles de solidarité qui ne sont pas de simples réponses à des problèmes précis mais annonciatrices d'un projet de société qui rassemble et associe plutôt qu'il n'écartere, qui ne proclame pas seulement l'autonomie mais aussi la capacité de participer, qui pratique à la fois la réciprocité et le don* », insiste Jérôme Vignon. Et l'on pense là aux entreprises d'insertion, au commerce équitable, à la finance solidaire, à l'entrepreneuriat social, au partenariat entre producteurs et consommateurs, aux jardins collectifs... « *autant d'initiatives porteuses de germes de nouveauté qui conçoivent une autre manière d'envisager le lien entre l'économique et le social* », soutient Elena Lasida.

Quant aux chrétiens, ici comme ailleurs, ils ont toujours cherché des

# Affectivité et autorité au présent de l'éducatif

Pour son 4<sup>e</sup> congrès de l'éducation salésienne, le réseau Don Bosco a mis en évidence qu'il était primordial de conjuguer affectivité et autorité pour aider chaque jeune à grandir.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Quand les enseignants tissent des liens avec nous, ça se passe très bien », dit ce petit de CE1. « S'il n'y a pas de dialogue, on n'écoute pas », fait remarquer à son tour cet enfant de CE2. « Pour arriver à faire confiance à quelqu'un, il me faut du temps. J'ai besoin de savoir qui est l'adulte en face de moi, s'il est honnête avec lui-même », confie ce jeune ado de quatorze ans. Et le même de raconter : « Certains adultes usent de leur autorité parce qu'ils sont plus âgés que nous. J'avais du mal à obéir, quelque chose refusait en moi. Je n'arrivais pas non plus à accepter l'image de l'adulte encadrant le jeune. Je pensais faire mon cadre tout seul. Car il n'y avait ni amour ni affection. »

Ces propos d'élèves, présentés dans une vidéo lors du récent congrès de l'éducation salésienne<sup>1</sup>, qui s'est tenu les 23 et 24 octobre à Lyon sur le thème « Affectivité et autorité en éducation », sont plus éclairants qu'un long discours. Les jeunes d'aujourd'hui sont en demande de limites et d'une autorité qui se pose dans le cadre d'une relation d'écoute et d'attention. « Tout se joue dans la relation que l'adulte parvient à nouer avec le(s) jeune(s) », affirme le salésien et éducateur spécialisé Jean-Marie Petitclerc<sup>2</sup>. « C'est la relation de confiance qui fait grandir », disait déjà Don Bosco au XIX<sup>e</sup> siècle. Un prêtre italien auquel se réfère encore toute

la pédagogie salésienne. Un éducateur-né, qui a très tôt compris le rôle de l'affectif dans la construction d'un jeune. Et qui prônait, en 1877, un « système préventif plutôt que répressif, consistant à faire connaître les règles d'une institution et à surveiller ensuite les élèves, de telle sorte qu'ils demeurent sous le regard attentif du directeur ou des assistants ». Cette pédagogie reste très contemporaine car, comme l'a fait remarquer Jean-Marie Petitclerc, « l'époque de Don Bosco et la nôtre ont en commun une mutation sociétale très profonde. D'où des phénomènes de turbulence ».

**« Trop de gentillesse, c'est pas forcément bien. »**

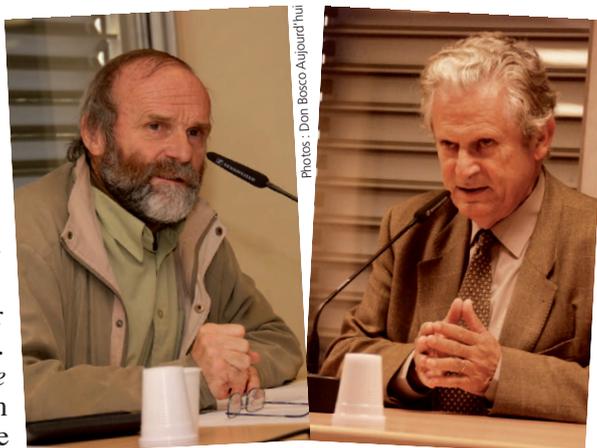
Un enfant ne peut se construire ni grandir de façon harmonieuse sans autorité ni affectivité. Encore faut-il se mettre d'accord sur la signification de ces deux termes fondamentaux. Car aujourd'hui, l'autorité ne va pas de soi. Elle n'est plus conférée par une position sociale mais par une compétence et une qualité relationnelle. Elle ne relève ni de recettes pédagogiques ni de techniques éducatives. Si le pouvoir peut être fondé sur la menace, l'autorité ne peut se fonder que sur la confiance. Et cette confiance entre l'adulte et le jeune va s'instaurer par l'affectivité. Affectivité

qui n'est pas laxisme, encore moins séduction pédagogique ou contrainte psychique. « Aujourd'hui, on ne peut plus être dans l'interdit systématique, commente Philippe Jeamment<sup>3</sup>. Mais dire à un jeune "Fais ce que tu veux" peut être vécu comme un véritable abandon. » Pas plus qu'on ne doit tout négocier. « Éduquer, c'est donner un cadre assez souple et fiable à un enfant pour qu'il ait le sentiment d'être créateur, acteur de ses connaissances et de son désir d'apprendre », poursuit le pédopsychiatre.

Cela implique d'être à l'écoute, d'avoir une attitude de bienveillance et de justice. Et d'être cohérent, avec soi-même. « Le système préventif de Don Bosco avait un aspect protectionniste, fait cependant remarquer le père Morand Wirth, professeur à l'Université pontificale salésienne. Aujourd'hui, il faut responsabiliser et autonomiser. » Comme le disait un enfant de CM2 dans la vidéo : « Trop de gentillesse, c'est pas forcément bien. A un moment donné, celui qui est éduqué ne sait pas comment faire. On ne lui a pas appris à surmonter les difficultés. »

## Distance et proximité

Conjuguer autorité et affectivité n'est donc pas forcément aisé. Une véritable relation d'autorité exige en effet d'établir à la fois une bonne distance et une bonne proximité. Ainsi les jeunes sentent-ils qu'assez proche, on s'intéresse à eux, mais que suffisamment distant, on se pose comme adulte, différent et non intrusif. Tout est question d'équilibre. Mais cela ne peut se faire sans un travail d'équipe et une cohérence entre le dire et le faire.



Jean-Marie Petitclerc

Philippe Jeamment

1. Contact : Centre Jean-Bosco, 14 rue Roger-Radisson, 69005 Lyon. Internet : [www.centrejeanbosco.com](http://www.centrejeanbosco.com)  
 2. Lire : Jean-Marie Petitclerc, *Restaurer l'autorité - lettre ouverte à ceux qui veulent changer l'école*, Bayard, 2007, 15 €. (Voir aussi p. 64 de ce numéro)  
 3. Lire : Philippe Jeamment, *Pour nos ados, soyons adultes*, Odile Jacob, 2008, 22,50 €.

# « Nous sommes créés pour le bonheur »

De spiritualité ignatienne, Marie-Christine Bernard (notre photo) enseigne à la faculté de théologie d'Angers. Dans *Les fondamentaux de la foi chrétienne*<sup>1</sup>, elle entend désensabler la source. Limpide, revigorant, en prise directe avec notre monde, ce livre devrait réconcilier ceux qui sont fâchés avec le message des Évangiles, faute de le comprendre.

**Christoph Theobald souligne dans la préface de votre livre que vous partez de « l'irrésistible appel au bonheur en chaque être humain, relié aux récits de la création ». Est-ce pour rappeler cette « bénédiction créatrice » que vous avez écrit cet essai ?**

Marie-Christine Bernard<sup>2</sup> : Oui, car cet essentiel est devenu inaudible, tant la masse des commentaires s'est éloignée de la culture contemporaine et des questions qu'elle pose. Les chercheurs de Dieu ne se tournent plus vers la spiritualité chrétienne. Dernièrement, dans une formation, quelqu'un m'a demandé : « Comment pouvez-vous encore croire à toutes ces légendes ? » Il imaginait que méditer la Bible, c'était croire à la lettre tout ce qui s'y trouve, et donc tourner le dos à notre raison. D'autres sont sur un chemin de foi, mais peinent à trouver les mots d'aujourd'hui pour le dire. Ce livre s'adresse aux uns comme aux autres.

**Comment expliquer cette méfiance généralisée vis-à-vis du christianisme ?**

M.-C. B. : De nombreux acteurs de l'enseignement catholique sont prêts à faire connaître la foi chrétienne, et beaucoup s'engagent déjà. D'autres se sentent bloqués, et je relie ce blocage à une double confusion : confusion entre foi chrétienne et histoire du catholicisme institutionnel, histoire dont certains épisodes restent indigestes ; et confusion entre message de l'Évangile et institution catholique. Je n'oppose pas ces pôles : l'institution est nécessaire à la transmission du message, mais elle n'est pas le message. Et ce message, porté par l'Esprit, souffle où il veut... Mais il faut clarifier. D'où la nécessité de redire nos fondamentaux.

**Votre livre donne un code d'accès en cinq points au trésor de la foi chrétienne. Quels sont-ils ?**

M.-C. B. : 1) Nous sommes créés par Dieu pour être heureux, la Bible le confirme. 2) Or nous éprouvons que la vie est traversée par la souffrance. 3) Dieu comprend notre épreuve, ce désir blessé, et vient nous guérir. Le Christ en est le visage. Par ses paroles, ses gestes, Il libère notre désir de vie, et nous remet « sur pied ». 4) L'Église c'est,



© S. Horguelin

normalement, la communauté de ceux qui vivent dans le sillage du Christ et reçoivent son Esprit. 5) Je donne enfin des repères de base d'une vie spirituelle, comme : prier à partir de l'Écriture, prier à partir du livre de sa vie...

**Que conseillez-vous aux chefs d'établissement qui voudraient impliquer davantage les enseignants dans le projet pastoral ?**

M.-C. B. : Certains enseignants sont crispés quand on aborde ce sujet, et j'en comprends les raisons. Une formation ouverte, sans tabou ni langue de bois, permet de réajuster les représentations d'une conception chrétienne de l'humain. Quand j'interviens avec cet objectif, j'expose les fondamentaux de la foi chrétienne. Pour beaucoup, c'est une heureuse découverte ! Puis j'analyse la crise actuelle de l'Église. Après, le terrain est prêt pour une vraie réflexion sur le projet pastoral. Mais le savoir ne suffit pas, il faut accompagner une démarche globale. Je cherche à ce que chacun retrouve une vraie liberté dans son rapport à sa foi, à sa non-foi, à sa recherche, à ses questions spirituelles propres. Plusieurs générations, aux expériences bien différentes, se retrouvent dans un établissement : en parler permet de se comprendre. Quand les adultes ont (re)trouvé une clarté pour eux-mêmes, ils savent alors s'adresser aux jeunes. Ils trouvent sans difficulté les moyens pédagogiques et les moments opportuns pour leur annoncer la proximité du trésor de Dieu.

*Propos recueillis par Sylvie Horguelin*

1. Marie-Christine Bernard, *Les fondamentaux de la foi chrétienne*, préface de Christoph Theobald, Presses de la Renaissance, 300 p., 2009, 19,50 €.

2. Formatrice et consultante, spécialisée dans le rapport de la théologie aux sciences humaines, elle intervient dans la formation des chefs d'établissement (notamment à l'École des cadres missionnés - ECM), dans les directions diocésaines et dans les établissements scolaires (sur des sujets divers : autorité, pastorale, liberté, Église...). Contact : 58 rue Guillaume-Apollinaire, 72000 Le Mans. Tél. : 02 43 76 86 37 et 06 18 13 70 37. E-mail : bernard.marie-christine@orange.fr – Internet : www.mariechristinebernard.org

# « Accueillez les émotions ! »

Dans son ouvrage *Et l'émotion se fait chair*<sup>1</sup>, sous-titré « comprendre la face cachée de nos actes », Marie-Jeanne Trouchaud propose aux enseignants des matériaux primordiaux pour reconnaître et travailler les émotions.

PROPOS RECUEILLIS PAR

MICHEL BERNARD

**Depuis Spinoza avait raison d'Antonio Damasio, de nombreux ouvrages sont parus sur les émotions. Le vôtre est original et retient l'attention. D'où vient ce livre ?**

Marie-Jeanne Trouchaud : Mon livre vient d'un voyage, d'un trajet, de mon cheminement et de mes découvertes. Il est l'expression de ce que j'ai d'abord ressenti intuitivement au cours de ma vie, peut-être aussi parce que j'ai, aussi loin que je me souviens, toujours été intéressée par l'être humain. L'être humain est pour moi une merveille et en même temps un questionnement, dans toutes ses fragilités, ses subtilités, dans tout ce qu'il a de sacré, de vibrant. Mon expérience à « SOS Amitié » aussi m'a amenée à découvrir l'importance d'accueillir ce qui paraît indicible, parce que les normes sociales, les contraintes l'empêchent et parce que les gens ne sont pas prêts à entendre.

**Comment résumez-vous votre message ?**

M.-J. T. : L'être naît avec tous les possibles psychologiquement. Et puis il arrive dans un monde, dans une famille, un lieu, une culture, et plus tard à l'école, etc., où il va être confronté à des personnes qui vont l'aider à s'épanouir et à épanouir son intelligence émotionnelle, mais aussi à des personnes (ça peut être les mêmes) qui vont parfois ne pas entendre ce monde émotionnel, ne pas le respecter. Cela va occasionner des blessures qui peuvent être terribles. Je parle d'abus d'émotions, d'émotions abusées parce que l'être peut entendre un double message. À certains moments, il peut se dire : « Ce que tu

ressens, tu n'as pas le droit de le ressentir ! » Dès lors, il ne peut plus avoir confiance en ce qu'il ressent, donc il perd confiance en ce qu'il est. Cela occasionnera des conduites aberrantes, invraisemblables à ses propres yeux. C'est vraiment terrible parce que non seulement il est blessé, mais il est culpabilisé. En résumé, l'idée forte que je veux transmettre dans ce livre est : comment, involontairement, on peut troubler tellement un être qu'il va devenir un adulte incohérent. Exceptionnellement aussi l'adulte se sert de l'enfant volontairement, l'abuse, physiquement mais aussi psychologiquement. Mais rien n'est jamais perdu. Quand il comprend et démonte le mécanisme, l'être peut retrouver sa sérénité, sa confiance en lui parce qu'il retrouve le droit à ses émotions.

**Vous avez été enseignante en primaire. Que vous a apporté cette expérience ?**

M.-J. T. : Des moments d'émerveillement ! L'enfant est encore tellement vrai, tellement nature. L'enfant a cette faculté merveilleuse de pouvoir tout dire si on veut bien accueillir ce qu'il a à dire. Les yeux des enfants ne trichent pas. On a vécu de l'enthousiasme ensemble. Ce qui me reste aussi est la joie profonde de voir s'épanouir des intelligences... Mais j'ai eu aussi l'occasion de rencontrer des enfants blessés par des familles maltraitantes, des abus, des violences psychiques, physiques. Certaines maltraitances sont insupportables à imaginer. Tout être humain est sacré



mais si l'on s'occupe avec respect, délicatesse, foi et confiance des émotions de l'enfant, on s'occupe des adultes de demain, du monde de demain.

**Aux enseignants, de la maternelle au supérieur, que dites-vous en priorité ?**

M.-J. T. : « Accueillez les émotions des enfants, des élèves et des étudiants ! » Je crois que cette attitude des professeurs serait capable d'in-

duire une véritable refondation de ce si beau métier. Que le professeur aide l'élève à se réconcilier avec lui-même, à prendre conscience de ses ressources personnelles, pour devenir un adulte fort physiquement et mentalement, un adulte capable de confiance et d'estime de lui, prêt à tous les défis et à toutes les performances. Edgar Morin définit les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur<sup>3</sup>. Je pense que l'accès aux conditions d'apprentissage dépend de la possibilité de vivre une certaine sérénité émotionnelle. Il y a plusieurs formes d'intelligences. L'intelligence émotionnelle permet l'accès aux autres. Et pour cela, il est indispensable que les professeurs acquièrent eux-mêmes une certaine sérénité émotionnelle. C'est un enjeu citoyen, un enjeu de société, un enjeu du vivre-ensemble.

1. Marie-Jeanne Trouchaud, *Et l'émotion se fait chair - comprendre la face cachée de nos actes*, Le Cygne, 2009, 248 p., 23 €.

2. Antonio R. Damasio, *Spinoza avait raison - joie et tristesse, le cerveau des émotions*, Odile Jacob, 2003.

3. Edgar Morin, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Seuil 2000.

## Curieuse et exploratrice

Marie-Jeanne Trouchaud a été enseignante, puis formatrice en relations humaines. Désormais, elle est d'abord thérapeute. À 60 ans, elle a un parcours pétri par une quête incessante de connaissances et de pratiques diversifiées pour comprendre et accompagner. Curieuse et exploratrice de l'être humain, émerveillée par son extraordinaire complexité, elle a une démarche centrée de façon plurielle sur l'être en relation. En 2010, elle entame la publication d'une série de petits ouvrages : *Être parent aujourd'hui* ; *Émotions et apprentissage* ; *Émotions et décision* ; *Sérénité émotionnelle*...

# Une peur et ses remèdes

Dans *La peur du déclassement*, Éric Maurin, explique que cette crainte affecte tout particulièrement les classes moyennes et supérieures. Pour protéger leurs enfants et maintenir leur rang social, celles-ci usent de mille stratégies. Analyse d'un phénomène de société.

Le déclassement – « ce phénomène de rupture qui conduit un individu à perdre sa position sociale » – est une terrible réalité qui « affecte l'équilibre des individus et des familles tout en minant les fondements du pacte social ». Il convient toutefois d'en relativiser l'ampleur. Ainsi, explique Éric Maurin<sup>1</sup> dans son livre *La peur du déclassement*<sup>2</sup>, alors même que la France connaît un recul de l'activité économique

sans pareil depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, « l'immense majorité des salariés déjà employés avant le début de la récession a été épargnée. Les premières victimes [...] sont les nouveaux venus sur le marché du travail et tous ceux qui n'avaient pas d'emploi stable au moment où les carnets de commandes ont commencé à se vider ». Plus décisive est la peur du déclassement qui s'est répandue dans la société française, affectant l'ensemble de la population, et plus particulièrement les classes moyennes et supérieures « qui, [bénéficiant] des meilleurs statuts et



Éric Maurin.

des protections les plus efficaces [...], ont beaucoup à perdre. La peur de l'échec, du déclin, de la déchéance n'est nulle part aussi palpable que dans les stratégies déployées aujourd'hui par les catégories moyennes et supérieures pour protéger leurs enfants et maintenir leur "rang" ». Évitement de certains établissements, ségrégation, en leur sein, entre les voies de formation ou entre les

classes, choix de certains enseignements ou options... : autant d'éléments sur lesquels jouent les familles les plus aisées et les plus familières des rouages du système éducatif pour protéger leurs enfants de la concurrence des milieux moins favorisés.

Cette peur du déclassement, toujours selon Éric Maurin, tient à la mise en place d'une « société du statut ». En cause, les politiques publiques conduites depuis 1945 qui ont fait le choix de renforcer la

protection de ceux qui ont déjà un emploi.

Pour réduire cette peur, il plaide pour une diminution des inégalités entre ceux qui ont un statut et les autres. Plus facile à dire qu'à faire, souligne-t-il, une telle mesure impliquant « un renversement de nos priorités politiques et syndicales ».

**Véronique Glineur**

1. Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales et professeur à l'École d'économie de Paris.

2. Éric Maurin, *La peur du déclassement*, Le Seuil, 2009, 93 p., 10,50 €.

# L'effet-mérite

« Le mérite est une valeur en hausse », souligne Marie Duru-Bellat dans *Le mérite contre la justice*. En témoigne l'actualité politique de ces derniers mois.

Prime au mérite" offerte aux bacheliers méritants ou "culture du résultat", assortie d'un avancement au mérite, que l'on s'efforce de promouvoir dans la fonction publique » : ces dispositifs, explique Marie Duru-Bellat<sup>1</sup> dans *Le mérite contre la justice*<sup>2</sup>, tendent à nous faire croire que l'école et le monde du travail fonctionnent sur le seul mérite. Du côté de l'école, les travaux en sociologie de l'éducation ont montré que les parcours scolaires ne reflétaient qu'imparfaitement le mérite. « Dans la compétition scolaire, précise l'universitaire, les "concurrents" ne sont pas égaux. » Style éducatif des familles, valeurs des parents, représentation que ceux-ci se

font de l'école... : « Selon les aléas de leur naissance, les jeunes enfants vont aborder les apprentissages scolaires inégalement équipés. » D'où des écarts de performance qui vont se creuser au fil de la scolarité. À cela s'ajoute le fait que l'école elle-même joue un rôle dans le déroulement des carrières scolaires. Il en va ainsi avec l'effet-maître. « Alors que tout l'édifice de la méritocratie [principe fondateur de l'école républicaine] repose sur cette notion d'un "vrai mérite" dégagé de toute contingence sociale, l'école apparaît comme le lieu où sont dévoilées les ambiguïtés de ce principe faussement simple. »

Dans le monde du travail, les effets pervers d'une société du pur mérite qui a fait sienne le culte de la performance, sont aisément vérifiables. « Tandis que [les salariés] sont condamnés à réussir en s'investissant personnellement, on



ne compte plus les ouvrages sur ce que Nicole Aubert et Vincent de Gaulejac ont appelé les "maladies de l'excellence" : le stress, l'épuisement professionnel, les multiples syndromes dépressifs liés au travail. Une chose est sûre, ce mode de fonctionnement produit chez les acteurs de la fatigue, car l'excellence [...]

n'est jamais atteinte une fois pour toutes : il faut la produire constamment [...] sur la seule base de ses mérites personnels. »

Reste qu'une société ne peut totalement se passer du mérite. Aussi Marie Duru-Bellat en appelle à un mérite qui soit à la fois « pondéré » et « socialisé ». **VG**

1. Marie Duru-Bellat est sociologue, spécialiste des questions d'éducation et membre de l'équipe de l'Observatoire sociologique du changement. Elle enseigne à l'Institut d'études politiques de Paris.

2. Marie Duru-Bellat, *Le mérite contre la justice*, Les Presses de Sciences-Po, 2009, 166 p., 12 €.

Un homme riche se jette aux pieds de Jésus. Il repart tout triste ne pouvant répondre à son appel. Chacun peut s'identifier à cet homme habité par un désir profond de plénitude et condamné au « manque ». Mais chacun peut aussi espérer que la grâce lui permettra de trouver en soi la liberté de se mettre à la suite du Christ.

## « Une seule chose te manque »

### Évangile selon saint Marc (10,17-27)

« <sup>17</sup>Jésus se mettait en route quand un homme accourut vers lui, se mit à genoux et lui demanda : « Bon maître, que dois-je faire pour avoir en héritage la vie éternelle ? » <sup>18</sup>Jésus lui dit : « Pourquoi m'appelles-tu bon ? Personne n'est bon, sinon Dieu seul. <sup>19</sup>Tu connais les commandements : *Ne commets pas de meurtre, ne commets pas d'adultère, ne commets pas de vol, ne porte pas de faux témoignage, ne fais de tort à personne, honore ton père et ta mère.* » <sup>20</sup>L'homme répondit : « Maître, j'ai observé tous ces commandements depuis ma jeunesse. » <sup>21</sup>Posant alors son regard sur lui, Jésus se mit à l'aimer. Il lui dit : « Une seule chose te manque : va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres et tu auras un trésor au ciel ; puis viens et suis-moi. » <sup>22</sup>Mais lui, à ces mots, devint sombre et s'en alla tout triste, car il avait de grands biens. <sup>23</sup>Alors Jésus regarde tout autour de lui et dit à ses disciples : « Comme il sera difficile à ceux qui possèdent des richesses d'entrer dans le royaume de Dieu ! » <sup>24</sup>Les disciples étaient stupéfaits de ces paroles. Mais Jésus reprend : « Mes enfants, comme il est difficile d'entrer dans le royaume de Dieu. <sup>25</sup>Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. » <sup>26</sup>De plus en plus déconcertés, les disciples se demandaient entre eux : « Mais alors, qui peut être sauvé ? » <sup>27</sup>Jésus les regarde et répond : « Pour les hommes, cela est impossible, mais pas pour Dieu ; car tout est possible à Dieu. » »

CLAUDE BERRUER

Ce texte commence par une rencontre, au fil de la marche de Jésus vers Jérusalem. Une nouvelle fois, celui-ci croise nos chemins d'humanité. Soyons d'abord attentifs à l'empressement de cet homme. Il accourt, rempli de la joie de se trouver devant Jésus, dont la réputation grandit dans la région. Il guérit, il parle avec autorité, l'autorité d'un maître reconnu devant lequel on se prosterne, sûr de trouver auprès de lui un enseignement solide, tonique sans doute... Mais l'allégresse de la rencontre tourne court, puisque



© Brooklyn Museum

Le jeune homme riche s'en alla triste, par James Tissot.

« biens » a conscience de ne pas connaître la plénitude. La possession, la propriété, une forme de satiété laissent place à un autre désir plus profond.

Le premier échange entre Jésus et le jeune homme riche se fonde sur le décalogue<sup>1</sup>, organisé entre les

l'homme riche repart « sombre » et « tout triste ».

Cet homme vient déposer une question d'importance aux pieds de Jésus : « Bon maître, que dois-je faire pour avoir en héritage la vie éternelle ? » Expression de l'angoisse de la finitude, de la quête d'un sens pour sa vie. Ainsi celui qui a « de grands

« deux tables », celle des commandements envers Dieu, puis celle des commandements envers le prochain. « Pourquoi m'appelles-tu bon ? Personne n'est bon, sinon Dieu seul. » Le jeune homme s'est prosterné devant Jésus, et l'a interpellé en le qualifiant de « bon », tout en ayant conscience de s'adresser à un

« maître » qu'il ne cherche pas à reconnaître comme Fils de Dieu. Dès lors, il revient à Jésus de rappeler la sainteté de Dieu, du seul Dieu qu'il faut adorer : « *Tu ne te prosterner pas devant d'autres dieux*<sup>2</sup>. » Après avoir orienté le regard vers Dieu, Jésus rappelle les commandements envers le prochain, cités littéralement<sup>3</sup>.

Écoutons la réponse de l'homme riche : « *J'ai observé tous ces commandements depuis ma jeunesse*. » L'expression d'un chemin de vie cohérent (« *depuis ma jeunesse* ») et d'une forte intégrité (« *tous ces commandements* »). N'y voyons pas prétention, suffisance ou facile bonne conscience. Retrouvons-y plutôt cette joie à se tenir fidèle, à s'inscrire dans les exigences de sa tradition.

Arrêtons-nous à ce moment du texte, à la relation confiante du jeune homme auquel répond le regard de Jésus : « *Posant alors son regard sur lui, Jésus se mit à l'aimer*. » Un regard qui dit la sollicitude de Jésus pour chacun, l'espérance qu'il met en chacun. « *Tu comptes beaucoup à mes yeux, tu as du prix et je t'aime*<sup>4</sup>. » Cet amour donné d'emblée, cet amour gratuit se fait alors exigence plus haute et invitation : « *Une seule chose te manque : va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres et tu auras un trésor au ciel ; puis viens et suis-moi*. » Nous retrouvons là le vocabulaire de l'appel des disciples : « *Venez à ma suite [...]. Laisant aussitôt leurs filets, ils le suivirent*<sup>5</sup>. » Des disciples appelés à quitter, à « *laisser* »... Voici l'homme riche affronté à la radicalité de l'appel évangélique. Habitué à prendre, à posséder, à thésauriser, celui-ci imagine aussi la vie éternelle comme un avoir. « *Que dois-je faire pour avoir en héritage la vie éternelle ?* » Or Jésus lui propose, à l'inverse, de vendre, plus encore de donner... Appel au lâcher-prise, à la dépossession, à l'arrachement, cet arrachement qui inaugure l'alliance, dans l'appel à Abraham<sup>6</sup>. Alors que l'ancienne alliance promet une terre, Jésus promet le Royaume. « *Comme il est difficile d'entrer dans le royaume de Dieu*. » À la volonté d'« *avoir* » la vie éternelle, Jésus oppose le mouvement, le déplacement. Il ne s'agit pas de posséder le Royaume, mais de se mettre en marche pour y « *entrer* ». Et entrer

### L'appel au dépouillement est aussi invitation à nous dessaisir de tout ce qui peut nous asservir.

dans le Royaume, c'est suivre le Christ.

L'observance des commandements ne prend sens que dans un compagnonnage avec le Christ. Lui qui est la porte du Royaume : « *Je suis la porte des brebis*<sup>7</sup>. » Lui qui se fait chemin : « *Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie. Nul ne vient au Père sinon par moi*<sup>8</sup>. » La vie éternelle se cherche non pas dans un avoir, mais dans un « être avec », selon la promesse qui constitue le dernier mot de l'Évangile de Matthieu : « *Et voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde*<sup>9</sup>. »

Cette invitation est un appel libre. L'homme riche peut partir, sans que Jésus ne cherche à le retenir. « *Jésus regarde tout autour de lui*. » Un regard qui espère peut-être encore apercevoir l'homme riche faire retour, revenir à lui, et qui souligne aussi la déception de n'avoir pu rejoindre, entraîner.

### Une belle idée

Mais cette liberté saisie par l'homme riche n'est-elle pas un leurre, une forme d'aliénation ? N'est-il pas entravé par ses richesses ? N'est-il pas, par là, privé d'une disponibilité à la rencontre et à l'appel ? Le décalogue est chemin de libération : « *Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude*<sup>10</sup>. » L'appel au dépouillement est aussi invitation à nous dessaisir de tout ce qui peut nous asservir. « *Une seule chose te manque* »... Ce qui manque à l'homme riche, c'est... le manque qui permet l'ouverture à la relation et l'accueil de l'autre.

Cette radicalité bouleverse aussi les disciples présents, « *stupéfaits* », puis « *déconcertés* ». L'exigence posée par le Christ paraît hors de portée pour nos forces humaines. Seul Dieu peut rendre capable d'un tel abandon, d'un tel retournement. « *Pour les hommes, cela est impossible,*

*mais non pour Dieu ; car tout est possible à Dieu*. » L'homme riche demandait ce qu'il fallait « *faire* », quels efforts il fallait consentir. Jésus appelle à reconnaître et accueillir les capacités que Dieu met en nous. Il s'agit de faire appel à la grâce, pour ainsi dépasser le seul recours à la Loi. « *La Loi a été donnée pour qu'on demande la grâce ; la grâce a été donnée pour que l'on remplisse les obligations de la Loi*<sup>11</sup>. »

Cette page d'Évangile se termine-elle alors sur un échec pour l'homme riche ? Nul ne peut dire la façon dont l'appel de Jésus a pu mûrir chez cet interlocuteur que les autres évangélistes nomment le « *jeune homme riche* », promis donc encore à un long parcours qui peut être chemin de conversion. Certains commentateurs de l'Évangile de Marc disent reconnaître l'homme riche dans le témoin de l'arrestation de Jésus qu'évoque l'évangéliste : « *Un jeune homme le suivait, n'ayant pour tout vêtement qu'un drap et on le saisit ; mais lui, lâchant le drap, s'enfuit tout nu*<sup>12</sup>. » L'homme riche aurait-il alors finalement consenti à l'appel du Christ au dépouillement ? Impossible de prouver cette assertion. Une belle idée, malgré tout, pour dire l'Espérance pour chacun de répondre, à son rythme, à la radicalité de l'Évangile.

Chacun ne peut-il s'identifier à l'homme riche, à la fois habité d'un désir profond de plénitude et condamné au « manque » en raison d'attachements excessifs ? Mais chacun ne peut-il pas croire aussi que la grâce nous permettra, au-delà de nos faiblesses, de trouver en nous la liberté de nous mettre à la suite du Christ ? « *[Le Seigneur] m'a déclaré : "Ma grâce te suffit : car la puissance se déploie dans la faiblesse."*<sup>13</sup> »

1. Ex 20,12-16 et Dt 5,16-20.

2. Ex 20,5.

3. Avec un seul ajout, propre à Marc : « *Ne fais de tort à personne*. »

4. Is 43,4.

5. Mc 1,17;20.

6. Gn 12,1.

7. Jn 10,7.

8. Jn 14,6.

9. Mt 28,20.

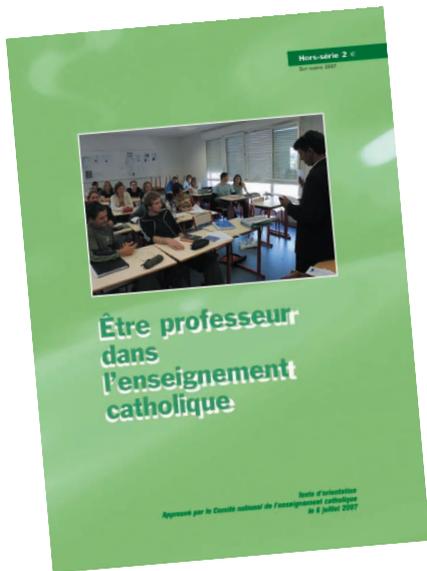
10. Ex 20,1.

11. Saint Augustin, *De spiritu et littera*.

12. Mc 14,51.

13. 2 Co 12,9.

« Un message de reconnaissance et de confiance aux professeurs, premiers acteurs de la mission d'enseignement et d'éducation de l'école. »



Texte d'orientation approuvé par le Comité national de l'enseignement catholique, le 6 juillet 2007.

« Après avoir réfléchi sur la place des parents, des gestionnaires, puis des enseignants, il n'est que légitime de vouloir reconnaître le rôle essentiel tenu par les adjoints en pastorale scolaire. »



Un texte approuvé par le Comité national de l'enseignement catholique, le 9 novembre 2007.

La contribution de l'enseignement catholique au projet de réforme de l'école primaire.



« Le fonctionnement d'un conseil d'établissement, celui d'un conseil de classe, d'un conseil de discipline ou des instances représentatives des personnels témoignent du regard porté sur chaque personne. »



Un texte promulgué par la Commission permanente, le 11 mai 2007.

## LES TEXTES DE RÉFÉRENCE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'exemplaire : 2 €

Nom / Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Souhaite recevoir : ..... ex. de « Être professeur dans l'enseignement catholique » ..... ex. de « L'adjoint en pastorale scolaire »  
 ..... ex. de « Orientations pour l'enseignement primaire » ..... ex. de « Les instances de participation... »  
 2 € l'exemplaire (frais de port compris) / 1 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port)

Ci-joint la somme de : ..... € à l'ordre du SGEC, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.

## À l'école des super-héros

En maternelle, les enfants vivent un pied dans le réel et l'autre dans l'imaginaire. Et dans la classe, super-héros et petites fées se croisent, même si garçons et filles ont laissé leurs costumes à la maison...

**SYLVIE HORGUELIN**

Dans la chambre d'Arthur, cinq ans, en grande section de maternelle à l'école Sainte-Geneviève à Paris, on trouve une malle aux trésors. L'enfant en extrait tour à tour un loup noir de Zorro, un masque de Sam Sam, un chapeau de pirate... Mais c'est la cape de Superman (notre photo) qu'il cherche, son costume préféré ! « Quand j'aurai vingt ans, j'aimerais être Superman. Je me promènerai en volant et je reviendrai dormir ici », raconte-t-il en montrant son petit lit. Pourquoi Superman ? « Parce qu'il gagne toujours. Il est super-fort », explique-t-il, tout en reconnaissant que Sam Sam, lui aussi, est « super-fort », comme les autres personnages d'ailleurs. Car nous n'avons affaire ici qu'à des super-héros, bien sûr ! « C'est ce qui plaît aux 4-6 ans », confirme Benoît Pousset, président du directoire de César. Cette société, leader des déguisements en Europe, ne fabrique quasiment que des panoplies sur ce thème – chevalier, cow-boy, pompier ou Spiderman –, remises au goût du jour chaque année. Les jeux vidéo, films et dessins animés sont des sources d'inspiration, mais les enfants n'accrochent pas à tous les personnages. Ainsi la panoplie de Shrek a fait un bide (« Les petits adorent le film mais n'ont pas envie d'être ce personnage moche, idiot et sale », note Benoît Pousset), tout comme celle de Oui-Oui, un personnage jugé trop « bête ». Et du côté des petites filles ? « Nous déclinons la princesse sous toutes ses formes : princesse des neiges, Anastasia, mariée, fée... », expose le fabricant. La fillette veut une robe longue, décorée de paillettes et de dentelles. »

D'un côté comme de l'autre, on nage dans le stéréotype. Faut-il s'en affliger ? Non, affirme la psychanalyste Sophie Marinopoulos<sup>1</sup>, car, « à quatre-cinq ans, l'enfant découvre qu'il est sexué. L'angoisse que cela lui procure, s'exprime à travers le jeu qui prend de ce fait un caractère très sexué. La période Batman/fée ne dure pas. Les garçons joueront ensuite à la dinette autant qu'aux petites voitures ».

À l'école Sainte-Geneviève, où est scolarisé Arthur, l'engouement pour les super-héros fait aussi réfléchir les



Photos : V. Vêreau

enseignantes. Ainsi la directrice, Stéphanie Charles, s'inquiète de voir des élèves de maternelle enfermés dans leur personnage de « destructeur ». Nourris de dessins animés et de jeux vidéo dans lesquels on n'existe que par la force, les garçonnetts ont du mal à redescendre sur terre. « Nous devons leur dire : "Stop, tu redeviens Pierre, tu n'es plus Batman !" » Même écho chez Flora Furlan, aide-maternelle en moyenne section : « Les garçons ont pour modèle les pirates des Caraïbes et tapent à droite et à gauche pour être partout les premiers. » « Il faut marcher sur l'autre pour réussir ! » complète sa collègue Sylvie Delmas. Et les fillettes ? Elles peinent aussi à sortir de leur rôle de princesse, plus enviable que celui d'élève car il leur faut troquer la baguette magique contre le stylo parfois retors... « Le déguisement, s'il révèle le mal-être de certains enfants, n'en est pas moins un élément important

de leur construction identitaire », explique la directrice. Et Sophie Marinopoulos de mettre en garde : « Il est un espace d'expression de la croissance psychique dans lequel les adultes ne doivent pas interférer. »

### Lucidité

Les scénarios des enfants ont en effet pour but de les libérer de leurs angoisses. Aussi, à l'école, comme à la maison, on peut prévoir des temps pour ce jeu dans lequel l'enfant se révèle. À Sainte-Geneviève, une journée complète y est consacrée à la mi-carême. Dès le matin, les enfants viennent costumés. « On découvre les élèves timides sous un autre jour », explique Flora, elle-même transformée en clown, au grand bonheur des petits. Défilé dans la cour et goûter collectif permettent aussi de vivre intensément ce temps fort de l'année liturgique. Et de rompre avec la routine. Après ce jour de fête, super-héros et petites fées doivent redevenir des enfants ordinaires, comme les adultes d'ailleurs. Et sur ce point, les enfants voient plus clair qu'on ne croit : « Mon papa c'est un super-héros mais il n'a pas de cape magique, une voiture seulement », déclare avec lucidité Arthur.

1. Auteur de *Dites-moi à quoi il joue, je vous dirai comment il va - votre enfant de la naissance à sept ans*, Les liens qui libèrent, 2009, 190 p., 17,90 €.

## Avant la naissance et... la radiographie

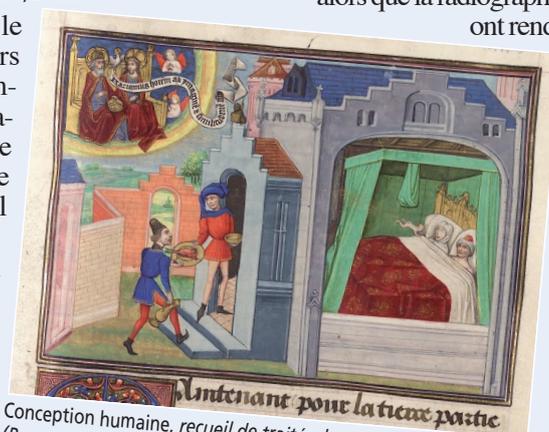
Alors que les états généraux de la bioéthique se sont déroulés au premier semestre de cette année, une exposition au Muséum d'histoire naturelle du Havre lève le voile sur les représentations de l'embryon depuis l'Égypte ancienne. Une histoire où se mêlent croyances, spéculations et découvertes scientifiques.

### ÉLISABETH DU CLOSEL

L'embryon humain, les rôles respectifs de l'homme et de la femme dans la conception, l'évolution intra-utérine, qu'en savait-on il y a 5 000 ans ? il y a 1 000 ans ? il y a une centaine d'années seulement ? L'embryon humain, « *ce minuscule plein d'un devenir humain, mais encore loin de l'Être et de la Personne* », comme le nomme Cédric Crémère<sup>1</sup> dans le catalogue de l'exposition « Avant la naissance – 5 000 ans d'images » présentée par le Muséum d'histoire naturelle du Havre, a toujours été source d'interrogation et de mystère. Et l'embryon a fait l'objet de représentations, d'interprétations et d'images liées à des croyances et nées de théories sur la « génération » – on n'utilisait pas le terme de « reproduction » – qui ont évolué au fil des siècles en fonction des progrès scientifiques. Mais que croyait-on ? On a d'abord pensé, en Égypte, que l'homme apportait les os ; la femme, l'eau et le sang. Dans les années 300 avant J.-C., Aristote prétendait que seul l'homme était porteur d'un principe créateur, la femme n'étant qu'un réceptacle. Alors que pour Hippocrate, l'homme et la femme émettaient chacun une semence. Un débat qui a longtemps perduré. Jusqu'à la découverte de la radiographie en 1896, il semblerait en outre que l'on ait représenté l'embryon ou le fœtus comme des petits d'hommes en miniature : même après avoir opéré des dissections donnant accès à la réalité, la croyance ou l'imaginaire l'emportant. La croyance. Au Moyen Âge et à la Renaissance, en dehors des ouvrages de médecine, les seules grossesses présentes dans l'iconographie sont des grossesses sacrées, essentiellement celles de Marie et d'Élisabeth. On y voit soit un simple gonflement des robes, soit Marie et Élisabeth se tâtant le ventre ou le sein. Mais parfois, peintres et enlumineurs montrent en « transparence » les embryons. Un mode de représentation très populaire qui fut interdit par l'Église au nom de la décence. Pour la même Église, si l'homme et la femme fabriquent la chair dans l'accouplement, Dieu produit l'âme. C'est ce que montre une enluminure de 1462 illustrant un traité de morale où l'on voit un couple dans un lit et un



Sainte Anne concevant la Vierge, par Jean Bellelgame, Musée de la Chartreuse, Douai.



Conception humaine, recueil de traités de spiritualité (Bruges, 1468-1469), Bibliothèque municipale de Valenciennes.

minuscule bébé descendant du ciel jusqu'à eux. Une œuvre qui interpelle comme tant d'autres qui ne cessent d'intriguer : une momie de fœtus égyptien scellée dans une petite chapelle en bois datant du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ; un autel macabre composé de squelettes de fœtus humains...

### Pari osé

Au fil d'un parcours tout aussi mystérieux dans sa scénographie que l'est le sujet, on traverse les siècles pour mieux comprendre ce que cet invisible qu'est l'embryon a charrié comme imaginaire en attendant que la science et les technologies ne commencent à lever le voile sur la réalité. Mystérieuse scénographie en effet. Alain Germain a imaginé une mise en scène qui dissimule les œuvres pour obliger le visiteur à aller les découvrir où elles se cachent, tout cela dans une obscurité quasi totale. Ce n'est qu'en fin de parcours, alors que la radiographie puis l'échographie ont rendu visible l'invisible,

que l'on déambule normalement au milieu d'œuvres de l'artiste contemporain Andreas Jäggi. Le pari d'Alain Germain est osé, il veut nous entraîner dans le monde intra-utérin. Mais le procédé est un peu fragile, car parfois éprouvant pour le regard et les sensations.

Quant à l'exposition elle-même, elle ne prend pas position sur le statut de l'embryon. Mais donne à voir et à réfléchir sur un sujet éminemment intime et symbolique dont on ne finira jamais de débattre tant il parle de notre origine.

1. Directeur du Muséum d'histoire naturelle du Havre et commissaire (avec Jean-Louis Fischer) de cette exposition.

➤ « Avant la naissance – 5 000 ans d'images ». Muséum d'histoire naturelle, Place du Vieux-Marché, 76600 Le Havre. Jusqu'au 7 mars 2010. Tél. : 02 35 41 37 28. Internet : <http://museum.ville-lehavre.fr> - Un conseil aux adultes comme aux enfants : suivre une visite guidée. À lire : le passionnant catalogue de l'exposition (éd. de Conti, 254 p., 34 €). Pour les enfants (dès 3 ans) : des ateliers et un livre, *Joachim et le secret des bébés* (coéd. Muséum d'histoire naturelle du Havre/Conti, 64 p., 9,90 €) où l'auteur fait remonter le temps à deux enfants qui veulent percer le mystère de la naissance.

# Une France multisonore

Il faut être un peu fou du folk pour se lancer dans pareille entreprise. Ou alors spécialiste des musiques traditionnelles. Guillaume Veillet cumule ces deux qualités. L'ancien rédacteur en chef de *Trad Magazine* réunit ce qu'il faut de passion (au sens enthousiaste du terme) pour se plonger dans les archives de quelque cinquante institutions, associations et autres centres d'études, mais aussi de rigueur et de connaissances pour en extraire 292 chansons, instrumentaux, témoignages et bruits d'un quotidien rural souvent révolu. Issus de collectages dont le plus ancien remonte à 1900 (quatre thèmes de gavotte joués à la bombarde par Alain-Pierre Guéguen de Pont-l'Abbé) et le plus récent à... 2009 (un chant polyphonique en toscan corsisé), ils dessinent en 10 CD<sup>1</sup> une *France* (c'est le titre du coffret) sonore, proche ou lointaine, qui, dans certains lieux du monde (Québec, Louisiane, Val d'Aoste), résiste à l'histoire et aux frontières. Pour des enseignants et leurs élèves, les entrées sont multiples : musicales, bien sûr (danses, instruments...), linguistiques (occitan, créole, acadien...), historiques (chants de conscrits...), sociales (chansons de nocces ou de métiers...), voire catéchétiques (*Quand Dieu naquit à Noël*, ramené de Guyane...). Et puis, il y a l'entrée plaisir avec la découverte, au fil des plages, de musiciens et d'interprètes dont la renommée, sans ces enregistrements, n'aurait guère dépassé les limites de leurs villages. **René Troin**



« l'Atlas des religions » (2007) et à « l'Atlas des migrations » (2008). Les éditeurs, conscients comme toujours de toucher à des questions qui peuvent soulever des polémiques et maints débats, soutiennent, à travers ce numéro, que « *les enjeux géopolitiques ne peuvent plus se décrypter si l'on ne prend pas en compte leur soubassement historique et culturel* ». Bien des questions sont posées et des visions du monde interrogées – notamment celle du « choc des civilisations » de Huntington – dans ces presque 200 pages où les mots se fauillent au milieu d'une impressionnante cartographie. Ainsi cet « Atlas » constitue-t-il une suite de repères dans l'espace et le temps, nécessaires pour mieux décoder notre monde contemporain et imaginer la civilisation de demain : « *La mondialisation va-t-elle générer un métissage conduisant à une plus grande richesse ou à une uniformisation, voire à l'édification d'une seule civilisation ?* » **Élisabeth du Closel**

## Les bulles d'Angoulême



Corto Maltese, voyageur immobile, sur la passerelle Hugo Pratt.

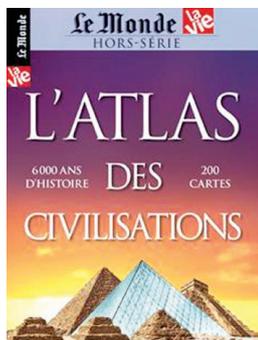
Pour ceux qui n'ont pas encore découvert le nouveau musée de la bande dessinée inauguré en juin dernier, au sein de la Cité internationale de la BD à Angoulême, l'exposition-événement « 100 pour 100 » proposée à l'occasion du 37<sup>e</sup> festival du 9<sup>e</sup> art sera l'occasion de s'y précipiter. « 100 pour 100 » car 100 auteurs du monde entier ont réinterprété 100 planches des collections du musée. Chacun en a choisi une et nous raconte, à sa manière, sa perception. José Muñoz entrera en « résonance » avec Hugo Pratt ; Lorenzo Mattotti avec Alberto Breccia ; Vink avec Paul Cuvelier... Enthousiasmes, doutes, abandons, questionnements ont rythmé le travail de ces artistes qui livreront leurs interprétations, parfois surprenantes. Ces planches composeront une seconde collection, véritable prolongement de la première.

La BD a son public, ses fans, et les jeunes en font partie. Pourquoi ne pas leur proposer de participer au concours de la BD scolaire « À l'école de la BD » ? Une édition placée sous l'égide d'Alexis Dormal, jeune auteur bruxellois connu pour sa série jeunesse « Pico Bogue » aux éditions Dargaud. Pour aider les dessinateurs et conteurs en herbe à s'approprier ce monde, des documents et des fiches-conseils pour construire un scénario, créer des décors, apprendre à faire des bulles... sont à télécharger. Dépêchez-vous de vous inscrire, car la clôture du concours est fixée au 1<sup>er</sup> mars 2010. **EDC**

► Exposition « 100 pour 100 », du 28 janvier au 28 mars 2010. Internet : [www.citebd.org](http://www.citebd.org)  
► Pour le concours : [www.bdangouleme.com](http://www.bdangouleme.com) (Cliquez sur « À vos calendriers »).

1. « Bretagne », « France de l'Ouest », « Auvergne et Limousin », « Centre France », « Sud-Ouest », « Méditerranée », « Alpes, Nord et Est », « Corse », « France d'outre-mer », « Français d'Amérique ».

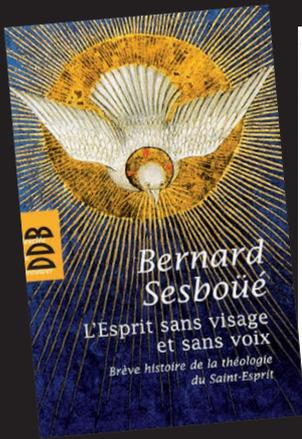
► Guillaume Veillet (dir.), *France - une anthologie des musiques traditionnelles*. Frémeaux & Associés. Le coffret (10 CD) : 79,99 €. 1 CD : 19,99 €. Chaque volume comporte un livret exhaustif.



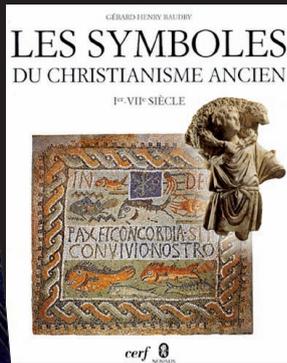
## Visions du monde

« Quel « dialogue des cultures » pourrait-il exister sans le maintien entre elles d'un jeu minimal de différences, à défaut de quoi il n'y aurait plus d'échange, mais ankylose, monologue et atonie ? » « L'emploi du mot « civilisation »

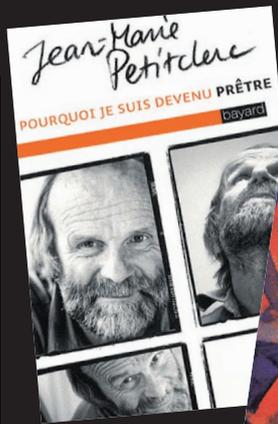
signale moins une improbable essence partagée qu'une question toujours ouverte pour les sciences sociales : sur quoi repose l'unité apparente ? » Ces deux citations de l'essayiste Régis Debray et de l'anthropologue Philippe Descola introduisent en quelque sorte ce passionnant « Atlas des civilisations » coédité par *La Vie* et *Le Monde* (12 €), qui succède à



1



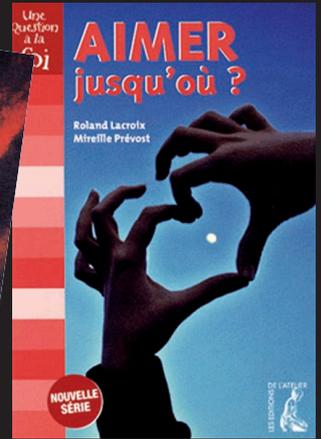
2



3



4



5

## DU PÈRE AU FILS

**1** L'Esprit-Saint, sans visage et sans voix, n'est évoqué dans l'Écriture que par la médiation d'images : le souffle, le feu, la colombe... La théologie parle des personnes du Père et du Fils à travers la relation de l'engendrant et de l'engendré. L'Esprit est alors présenté comme relation du Père et du Fils et relation de l'Église et de l'humanité à Dieu. Mais définir la nature de cette relation est difficile, ce qui a conduit aux « batailles du Filioque » entre l'Orient et l'Occident. Allant des Pères de l'Église à la théologie contemporaine, tout en ouvrant des perspectives œcuméniques, Bernard Sesboüé invite surtout à méditer l'Esprit-Saint « *comme celui qui fait habiter en nous le Père et le Fils au plus profond de notre conscience* ».

**Claude Berruer**

Bernard Sesboüé  
*L'Esprit sans visage et sans voix - brève histoire de la théologie du Saint-Esprit*  
DDB  
118 p., 12 €

## DÉCRYPTER LES SYMBOLES

**2** Ce beau livre devrait figurer dans tous les CDI ! Il nous fait entrer de plain-pied dans l'univers des symboles du christianisme ancien. Quelle incroyable richesse ! Il porte sur les nombres, les figures géométriques ou encore les animaux symboliques (paon, cerf, loup...). « *Ce symbolisme façonne encore notre imaginaire et structure nos représentations de l'Homme et de Dieu* », souligne l'auteur. D'où la nécessité de le présenter aux élèves comme un patrimoine essentiel pour décrypter notre monde. Saluons l'iconographie, d'une grande qualité, qui nous introduit dans les catacombes ou les

premières églises chrétiennes, et la présentation pédagogique de chaque famille de symboles. **Sylvie Horguelin**

Gérard-Henry Baudry  
*Les symboles du christianisme ancien - I<sup>er</sup>-VII<sup>ème</sup> siècle*  
Cerf  
238 p., 44 €

## ÉDUCATEUR DANS L'ÂME

**3** Les fans de Jean-Marie Petitclerc vont adorer ! Ce petit livre, écrit dans un style simple et direct, comme sa personne, devrait être offert aux professeurs qui entrent dans l'enseignement catholique. Ce salésien ne nous raconte pas tant comment il est devenu prêtre que la beauté du métier d'éducateur. Des faubourgs de Turin où Don Bosco, son maître spirituel, repêchait des jeunes à la dérive, à ceux de Lyon où Jean-Marie Petitclerc accueille aujourd'hui des adolescents en difficulté, il n'y a qu'un pas. Il faudra toute la force d'un appel, un accident grave à vingt ans et une *Vie de Don Bosco*, achetée cinq francs chez Gibert, pour transformer le jeune polytechnicien en « *aventurier de Dieu* ». **SH**

Jean-Marie Petitclerc  
*Pourquoi je suis devenu prêtre*  
Bayard  
142 p., 13,50 €

## POÉSIE SPIRITUELLE

**4** Destiné aux universitaires, cet ouvrage exigeant étudie la naissance d'une expression poétique reliée à l'adhésion à la foi chrétienne. Dans un premier chapitre, « L'esprit et l'inspiration dans la poésie catholique », l'auteur souligne la tension entre la chair et l'esprit qui traverse les textes des grands poètes catholiques, tel Claudel. Dans un deuxième temps, il interroge la « sens métaphysique

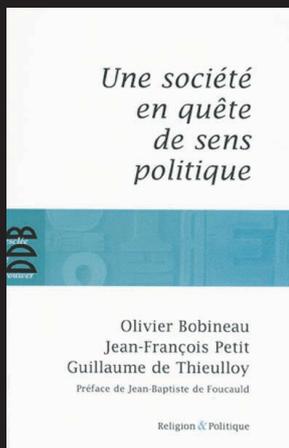
de l'esthétique poétique » en compagnie notamment de Poe et Baudelaire, deux poètes qui ont chacun « *tenté d'atteindre l'harmonie et la beauté* », forme de « *réconciliation entre l'esprit et la matière* ». Puis la lecture de Mallarmé, Rimbaud ou Verlaine, amène l'auteur à souligner combien certains poètes sont guidés par la recherche de l'absolu. Avant de revenir à Claudel qui enracine ses écrits dans un symbolisme puisé dans la Bible. Le dernier chapitre traite des « *recherches stylistiques et formelles* », avec une grande part accordée à Charles Péguy. **Danielle Lacroix**

Bernard Bonnejean  
*Le dur métier d'apôtre - les poètes catholiques à la découverte d'une réelle authenticité (1870-1914)*  
Cerf  
322 p., 32 €

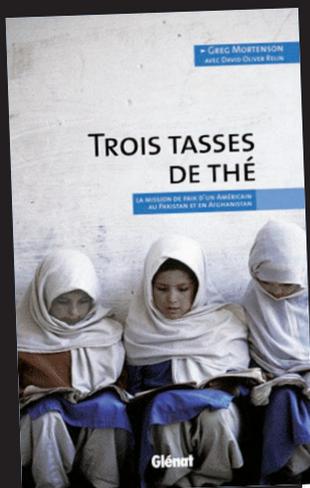
## AU CŒUR DE L'AMOUR

**5** La collection *Une question à la foi* interroge quelques problématiques dans une perspective chrétienne, comme en témoignent les premiers titres parus : *Qu'est-ce que réussir sa vie ?*, *Pardonnez est-ce possible ?*, *Tout, tout de suite*, etc. Chaque ouvrage engage une réflexion à partager avec ses proches et peut servir de support à des animations avec divers publics. Le dernier texte paru parle d'amour, sentiment intime que chacun éprouve et exprime à sa façon et dans de multiples circonstances. Pourtant, personne n'en a la même expérience. Si aimer paraît soumis à bien des paradoxes et ambiguïtés, la foi chrétienne propose de reconnaître « *l'amour de Dieu lui-même* » au cœur de la vie de l'homme. **DL**

Roland Lacroix, Mireille Prévost  
*Aimer jusqu'où ?*  
L'Atelier  
80 p., 12 €



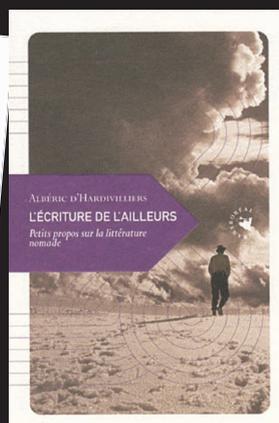
6



7



8



9



10

## POUR UN PACTE CIVIQUE

6 La politique peut-elle apporter du sens à une société avide d'en trouver ? L'introduction conséquente de Jean-Baptiste de Foucauld fournit des éléments de réflexion et de questionnement. Le fondateur de Solidarités nouvelles face au chômage invite à un « pacte civique » tous ceux qui sont « soucieux du développement humain ». S'ensuivent des contributions qui approfondissent les fondements théoriques de la notion de bien commun, en relation avec l'intérêt général et l'intérêt politique, et l'interrogent dans ses approches théologiques. On s'intéressera à un chapitre sur le bien commun et la gouvernance africaine, relatant l'expérience du Burkina Faso. À noter que cet ouvrage fait suite au colloque « *Personne, bien commun et sens* », organisé au Sénat, en novembre 2007, par l'Institut catholique de Paris. **DL**

Olivier Bobineau, Jean-François Petit, Guillaume de Thieulloy  
*Une société en quête de sens politique*  
**Desclée de Brouwer**  
Coll. « Religion & Politique », 200 p., 19 €

## AVENTURE EXTRAORDINAIRE

7 En 1993, un alpiniste américain égaré dans les montagnes du Pakistan est secouru par des villageois. Ému par leur accueil, Greg Mortenson leur promet de revenir pour construire une école. Ce livre, traduit en 25 langues, raconte comment cette promesse va changer sa vie. L'Américain et son ONG, *Central Asia Institute*, vont bâtir plus de 90 écoles dans les montagnes du Pakistan et d'Afghanistan, offrant une éducation à 34 000 enfants dont une majorité de filles. Le journaliste David Oliver Relin

raconte la belle aventure de cet homme pressenti pour le prix Nobel de la paix. **SH**

Greg Mortenson (avec David Oliver Relin)  
*Trois tasses de thé – la mission de paix d'un Américain au Pakistan et en Afghanistan*  
**Glénat**  
458 p., 22 €

## ÉCLATS DE VIE

8 Voilà un recueil de bribes de vie et d'anecdotes, dont chacun d'entre nous a l'occasion d'être témoin ou acteur. Mais, alors que nous en restons là, Colette Nys-Mazure prend le temps de se poser et d'écrire ce qu'elle voit, entend, ressent, imagine. Un ordinateur oublié dans un train et une femme abattue, les états d'âme d'un enseignant et la divagation d'un élève, la solitude d'une jeune mère de famille, un oncle parti au Congo qui fait rêver par les lettres adressées à sa famille, la rencontre fugace avec un étranger à la sortie du métro, six vieilles dames réunies autour de livres... Tout est prétexte à ces récits. Et à travers ceux-ci, au-delà des joies, des désespoirs ou des frustrations, transparaît l'envie insatiable de toute personne d'être aimée et reconnue. **DL**

Colette Nys-Mazure  
*Courir sous l'averse*  
**Desclée de Brouwer**  
Coll. « Littérature ouverte », 190 p., 14 €

## INVITATION AU VOYAGE

9 Pour Albéric d'Hardivilliers, un livre peut susciter l'envie de partir et même devenir une « exhortation à aller de l'avant ». Ainsi, la lecture récente de Borges pourrait le décider à s'embarquer pour l'Amérique latine. C'est que, pour cet écrivain-voyageur qui a déjà parcouru la Turquie, l'Iran, le Mali, la Chine..., ses compagnons auteurs « *teintent* » souvent sa

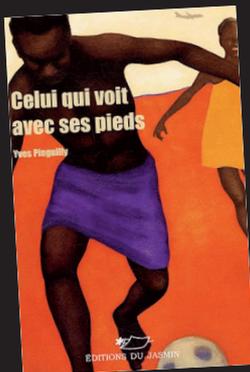
perception des villes et des pays. Et de citer Proust, Rilke, Hemingway ou Morand. Insensiblement, les textes s'imposent à lui, apportant « une touche de secondarité [...] venant fixer les sensations à la surface de la mémoire ». Son écriture, ensuite, s'enrichit des dépaysements : le regard tantôt s'aiguise, tantôt se distancie. Être ailleurs s'apparente à un rêve éveillé. À notre tour, peut-être, d'accepter cette invitation au voyage en sa compagnie. **DL**

Albéric d'Hardivilliers  
*L'écriture de l'ailleurs - petits propos sur la littérature nomade*  
**Transboréal**  
Coll. « Petite philosophie du voyage », 80 p., 12 €

## INSECTES ET COURTISANES

10 Ce superbe coffret à fermeture japonaise regroupe deux albums d'estampes du peintre Kitagawa Utamaro (1753-1806). Grâce à une reproduction remarquable, à l'identique des originaux, il est possible d'en admirer la finesse des tracés et la beauté des coloris. Les planches sont accompagnées de *kyōka*, poèmes de cinq vers, à la mode au XVIII<sup>e</sup> siècle, transcrits et traduits dans un livret d'accompagnement. On en goûte à la fois la délicatesse et l'humour, voire la dérision, qui caractérisaient cet exercice de style japonais. En effet, le défi lancé aux poètes était d'évoquer leurs sentiments envers les courtisanes à travers le comportement des insectes et des oiseaux. Un exemple avec le moineau friquet : « *Votre cœur volage / Au moineau friquet / Est semblable / D'un coup d'un seul la rumeur / Prendra son envol.* » **DL**

Kitagawa Utamaro (traduction et présentation de Christophe Marquet)  
*Insectes choisis - Myriades d'oiseaux*  
**Philippe Picquier/INHA**  
Deux albums d'estampes et un livret, 108 p., 39 €



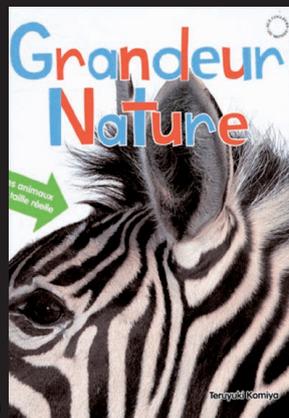
1



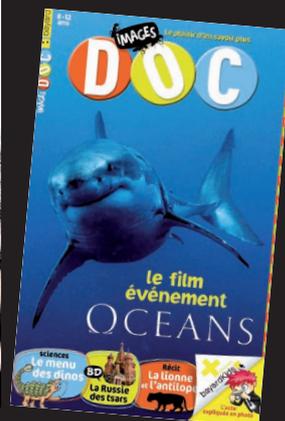
2



3



4



5

## KOUDOUBI QUITTE SON PAYS

**1** Koudoubi, jeune Mossi, quitte Koudougou (Burkina Faso) et s'envole pour Paris. Il vient d'être sélectionné pour jouer dans l'équipe de football de Guingamp ! Durant le vol, il revit ses derniers moments d'amour avec Yepoika, « douce et dure comme une mangue du début de l'hivernage ». Pourra-t-il accepter de vivre loin d'elle, même pour un avenir prometteur de champion ? En quarante pages, Yves Pinguilly rend compte de la difficulté à quitter son pays, ses ancêtres et ceux qu'on aime. Breton, amoureux de l'Afrique, l'auteur revendique « une parole et un cœur métissés », résultat de ses nombreux séjours sur ce continent. Quant à son écriture, souvent poétique, elle mêle avec bonheur le parler français d'Afrique et le vocabulaire sportif. À partir de 11 ans.

**Danielle Lacroix**

Yves Pinguilly

*Celui qui voit avec ses pieds*

Jasmin

40 p., 8 €

## LE GÉANT ET L'ENFANT

**2** Tous les géants ne sont pas des méchants... L'un d'entre eux regrette même ses mauvaises actions comme chasser les enfants du village qui égayaient son jardin ! Une fois ceux-ci enfuis, ce géant égoïste voit l'hiver avec sa neige, sa grêle et ses vents s'installer autour de lui et le printemps ne plus jamais revenir. C'est la rencontre avec un petit garçon en larmes au pied d'un arbre gelé, qui lui fera découvrir l'amour. Qui est ce jeune inconnu qui reviendra vers lui avec les paumes et les pieds blessés ? Ce conte évangélique, qui pourrait illustrer le « *Laissez venir à moi les petits enfants* », a été écrit par Oscar Wilde

après sa conversion au catholicisme. À partir de 4 ans. **DL**

Oscar Wilde (d'après), Daniella Oh (ill.)

*Le Géant égoïste*

Salvator

28 p., 11 €

## VARIATIONS SUR BARBE BLEUE

**3** L'histoire de Barbe Bleue revêt différentes formes selon le pays où elle est contée. Sept d'entre elles sont racontées ici. Sans compter celle de Charles Perrault, dans sa version originale intégrale. Ainsi l'ogre barbu est-il serpent au Tchad, cheval gris en Écosse ou tigre en Inde. Mais partout, il dérobe et emprisonne des jeunes filles. Il leur interdit l'accès d'un lieu dont elles ont pourtant la clef ! La tache de sang indélébile les trahit à chaque fois... Malicieuses dans certains cas, plus passives dans d'autres, espérant le secours de leurs frères ou alliés, elles auront finalement la vie sauve... et pourront épouser l'une un militaire qui l'a sauvée, l'autre un fils de roi ou un prince ! La postface de Nicole Belmont éclaire les significations de ce récit traditionnel. Dans la même collection, on peut découvrir d'autres versions du Petit Poucet, de Cendrillon ou de Blanche-Neige. À partir de 7 ans. **DL**

Fabienne Morel, Gilles Bizouerne (textes), Cécile Gambini (ill.)

*Les histoires de Barbe Bleue racontées dans le monde*

Syros

Coll. « Le tour du monde d'un conte », 96 p., 15 €

## UN KOALA EN ENTIER

**4** Pourquoi, dans ce livre, peut-on admirer un koala en entier et plus loin, juste un détail, la tête de la girafe, l'œil de l'éléphant ou la moustache du lion de mer ? Parce que les auteurs ont

eu l'idée de montrer ces animaux « grandeur nature ». Ça donne un album avec des images spectaculaires d'animaux sauvages plus ou moins connus, comme ce « paresseux » accroché à sa branche, la tête en bas, et qui ne semble pas apeuré par le gorille et sa tête de montagne. Rien qu'à les regarder, on peut sentir la texture râpeuse de la langue du tigre ou le côté laineux de la toison du dromadaire. L'ouvrage est en outre truffé de petites infos instructives et rigolotes. Bref, un livre plein d'imagination. Pour tous les âges. **Élisabeth du Closel**

Teruyuki Komiya (textes), Julie Guinard (traduction), Toyofumi Fukuda (photos)

*Grandeur Nature - les animaux à taille réelle*

Circonflexe

Coll. « Aux couleurs du monde », 48 p., 18 €

## LE PLAISIR D'EN SAVOIR PLUS

**5** En février, *Images Doc* change de forme. Le magazine renouvelle les principes d'acquisition de la connaissance par le plaisir, avec une attention particulière pour les plus jeunes lecteurs. Histoire, sciences, environnement, monde, cette nouvelle formule insiste sur la multiplicité des champs du savoir avec une vision positive du futur. Et comme la connaissance passe aussi par l'expérience, un cahier d'activités propose des bricolages, des tests et des réalisations ludiques. Chaque numéro sera singulier et source d'émerveillement pour les 8-12 ans, grâce à une dimension visuelle forte, mais aussi en retrouvant le sens du récit pour découvrir le monde. Sans oublier le blog qui répond aux questions des lecteurs et prolonge les sujets du mois par des photos, des vidéos, des récits... **Françoise Récamier**

*Images Doc*, n° 254, 5,30 €.

En kiosque le 27 janvier 2010

Bayard

<http://blog.imagesdoc.com>



6

7

8

9

10

## CD COMME UN SPECTACLE

6 Après *L'abécédaire de Marius* (cf. ECA 329, p. 65), Louise Weeke poursuit la mise en musique de son manuel de grammaire ouvert, cette fois, à la page des contraires. Elle a donc écrit la chanson du « Oui », celle du « Non », celles du « Lent » et du « Vite »... Elle a continué comme ça jusqu'à obtenir une demi-douzaine de paires de titres. Après quoi, comme pour le disque précédent, elle a ressorti ses Cuivres de Ménilmontant. Car Louise Weeke est une multi-instrumentiste qui ne change pas une formule qui gagne. Elle préfère l'enrichir : côté chant, Marius est rejoint par son petit frère et une brochette de copains ; et côté musique, hélicon, bugle et Cie accueillent un cavaquinho, une guitare flamenco et un ukulélé. Les textes ont cet humour qui plaît aux plus jeunes, tel ce « *Je suis propre comme un cochon !* » qu'ils ne manqueront pas de resservir à l'heure de passer à table. Avec ses enchaînements et ses bruits d'applaudissements, le disque se déroule comme un spectacle. Qui n'a plus qu'à monter sur scène. **René Troin**

Les Cuivres de Ménilmontant  
*Les Contraires*  
GRAML Prod/L'Autre Distribution  
1 CD-livre (24 p.), 17 €

## PRÉVERT COMMUNICATIF

7 C'est le disque idéal pour faire aimer Prévert aux enfants qui aiment le jazz. Et vice versa. Olivier Caillard, le papa des « P'tits Loups du Jazz », signe tous les arrangements et la moitié des mélodies. Ce qui donne donc six chansons inédites et six classiques mis en musique

par Joseph Kosma et Christiane Verger. Des titres comme *En sortant de l'école* et *Paris at night* inciteront peut-être à faire un peu d'histoire de la chanson en écoutant leurs interprètes originaux respectifs : Les Frères Jacques et Yves Montand. Quant aux voix mêlées d'enfants, d'adolescents et d'adultes, elles sont pleines d'un bonheur de chanter qu'elles pourraient bien communiquer à leurs auditeurs. L'éditeur a prévu ce « risque » : il a inclus un deuxième CD qui reprend dix des thèmes en version orchestrale, et mis les textes (au format PDF) sur son site internet. **RT**

Olivier Caillard (avec 12 interprètes et 8 musiciens)

*Jacques Prévert – 12 chansons pour les enfants*  
Enfance et Musique/Harmonia Mundi  
2 CD, 19,90 €  
[www.enfancemusique.com](http://www.enfancemusique.com)

## WEB AU BONHEUR DES LANGUES

8 Lancé en partenariat avec l'hebdomadaire *Courrier International*, le site [presseurop.eu](http://presseurop.eu) offre aux internautes un accès direct et multilingue à de multiples articles de presse sur les affaires européennes. Ces textes, issus de deux cent cinquante quotidiens de tous les États membres, sont actuellement disponibles en dix langues (allemand, anglais, espagnol, français, italien, néerlandais, polonais, portugais, roumain et tchèque), et le seront prochainement dans chacune des vingt-trois langues officielles de l'Union européenne. Un bonheur pour tous les professeurs de langues... mais aussi pour les amateurs d'une information multicolore. Comme l'a, un jour, relevé Umberto Eco, « *La langue de l'Europe, c'est la traduction* ». **José Guillemain**  
[www.presseurop.eu/fr](http://www.presseurop.eu/fr)

## TV RENAISSANCE ORTHODOXE

9 KTO propose deux soirées autour de l'Église russe orthodoxe. **Jeudi 21 janvier**, à 20 h 40 : *Je rebâtirai notre église*, d'Alexandre Dolgorouky. Ce documentaire questionne la société russe et plus particulièrement une Église en pleine renaissance. De Moscou au hameau de Kouzmino, en passant par le monastère de Serguiev Possad, le réalisateur a rencontré le Patriarche Cyrille et des membres du haut clergé, les représentants d'une nouvelle génération de séminaristes et un jeune prêtre de campagne. **Vendredi 22 janvier**, à 20 h 40 : *Alexandre Men, parole d'un martyr*, produit par la communauté du Chemin Neuf, retrace la vie de l'une des grandes figures de la spiritualité orthodoxe russe contemporaine. Auteur prolifique, passionné d'études bibliques et d'histoire des religions, pasteur engagé, harcelé par le KGB, Alexandre Men meurt, assassiné, le 9 septembre 1990. **Irène de Palaminy**  
[www.ktotv.com](http://www.ktotv.com)

## MIGRANTS MINEURS

10 Le dimanche 17 janvier, « Journée mondiale du Migrant et du Réfugié », *Le Jour du Seigneur* diffusera, à 10 h 30, *J'ai 15 ans, pas de papiers, pas de parents*, une enquête d'Éric Pailler. Si l'on ne connaît pas le nombre des mineurs isolés étrangers (MIE) actuellement sur notre territoire, on sait que pour la seule année 2008, 8 000 MIE ont fait appel à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Tous sont protégés par la Convention internationale des droits de l'enfant. Pourtant, du principe à son application, il y a des difficultés liées au manque de moyens. De ses rencontres sur le terrain et dans des institutions – dont la Fondation d'Auteuil qui accueille 3 % de MIE, Éric Pailler a ramené des images qui participent d'un éveil à la conscience sur des situations souvent ignorées et bouleversantes. **Marie Laumont**  
[www.lejourduseigneur.com](http://www.lejourduseigneur.com)

# Élargir les missions du lycée

*Et s'il était permis d'intégrer les missions et les savoir-faire des lycées de l'enseignement agricole aux lycées relevant de l'Éducation nationale ? Le point de vue d'Yvon Le Norcy, secrétaire général du Cneap.*

## **Au regard de ses missions, comment l'enseignement agricole pourrait-il enrichir la réflexion sur la réforme du lycée ?**

Yvon Le Norcy, secrétaire général du Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap) : L'enseignement agricole apporte une vision globale des trois voies de formation au lycée – générale, technologique et professionnelle – qui sont très souvent mises en place dans le même établissement. En outre, dans un nombre significatif d'établissements d'enseignement agricole, l'apprentissage y est également associé ainsi que la formation des adultes. De ce fait, la première chose que l'enseignement agricole pourrait inspirer dans la réforme du lycée est cette nécessité d'organiser des passerelles entre ces trois voies. En faisant se rejoindre des cohortes d'élèves qui sont passés par les différentes voies de formation, non seulement il n'y a ni ignorance ni isolement, mais il y a un croisement de flux, de culture et d'estime. Un deuxième élément tient au fait de pouvoir travailler en réseau de proximité. Dans l'enseignement agricole, un projet unique d'établissement peut être le projet d'un groupe d'établissements, lequel par sa cohérence et sa diversité assure une porosité entre les filières et des possibilités d'orientation en passant d'un établissement à l'autre.

© Cneap



YVON LE NORCY

## **Quid de la manière de concevoir l'évaluation ?**

Y. L. N. : L'enseignement agricole a effectivement une pratique de l'évaluation continue. Or si l'on veut que les passerelles fonctionnent, il faut que ce soit en validant chaque trimestre, semestre ou année, les acquis des élèves, des étudiants, des apprentis. Il est clair que le bac ne sortira pas indemne d'une réforme de cette nature, mais il n'en restera pas moins baccalauréat, en conservant des épreuves nationales tout en intégrant des validations partielles réalisées au cours de la formation et dans l'établissement, sous le contrôle de jurys régionaux ou nationaux. Cette logique permet une progression pas à pas vers un bac où chaque pas de l'élève est mesuré et assuré.

## **Quelles autres approches pourraient inspirer le lycée général ?**

Y. L. N. : Réformer le lycée, c'est aussi réformer à mon sens la manière d'entrer dans l'enseignement supérieur. Cela pose la question de la continuité des parcours entre le lycée et le post-bac. Or il ne suffit pas de l'orientation active : il faut aussi se préparer à l'enseignement supérieur et que ce dernier accueille réellement les bacheliers tels qu'ils sont. Dans l'enseignement agricole, nous avons la possibilité de mettre en place des renforcements d'enseignement scientifique ou

technologique, ou encore des modules de préparation au premier emploi, sur le temps de préparation du bac. Autre exemple : les enseignants en bac + 2 peuvent parfaitement intervenir dans la formation en première et en terminale pour préparer les élèves à des méthodologies de travail, voire à des contenus du post-bac. Cela participe de notre conception d'un système éducatif cohérent dans l'enseignement agricole qui va de la quatrième à l'école d'ingénieurs.

## **Et vis-à-vis de votre approche modulaire des savoirs ?**

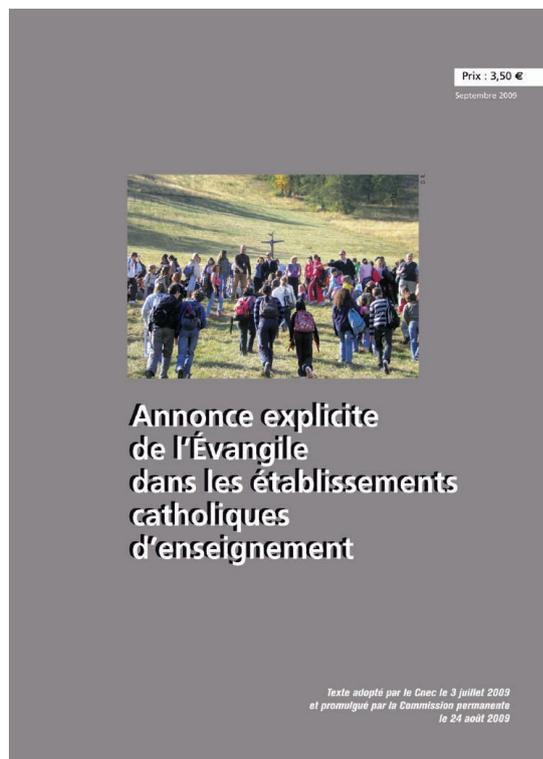
Y. L. N. : La modularisation n'a pas le même sens au ministère de l'Éducation nationale et au ministère de l'Agriculture. Dans ce dernier, elle est nécessairement pluridisciplinaire et favorise donc une approche plus globale des savoirs à la fois cognitifs, pratiques et sociaux. Cela est certainement transposable à l'enseignement général et technique mais demande une construction plus élaborée et parfois des positionnements différents des enseignants dans leur travail collectif. Le lycée a aussi pour objectif d'aider un adolescent à devenir un adulte dans une société donnée. Dans l'enseignement agricole, il existe deux moyens particuliers pour le faire : une approche de la vie sociale et des éléments de culture réunis dans une matière spécifique, l'éducation socioculturelle, et les stages, qui offrent une meilleure perception de la relation entre les apprentissages scolaires et la pratique sociale et professionnelle.

## **La coopération internationale et la participation à l'animation territoriale pourraient-elles être intégrées aux missions de l'ensemble des lycées ?**

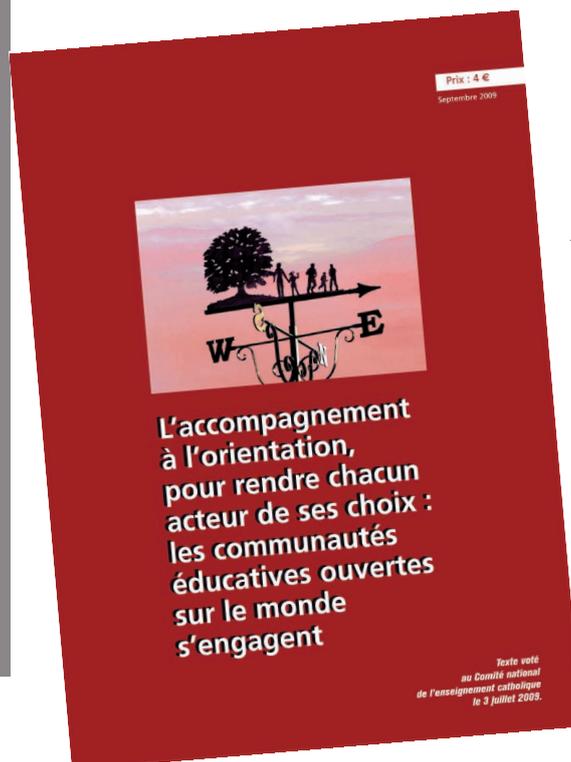
Y. L. N. : Ces deux dimensions, les établissements d'enseignement agricole ont en effet vocation à les développer, mais elles n'apparaissent pas encore clairement comme des missions de tous les lycées. La première ne se résume pas à un objectif linguistique ; elle vise aussi à se préparer à accueillir l'étranger chez soi et à aller travailler à l'étranger. La seconde concerne le développement des territoires. En quoi un établissement scolaire en est-il un instrument, et comment ceci se traduit-il dans son projet d'établissement et pour ses élèves ? Est-ce le rôle de tous les établissements d'être acteurs du développement d'un territoire ? La réforme du lycée va-t-elle en ce sens ? Je n'en ai pas vu encore la réponse. Ce que je crois, c'est que l'image du lycée change aux yeux des personnes qui vivent dans un territoire quand elles le perçoivent comme un point d'appui pour la vie sociale, culturelle, économique, et pas seulement comme le lieu « scolaire » au sens étroit du terme.

*Propos recueillis par Aurélie Sobocinski*

# Deux textes qui traduisent des exigences du projet éducatif de l'enseignement catholique



Texte adopté par le Cnec le 3 juillet 2009  
et promulgué par la Commission permanente  
le 24 août 2009.



Texte voté au  
Comité national  
de l'enseignement  
catholique  
le 3 juillet  
2009.

## BON DE COMMANDE

« **Annonce explicite de l'Évangile...** » : 3,50 € l'exemplaire (frais de port compris) / 2 € l'exemplaire à partir de 10 ex. (frais de port compris)  
1,50 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

« **L'accompagnement à l'orientation** » : 4 € l'exemplaire (frais de port compris) / 3,50 € l'exemplaire à partir de 10 ex. (frais de port compris)  
2 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

Nom / Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Souhaite recevoir : ..... ex. de « Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement ».

..... ex. de « L'accompagnement à l'orientation, pour rendre chacun acteur de ses choix... ».

Ci-joint la somme de : ..... € à l'ordre de SGEC.

SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.

# Abonnez-vous!



Un dossier  
détachable

Les hors-série sont inclus dans l'abonnement

**MONTANTS  
DES ABONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €  
6 numéros par an  
+ les hors-série

- De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
- À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = .....     x 38 € = .....     x 33 € = .....     x 28 € = .....

Nom : ..... Adresse : .....  
..... Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de ..... € en chèque bancaire à l'ordre de : SGEC

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.